



BRIGNAIS

Magazine

N° 100

MAI 2012

www.brignais.com



4 Etat civil

- De décembre 2011 à février 2012

5 Au quotidien

- Démarches administratives:
« Avant de partir... »
- Impôts sur les ménages:
Pas d'augmentation en 2012
- Médiathèque: **Nouveaux services en ligne**
- OTIVG: **Clochers et clichés**
- Fête de la Musique: **À chacun son son**
- Collecte des déchets ménagers:
Halte aux sacs... dans les bacs jaunes!

8 Conseil municipal Junior

- Nouveau CMJ: **100 % motivés!**

9 Petite enfance - Enfance - jeunesse

- Guichet unique:
« **Faciliter le parcours de l'usager** »
- Collège / Médiathèque:
« **Une faim de livres** »

10 Cadre de vie

- Fleurissement: « **L'eau, au compte-gouttes** »
- Nettoyage du Garon: « **L'utile et l'agréable** »
- Déjections canines:
« **Terrain miné: c'est terminé!** »

13 Economie

- Carrefour des entreprises SOLEN :
Des potentiels à cultiver

14 Aménagements urbains

- Parcours de fresques:
Un projet de ville se dessine...
- Pôle culturel: **Réception en vue**

15 Quartier de vie

- Compassion: **Un terrain multisports**

16 Arrêt sur images

18 Histoire locale

- 6 avril 1362: **La bataille de Brignais**

20 Vie associative

- La Comme Ell'Dit: « **Larguez les amarres!** »
- Raids eurosportifs: **Sueur nocturne**
- AL Encadrement – Bricolage – Arts:
Rêves d'évasion
- AMB: **Summerswing & friends**
- Copisol:
« **La meilleure façon de marcher...** »
- Croix rouge: « **Vous serez les bienvenus** »

23 Rendez-vous

- Mai / Juin 2012

24 Libre expression

26 Edition spéciale

- 29 100^e numéro: **Trait d'union**
- 31 Conseil municipal :
Des représentants omniprésents
- 37 Croissance:
Petit village deviendra grand...
- 43 Services à la population:
Une ville pour tous
- 47 Aménagement urbain:
« **Construire et équilibrer** »
- 51 Equipements municipaux:
La ville en mouvement
- 55 Vie privée, vie publique:
Une grande famille
- 59 Qualité de vie: **Une ville à vivre**
- 63 Jumelage / relations extérieures:
L'Europe à cœur
- 67 Communication:
« **BM** » d'hier à aujourd'hui
- 73 Nouvelles technologies:
Dans l'air du temps...
- 77 Transports: **Ça s'en va et ça revient!**
- 81 Economie: **Un potentiel révélé**
- 85 Cadre de vie / Environnement:
Brignais, naturellement
- 89 Sécurité: **La prévention avant tout**
- 91 Inondation:
Lutte contre nature
- 95 Intercommunalité:
« **La carte de la coopération** »

98 Pratique

UNE VILLE À VIVRE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN



Gouverner, c'est prévoir. Cette citation illustre la nécessité pour les élus que nous sommes d'anticiper les évolutions de notre société. En effet, la complexité de notre monde s'affirme chaque jour davantage.

Ainsi, nous ne pouvons ignorer la révolution du numérique, qui transforme de manière inexorable notre quotidien. Nous en sommes encore aux balbutiements et déjà nous en mesurons l'impact dans nos relations sociales.

De même, la raréfaction des ressources nous pousse à intégrer la dimension écologique dans chacune de nos décisions. Préparer l'avenir, c'est bâtir notre ville durable en s'attachant aux enjeux culturels, sociaux, environnementaux et économiques.

Se projeter, c'est aussi tenir compte de l'accélération de l'information et de cette volonté de vivre les événements en direct ; prendre en compte la profusion d'images et la fugacité des choses qui nous entourent.

Anticiper la ville à vivre de demain, c'est préserver l'harmonie d'un territoire. Protéger la richesse de notre patrimoine historique, culturel et environnemental. Maintenir un équilibre entre l'activité économique, créatrice de valeurs, nos zones naturelles et d'habitat.

Par ailleurs, la ville de demain sera confrontée à de nouvelles réalités : l'évolution de la composition des familles, le vieillissement de la population, la prise en compte de nos différences culturelles, l'évolution de l'éducation...

Ces évolutions bousculent les équilibres et nous devons offrir de nouvelles réponses : permettre à l'individu de se réaliser personnellement, de retrouver un espace dans la vie collective. Permettre à l'homme citoyen d'être responsable dans sa ville, d'être responsable de sa ville.

Construire une ville à vivre dans 40 ans, c'est intégrer les différents besoins de la population et avoir une longueur d'avance pour inscrire notre territoire dans la modernité. C'est aussi s'appuyer sur un socle de valeurs ayant forgé, au fil du temps, l'identité et la culture de Brignais.

C'est cet équilibre entre le respect de notre histoire et l'anticipation de ces mutations que nous devons réussir.

« La vie doit être vécue en regardant l'avenir, mais elle ne peut être comprise qu'en se retournant vers le passé ». C'est précisément l'exercice auquel s'est prêtée l'équipe de rédaction de ce n° 100 en égrenant 40 années de notre support municipal d'information.

A travers cette édition spéciale, nous voulons rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, au fil de ces 40 ans, ont contribué à façonner l'âme de notre ville.

“

*Permettre à l'homme
citoyen d'être responsable
dans sa ville, d'être
responsable de sa ville.*

”

Paul Minssieux, Maire
Le 24 avril 2012

edito

le BRISCOPE
SAISON 11.12

Vendredi 6 avril | 20h30 |
GUY CARLIER
dans Ici et Maintenant
One Man Show

Samedi 28 avril | 20h30 |
RICHARD BOHRINGER
dans Traîne pas trop
sous la pluie...
Théâtre, lecture

Mardi 15 mai | 19h30 |
CŒUR DE CUILLÈRE
Cie Théâtre Mu | Théâtre d'objets
Jeune Public dès 3 ans

Vendredi 25 mai | 20h30 |
BOBAN & MARKO MARKOVIC
ORCHESTRA
Musique de l'Est, festif

04 78 05 31 13
www.brignais.com
www.fnac.com

DÉCEMBRE 2011 À FÉVRIER 2012

NAISSANCES

Eliott FOUREZON	4 décembre
Syrine OSMANI	11 décembre
Julie GAUTHIER	14 décembre
Léonie CHAMODON	17 décembre
Gaspard GUINAMARD BURNOU	20 décembre
Margot DECHESNE	24 décembre
Wael DADI	24 décembre
Flavie LAMARD	27 décembre
Louane RACAUD	1 ^{er} janvier
Dylan AÏSSA	5 janvier
Noah DEGOUVE	8 janvier
Ibrahim DRAÏDI	8 janvier
Charlène BENOIT	9 janvier
Chloé ALENDA	10 janvier
Rana SAHAN	14 janvier
Eloïse ATTAF	16 janvier
Anthony LATERZA	16 janvier
Lucile TERRAS	16 janvier
Emile GUÉRIN	19 janvier
Timothée RODRIGUE	21 janvier
Romy CHABANEIX	24 janvier
Imran LAMTI	29 janvier
Astrid BOSSE-PLATIÈRE	2 février
Adam BOUDERBAL	7 février
Axel BRUNET	7 février
Yanis IMBERT	11 février
Lise GARCIA	13 février
Inès ABDOU	15 février
Elyesa ILKSOY	23 février
Guillaume HASSLER	23 février
Tristan TERNISIEN	26 février
Virgile ROCHE	29 février

MARIAGES

Patrick MOHA et Isabelle MONDON	10 décembre
Eric BEAUVOIS et Antoinette ARFELI	23 décembre
Nicolas GLAIZETTE et Isabelle COIRON	11 février
Jérémie SIKORA et Julie DANNAOUI	25 février

DÉCÈS

Antoine ALCARAZ	3 décembre
Lahoussine IDIR	5 décembre
André PIGNARD	11 décembre
Josette PRUDHOMME veuve ROUSSILLON	17 décembre
Renée THIBAUDIER veuve BROTTET	20 décembre
Clémentine PERRUCHOUD	15 janvier
Marie TROUILLER veuve FALLONE	17 janvier
Marcelle PAGANON veuve GRANJON	20 janvier
Patrick GERIN	27 janvier
Irma BÉHÉ veuve DEZOTHEZ	28 janvier
Daniel BONNET	30 janvier
Roger GARANDE	3 février
Ellen MAC GOUGH	6 février
Jean DEGRAIX	11 février
Christiane CHARENTUS épouse BONNET	12 février
Odille FOURNY veuve JUQUEL	12 février
Germain MILLIAT	14 février
Ginette DUCOLOMBIER épouse RIBEYRE	17 février
Ramdane BOUREMEL	20 février
André CINQUIN	25 février
Louise CÔTE veuve JAILLET	26 février
France PÉRONI veuve BERGIA	26 février

Ville de Brignais

Fête de la
Tard-Venus

Dimanche
9 Septembre
2012

10h-18h
Campement médiéval
du Barray

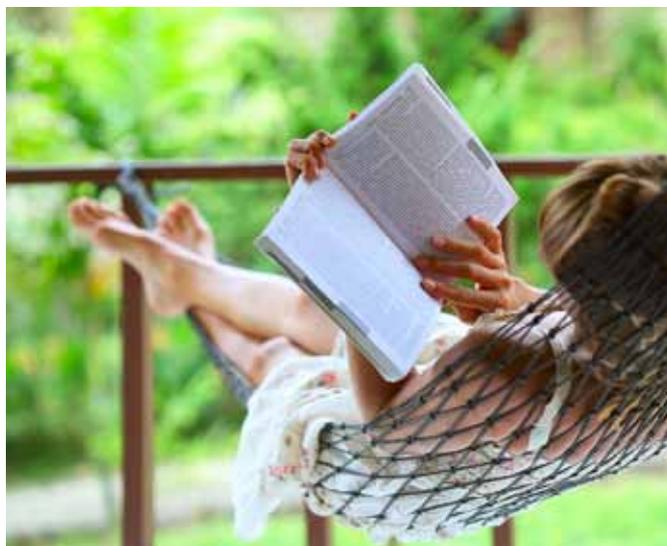
Démarches administratives

AVANT DE PARTIR...

Les grandes vacances approchent et vous avez projeté un voyage à l'étranger... N'oubliez pas vos papiers !

Rester bloqué aux portes d'embarquement à l'aéroport car votre passeport n'est plus valable ! Voilà bien le genre de mésaventure que l'on souhaiterait ne pas voir arriver.

Pour partir en toute sérénité, préparez en amont votre voyage pour ce qui concerne les formalités et les pièces administratives qui vous seront demandées. Assurez-vous que vos documents seront encore en cours de validité pour toute la durée de votre séjour. Au besoin, prenez conseil auprès de votre agence de voyage ou du Consulat du pays concerné. Les agents du service Affaires générales / Etat civil se tiennent également à votre disposition pour tout renseignement. Les internautes peuvent enfin consulter le site de la Ville, www.brignais.com, à la rubrique Démarches administratives. 



→ **Renouvellement de votre carte nationale d'identité.**

Prévoyez 4 à 6 semaines pour l'établissement d'une carte nationale d'identité. A la date, la carte nationale d'identité est gratuite, sauf en cas de perte ou de vol (coût 25 €).

La demande de renouvellement se fait à la mairie de votre domicile. Liste des pièces demandées disponible sur www.brignais.com

→ **Renouvellement de votre passeport.**

Comptez 2 à 3 semaines pour obtenir votre passeport.

La Mairie de Brignais n'étant pas dotée par l'Etat de station d'enregistrement, la demande de renouvellement doit se faire auprès d'une mairie équipée d'une station biométrique. Liste disponible sur www.brignais.com

→ **Cas des enfants mineurs**

L'obligation de présenter un passeport ou une carte d'identité vaut aussi pour les mineurs. S'ils doivent voyager sans être accompagnés d'une personne ayant l'autorité parentale, les enfants doivent être munis, en plus de leur carte nationale d'identité, d'une autorisation de sortie du territoire.

Les mineurs de nationalité étrangère doivent se renseigner auprès de leur Consulat.

→ **Carte européenne d'assurance-maladie**

Vous partez en vacances, allez étudier à l'étranger ou êtes détaché par votre employeur dans un pays de l'Espace économique Européen ou en Suisse ? Pensez à contacter votre Caisse primaire d'assurance-maladie...

Service Affaires générales / Etat civil NOUVEAUX HORAIRES

Pour un meilleur traitement des demandes au niveau des délais d'instruction des dossiers, les horaires d'ouverture au public ont été modifiés. Les agents municipaux vous accueillent désormais les lundis et jeudis de 10h à 12h et de 13h à 17h ; les mardis et mercredis de 8h à 12h et de 13h à 17h ; les vendredis de 8h à 12h et de 13h à 16h ; les samedis de 9h à 12h.

Rappel : les demandes d'actes d'Etat civil sont possibles en ligne sur le site de la Ville.

→ **Renouvellement de vos documents de voyage**

Renseignements Service Affaires générales / Etat civil au 04 78 05 15 11 - accueil@mairie-brignais.fr
www.brignais.com - rubrique Démarches administratives.

Impôts sur les ménages

PAS D'AUGMENTATION EN 2012

En mars, le Conseil municipal a reconduit pour 2012 les taux communaux des « impôts ménages » votés en 2011. Et adopté un nouvel abattement « spécial ».

Lors de la séance du 15 mars dernier, l'assemblée délibérante a fixé les taux relevant de la commune concernant les trois impôts sur les ménages : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti.

« Notre engagement a été très clair : sur ce mandat, une hausse unique et raisonnable de la fiscalité pouvait être envisagée. Cet effort (4 %) ayant été demandé aux Brignairots en 2010, nous reconduisons cette année les taux de 2011, sans augmentation », commente Jean-Louis Imbert, adjoint aux finances.

En l'espèce, 10,31 % pour la taxe d'habitation, 16,11 % pour la taxe sur le foncier bâti, et 47,32 % pour la taxe sur le foncier non bâti. « La fiscalité locale à Brignais reste sous la moyenne régionale », rappelle l' élu.

A signaler également, pour ce qui concerne la taxe d'habitation, que le Conseil municipal a institué un abattement spécial de 10 % de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides répondant à certaines conditions.

> **Fiscalité communale – Renseignements auprès du service financier au 04 78 05 62 48 – servicefinancier@mairie-brignais.fr**



Médiathèque

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE

Pour la plus grande satisfaction de ses abonnés, la Médiathèque municipale fait évoluer son portail internet et propose de nouveaux « télé-services ».

Patience, la Médiathèque municipale tisse sa toile.

En 2005, l'institution culturelle se mettait à l'heure du « Web » avec le lancement d'un portail permettant de consulter son riche fonds documentaire (plus de 50 000 références).

Médiathèque

PAROLES FACE À LA MER

Prenez date !

Le vendredi 8 juin (20 h 30), dans le cadre de « Paroles en festival », la Médiathèque accueille la Cubaine Mercedes Alfonso (et son guitariste), pour un spectacle « contes et chants » intitulé « Paroles face à la mer », voyage intime parmi les ruelles et les quartiers de La Havane...



Mercedes Alfonso : entre nouvelles, contes et facéties, voix parlée ou voix chantée, cette conteuse cubaine allie la tradition à la modernité

Depuis le mois de mars, une nouvelle version du site est disponible, proposant de nouveaux services « en ligne ».

« Désormais, le lecteur peut non seulement consulter à distance la base bibliographique, faire une recherche selon plusieurs critères, connaître la disponibilité d'un ouvrage, mais aussi réserver un document, prolonger la durée d'un emprunt, consulter sa carte d'emprunteur. En outre, de nouvelles rubriques ont été créées qui permettent de présenter les nouveautés du fonds, de proposer nos coups de cœur chaque mois ou le « top » des lecteurs, ou encore de tout savoir sur les animations organisées dans nos murs », apprécie Marie-Christine Bonnot, la directrice de la structure. Une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire des relations entre la Médiathèque et ses nombreux fidèles... S



➤ **Médiathèque en ligne :** <http://brignais.opac3d.fr> – Renseignements au 04 78 05 37 03 – mediatheque@mairie-brignais.fr

Office de tourisme intercommunal de la vallée du Garon

CLOCHERS ET CLICHÉS

Le désormais traditionnel concours photos de l'OTIVG est ouvert, et consacré cette année au « Patrimoine religieux ».

Partez à la découverte du territoire intercommunal, ouvrez bien les yeux, repérez clochers, chapelles, croix ou calvaires, cadrez, déclenchez et le tour est joué !

De 7 à 77 ans et plus, vous avez jusqu'au 1^{er} septembre 2012 pour participer au concours et soumettre vos épreuves (3 maximum par personne) !

L'inscription est gratuite et ouverte à tous, même aux non-résidents de la CCVG.

Bulletin d'inscription et règlement sont disponibles dans les bureaux d'information de l'OTIVG ou sur le site www.valleedugarontourisme.fr

L'exposition des photos et la remise des prix auront lieu le samedi 22 septembre, dans le cadre de la fête intercommunale sur le thème de l'entreprise, organisée par la CCVG, dans le Parc de Sacuny. S

➤ **Renseignements :**
Office de tourisme
Tél. : 04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr



© Photo Thierry Soler – Concours Photos 2009 – Église de Brignais

RENDEZ-VOUS DECOUVERTE 2012

➔ **Randonnée** (14 km) commentée de l'Aqueduc, les 25 mai et 30 juin

➔ **Initiation au Shiatsu** le 11 mai

➔ « **Promenons-nous dans la Vallée du Garon : patrimoine et libellules** », le jeudi 21 juin
➔ **Découverte du Qi-Gong et du Tai Chi Chuan**, les 22 et 23 juin.

Fête de la musique

A CHACUN SON SON

Pop, rock, jazz, funk, afro, chanson française... Le 21 juin, Brignais résonnera de notes festives pour satisfaire toutes les envies d'un jour.

Comme en 2011, au Briscope, le « dancefloor » devrait fumer...



Voilà plus de 30 ans que ça dure! Les premières heures de l'été ouvrent une fenêtre d'expression à tous ceux que la musique inspire. Et ceux qui aiment à l'écouter n'ont plus qu'à apprécier...

Cette année, pas d'exception: Brignais fait fête de tout son. Ici et là. **S**

→ Parc de l'Hôtel de Ville

De 18 h à 18 h 30: spectacles de danses des 6-11 ans encadrés par le service Action éducative

De 18 h 30 à 19 h: théâtre musical africain proposé dans le cadre des activités toniques « percussion » et « atelier théâtre ».

De 20 h à 21 h 30: Concert Les Sourdines à l'huile

De 21 h 30 à 23 h: Concert Têtes de Zof

→ Briscope

De 20 h à 23 h: 4 mini-concerts de musiques actuelles par les élèves de l'École de Musique / Soirée « Dancefloor » avec les animateurs du service Action éducative.

→ Place Guy de Chauliac

Dès 19 h 30: animations musicales avec La Guinguette de Brignais et Summer Swing



Bien mouillés en 2011, les chauves de « Tête de Zof » reviennent et succéderont sur scène aux Sourdines à l'huile.

➤ Fête de la musique: jeudi 21 juin 2012.

Programme donné à titre indicatif et susceptible de modifications. Renseignements au 04 78 05 62 15 / www.brignais.com

Collecte des déchets ménagers

HALTE AUX SACS DANS LES BACS... JAUNES!

Les agents du Sitom trouvent encore beaucoup trop de sacs en plastique dans les bacs jaunes. Non conformes, ceux-ci ne sont pas collectés.

Ces sacs ne sont pas recyclables et perturbent les chaînes de tri. Votre bac jaune sera refusé à la collecte s'il contient des sacs en plastique. Un autocollant rouge « refus de collecte » est apposé sur le capot de la poubelle. Pour éviter ce refus, respectez bien les consignes qui figurent sur vos bacs

jaunes de recyclables. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler le Sitom. Ses agents sont à votre écoute et vous renseigneront. Une règle simple est à retenir pour le tri des plastiques dans le bac jaune: seuls les bouteilles et les flacons en plastique se recyclent. Tout doit être déposé en vrac, sans sacs.

Notez également que le verre, certes 100 % recyclable, se dépose uniquement dans les silos verts, et non dans les bacs jaunes. Il est important de respecter ces consignes de manière à répondre aux objectifs de développement durable imposés par le « Grenelle de l'environnement ».

Ces erreurs coûtent à la collectivité, donc aux contribuables... pensons-y!

→ Collecte des déchets ménagers
Le Sitom à votre écoute: 04 72 31 90 88



BLOC-NOTES

FOIRE DE PRINTEMPS

Brignais commerces vous donne rendez-vous le dimanche 13 mai pour sa braderie annuelle. 150 stands et des animations enfants pour une journée familiale et de bonnes affaires en perspective. Rens. au 06 81 63 23 39.

OUVERTURE PISCINE

La piscine municipale d'été ouvre ses portes du 28 mai au 31 août, de 10 h à 19 h non-stop. Le prix d'une entrée pour un Brignairot est fixé à 3,70 € pour les adultes et à 2,20 € pour les enfants (4/18 ans). Abonnement 10 entrées Brignairots: 33 € adultes/ 19 € enfants. Un tarif réduit (2,30 €) ainsi que la gratuité seront appliqués sous conditions. Rens. au 04 78 05 62 15 / 04 78 05 40 08 / www.brignais.com.

DÉMOUSTICATION

La Ville va procéder avec l'Entente départementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EID), à une campagne de démoustication. Les agents de l'EID interviendront pour contrôler et traiter les points d'eau stagnante. Les particuliers peuvent signaler en Mairie les lieux où la présence du moustique est remarquée. Rens.: EID au 04 79 54 21 58 / Ville au 04 78 05 62 10

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Pour des motifs de préservation de la santé publique et de protection des végétaux, l'élimination des cocons des chenilles processionnaires est obligatoire. Les propriétaires comme les locataires sont concernés. Rens.: Service patrimoine et logistique au 04 78 05 62 09 / techniques@mairie-brignais.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE: APPEL AUX BÉNÉVOLES

Votre tâche consistera à assurer la distribution des repas une semaine complète par trimestre, du lundi au samedi inclus, de 11 h à 13 h. Rens. au 04 78 05 16 42 - frpa@mairie-brignais.fr

PERMANENCE DES IMPÔTS

Le Centre des impôts de Givors tiendra une permanence en mairie le mardi 15 mai de 9 à 11 h 30. Renseignements au 04 78 05 15 11

PRÉVENTION CANICULE

Dans le cadre du plan départemental de prévention canicule, la Ville tient un registre nominatif permettant de recenser les personnes âgées, isolées ou handicapées qui en auront fait la demande. Rens.: CCAS au 04 78 05 62 28 / ccas@mairie-brignais.fr

CARTES GRISES

Depuis le 1^{er} février 2012, suite à une réorganisation des services préfectoraux, le service de la Police Municipale n'est plus habilité à assurer le transfert de votre dossier en Préfecture. Adressez-vous à la Préfecture du Rhône ou à ses 2 points d'accueil de Givors ou Vénissieux, ou chez les garagistes agréés.

Nouveau CMJ

100 % MOTIVÉS!

Elus tout début janvier par l'ensemble de leurs camarades, les 33 conseillers municipaux juniors abordent leur mandat avec sérieux, ambition et motivation. Présentation.



Les 33 nouveaux Conseillers municipaux juniors lors de la séance plénière du 14 janvier.

Enzo entend bien « faire bouger les choses », Ambre « les améliorer ». Pour cela, Pierre estime « que les enfants ont plein d'idées à donner », et Laureen se dit prête à « donner de son temps ». Jeremy espère « mettre en commun les projets, voir s'ils sont réalisables ». Rayène, lui, voit loin :

« il faut penser à l'avenir ». Motivés ? Ils le sont tous !

Tout juste élus, les 33 conseillers municipaux juniors habitent déjà bien leurs nouveaux costumes. Avec sérieux et ambition, ils se lancent à la découverte de l'action collective et citoyenne. Un apprentissage

qui prend corps à travers les commissions de travail qui ont été constituées (voir ci-contre). A raison d'une réunion par mois, les jeunes élus devraient arrêter rapidement les projets qu'ils auront décidés, en commun, de mener à bien durant leur mandat. On en reparlera... \$

COMMISSION SECURITÉ ENVIRONNEMENT

Emma AUCLAIR
Angèle CHAYNE
Anthony DE LA TORRE
Juliette FEDERICO
Lucile GIBERT
Solène GUILI
Rayène HASSAN
Nour KLAI
Célia NOËL
Pierre PORTE
Florent RAKOUTZ

COMMISSION SOLIDARITÉ

Ambre BARRET
Chiara BELLEVERGUE
Alicia DROMARD
Lyès FOMOA
Angélique GRON
Enzo MANUGUERRA
Aurélia MUZEMBO
Nejma OUAÏTI
Laureen SEGUY
Charlotte TERNOY
Mélodi YAVUZ

COMMISSION SPORT - ANIMATION - LOISIRS

Lucas BROTONS
Léo BUISSON
Lilian COURTES
Alexis GOERGLER
Jérémy GROSSAT
Victor JANOVIEZ
Victor SEINERA
Clément SUDON
Baptiste TERRIER
Robin VERNILLET
Raphaël VIARD

Guichet unique - Dématérialisation des démarches

« FACILITER LE PARCOURS DE L'USAGER »

Les familles dont les enfants fréquentent les structures Petite enfance ou les écoles de la commune, sont invitées à répondre à une enquête lancée par la municipalité...

En 2011, la Ville a amorcé un regroupement de ses services liés à l'action éducative en un lieu unique: Le Forum. En parallèle, a été créé un Point accueil Petite enfance (PAPE) qui renseigne les familles sur les modes de garde des enfants de moins de 3 ans et procède aux pré-inscriptions.

« Pour 2013, la Ville souhaite poursuivre la démarche pour faciliter le parcours de l'usager. Bien souvent, une même famille à recours aux services de la collectivité à la fois dans le domaine de la petite enfance, pour un enfant de 0/3 ans, et dans les domaines scolaire, périscolaire et extrascolaire pour les 3/10 ans. Notre idée est d'aller vers un guichet unique pour la petite enfance, et un guichet unique pour l'éducation avec, dans l'un et l'autre champ, un seul interlocuteur susceptible de répondre à l'ensemble des demandes », explique Awa Leye-Seck, Directrice générale adjointe des services, en charge des affaires sociales et éducatives.

DÉVELOPPER LES SERVICES EN LIGNE

Autre aspect du projet: le développement de la dématérialisation des procédures administratives liées à la petite enfance, l'enfance ou



S'inscrire à la cantine ou régler sa facture par internet: de nouveaux services à l'étude visant à faciliter le quotidien des familles.

la jeunesse. En clair, permettre aux familles de réaliser un certain nombre de démarches sans avoir à se déplacer physiquement, au moyen de l'outil informatique et d'internet: s'inscrire à un service (école, crèche, cantine...), recevoir une facture par courriel, payer en ligne...

Pour connaître les attentes des Brignairots sur ces deux aspects, une grande enquête est ouverte. Les familles sont invitées à remplir « en ligne » le questionnaire sur le site de la Ville. Des formulaires « papier » sont également à disposition dans toutes les structures municipales*. **S**

➤ **Renseignements:** Ville de Brignais / Pôle action sociale et éducative: 04 78 05 62 31 / pradelle@mairie-brignais.fr

* Hôtel de Ville / Écoles / Service action éducative - Le Forum / Villa de la Giraudière / Centre social / Relais Assistants Maternels / Établissements d'accueil du jeune enfant (ABri'Co, Arc-en-ciel, Câlinerie).

Collège / Médiathèque

UNE FAIM DE LIVRES

Myriam Rocle, documentaliste du collège Jean Zay, et Djouher Mekki, bibliothécaire du secteur « adolescents » à la Médiathèque municipale, animent conjointement, jusqu'à la fin mai, des activités ludiques (charades, énigmes, dessins...) autour du livre, dans le cadre du « Prix Hit-book ».

Ce prix, à destination des collégiens, mis en place depuis 2 ans par des documentalistes de la région lyonnaise, s'inscrit dans la thématique (cette année « Les couleurs ») de la Fête du livre pour la jeunesse de Villeurbanne. Il est proposé aux élèves une



sélection de 5 romans par niveau (6^e/5^e et 4^e/3^e). Cette sélection est complétée par une liste de BD & d'albums jeunesse. Parmi tous ces ouvrages, les collégiens doivent choisir leur livre préféré. Objectif, vous l'aurez compris: susciter le goût de la lecture et les échanges critiques et passionnés entre élèves.

BLOC-NOTES

MATERNELLE A. LASSAGNE: PORTES OUVERTES

L'école maternelle André Lassagne ouvre ses portes aux familles le samedi 5 mai de 10h à 12h. Une matinée qui permettra aux futurs parents d'élèves de découvrir l'établissement et de dialoguer avec l'équipe pédagogique. Renseignement au 04 78 05 27 45

PETITE ENFANCE: JOURNÉE JEU

Le service Animation de la Coordination Petite enfance organise sa traditionnelle journée jeu le jeudi 14 juin, de 10h à 19h, dans le parc de la Villa de la Giraudière. Les tout petits (dès 1 mois) comme les très grands, sont attendus nombreux pour participer aux animations placées sous le signe du développement durable et de la récupération. Renseignement au 04 72 31 95 73 / jeu@mairie-brignais.fr

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP: NOUVELLE ADRESSE

Ce service municipal propose soutien, écoute et accompagnement dans leurs démarches (recherche d'un mode d'accueil, intégration en milieu scolaire...) aux familles confrontées au handicap d'un enfant de moins de 11 ans. Cécile Lepage, en charge de cette problématique, vous reçoit désormais dans de nouveaux locaux à la Villa de la Giraudière. Renseignement: 06 20 68 92 55 / handicap@mairie-brignais.fr

LP GUSTAVE EIFFEL: PRENEZ DATES

L'établissement d'enseignement professionnel vous donne rendez-vous! Le samedi 12 mai, pour une vente du matériel scolaire remisé (tables, chaises, armoires...) Le samedi 2 juin pour une vente privée des objets confectionnés par les élèves des filières bois (tabourets, tables et tables basses, meubles range-cd, bibliothèques, bonnetières, chaises à bascule et dessertes roulantes) et métallerie (horloges, nichoirs, porte-revues, porte-plantes, ou garde-corps). Rens. au 04 78 05 22 66.



Choix d'espèces résistantes
aux fortes chaleurs

Fleurissement

L'EAU, AU COMPTE-GOUTTES

Comment concilier fleurissement et utilisation raisonnée de la ressource en eau ? Un dilemme auquel le service Espaces verts de la commune apporte des réponses.

Personne ne s'en plaindra : le fleurissement annuel contribue pour beaucoup à la qualité du cadre de vie qui est le nôtre et à la mise en valeur du patrimoine communal.

Pour autant, dans un contexte de raréfaction et de préservation de la ressource, cette pratique pose très directement la question de la consommation d'eau nécessaire à l'arrosage des massifs et jardinières.

Si cette consommation ne se révèle pas aussi importante que ce que l'on pourrait imaginer a priori (lire par ailleurs « en chiffres »), le travail quotidien des agents municipaux du service Espaces verts est aussi de concilier les exigences : un fleurissement de qualité et une utilisation économe de l'eau. Cet objectif de gestion durable trouve un certain nombre de réponses concrètes à travers des gestes simples et des pratiques raisonnées.

LA LIMITATION DES PLANTATIONS HORS SOL

Le fleurissement hors sol est gourmand en eau, car la réserve de ces contenants est peu importante et l'échauffement du substrat et des plantes plus rapide. C'est pourquoi le service Espaces verts tend à le réduire (26

jardinières et 12 suspensions ont été supprimées depuis 2010) au bénéfice des massifs de pleine terre, quand cela est techniquement possible (présence ou non de réseaux souterrains pour l'eau, l'assainissement, l'électricité, le gaz...). Si la création de massifs de pleine terre n'est pas envisageable, alors les jardinières de grande contenance sont privilégiées. Le substrat est également choisi en fonction de sa capacité à retenir l'eau.

LA SÉLECTION DES ESPÈCES

Un soin particulier est désormais apporté au choix des espèces utilisées, en fonction de leur résistance à la sécheresse. Géranium, gazania, surfinia, nemesia, cosmos, bidens... sont des plantes annuelles qui tolèrent particulièrement bien la chaleur. Des plantes vivaces sont également utilisées dans les massifs en tant qu'annuelles pour leur rusticité, comme les lavandes, sauges, verveines de Buenos Aires, gaura, lantana, rudbeckia...

LA LUTTE CONTRE L'ÉVAPO-TRANSPIRATION

Pour ne pas laisser le sol à nu, le jardinier a recours au paillage, une technique visant à recouvrir le sol de matériaux organiques (écorces, plaquettes de bois), minérales (gravier) ou plastiques (bâche).

Le paillage permet de limiter l'arrosage car il réduit l'évaporation du sol et la transpiration de la plante. Il permet en outre d'éviter le désherbage chimique en

limitant la pousse des mauvaises herbes. Enfin, il a d'autres avantages comme de créer un lieu propice aux insectes utiles,



La technique du
paillage des massifs

d'améliorer la structure du sol et d'en favoriser la vie microbienne.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARROSAGE AUTOMATIQUE

Une bonne maîtrise de la quantité d'eau utilisée est possible grâce au développement des systèmes d'arrosage automatique, temporisés, plus précis sur les volumes et permettant d'intégrer les conditions météorologiques et de pluviométrie. Aujourd'hui, 37 massifs floraux ont pu être équipés.

Depuis 2010, le suivi plus fin des consommations d'eau a permis d'économiser 2 800 m³ d'eau, soit une réduction de près d'1/3 de la consommation annuelle nécessaire.

Autre pratique bien connue de tous : celle de l'arrosage aux heures les moins chaudes de la journée. A Brignais, l'arrosage automatique fonctionne la nuit, tandis que les plants hors sol sont « douchés » en matinée... \$

En chiffre

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ **10 000** : C'est le nombre de pieds de fleurs saisonnières qui viennent chaque année agrémenter les 615 m² de massifs floraux et les quelque 300 jardinières de la commune.

→ **200** : C'est en m³, la consommation en eau nécessaire pour l'arrosage, chaque été, des jardinières. Un chiffre pas si éloigné que ça de la consommation moyenne annuelle en eau d'un foyer qui oscille entre 120 et 200 m³/an en fonction de la composition dudit foyer.

Nettoyage du Garon

« L'UTILE ET L'AGRÉABLE »

Un samedi matin les pieds dans l'eau ! C'est à une balade bucolique et écologique que la Ville vous convie le samedi 16 juin, pour un grand nettoyage de printemps du Garon.

Bottes, paire de gants et bonne humeur requises pour cette opération printanière de nettoyage du Garon !

« Petits et grands, seul ou en famille, toutes les bonnes volontés sont attendues pour débarrasser notre chère rivière des déchets et débris qui l'encombrent et la polluent », invite Marie-Thérèse Maucour, conseillère municipale déléguée à la qualité urbaine. « Ce rendez-vous est aussi une façon de réunir les Brignairots sensibles à la préservation de notre cadre de vie, et ils sont nombreux je l'espère, de les faire se rencontrer. C'est une balade à la fois citoyenne, écologique, bucolique et conviviale qui permettra de joindre l'utile à l'agréable », assure l'élue.

La Ville fournit les sacs plastiques. Possibilité est offerte aux participants de partager les pique-niques au déjeuner.

Vous souhaitez en être ? Faites-vous connaître ! 

 **Nettoyage du Garon**: samedi 16 juin 2012, de 9h à 12h.
Rendez-vous sur le parking du Complexe sportif Pierre Minssieux.
Renseignement et inscription au 04 78 05 62 09
technique@mairie-brignais.fr



En 2011, la collecte avait été fructueuse... malheureusement !

Déjections canines

TERRAIN MINÉ: C'EST TERMINÉ!

Les plaintes se multiplient. Les choses doivent changer. La Ville entend mettre le paquet pour en finir avec ceux (les paquets!) qui polluent l'espace public. Sanctions comprises.

Certes il y a plus grave par les temps qui courent.

Il n'empêche, c'est une question qui empoisonne le quotidien de nos concitoyens qui ne se gênent pas, et c'est bien légitime, pour le faire savoir.

« Régulièrement, nous recevons des courriers de Brignairots mécontents et il est bien rare qu'une semaine se passe sans

qu'un de nos administrés, rencontré au détour d'une rue, d'une manifestation, ne s'en plaigne. Les gens en ont marre et le disent », constate Martine Ribeyre, adjointe à la prévention et à la sécurité. L'élue référente de la Police municipale a en effet été saisie de cette question. Presque en dernier recours...

maîtres à leurs devoirs. Des dérouleurs à sacs « ramasse-crottes » seront remis individuellement et gratuitement à chaque propriétaire en mai en Mairie. Cette opération de sensibilisation sera accompagnée par une campagne d'affichage annonçant les futures sanctions. Et d'ici à la fin du printemps, consigne sera donnée aux agents de la police municipale de verbaliser les contrevenants », indique Martine Ribeyre. Montant de l'addition: jusqu'à 150 euros (Contravention de 2^e classe – art. R635-8 du Code pénal).

Formulons le souhait que ces actions porteront leurs fruits et que les Brignairots pourront profiter, les beaux jours venant, des parcs, pelouses, chemins, ruelles et autres berges du Garon, en toute tranquillité. 



Pose de signalétique: derniers efforts de sensibilisation avant sanction.

VOTRE CHIEN PEUT VOUS RAPPORTER JUSQU'À 150 EUROS

Car la menace de sanctionner les contrevenants va devenir réalité. « Obligation est faite aux propriétaires de ramasser les déjections de leur animal. Chacun le sait, beaucoup s'en dispensent. La Ville a fait beaucoup d'efforts en termes de signalétique pour rappeler les

 **Lutte contre les déjections canines.**

Renseignement: Service Cadre de vie au 04 78 05 62 09 - technique@mairie-brignais.fr



Minéral Création

**Bijoux en pierres fines
Minéraux et pierres naturelles**



*Invitation au voyage dans le monde des bijoux
en pierres naturelles et des minéraux*



50 rue Général de Gaulle **69530 BRIGNAIS**

04 78 05 14 47

Ouvert du mardi au vendredi : 10h00 à 13h00 et 14h00 à 19h00
et le samedi non-stop de 10h00 à 19h00

www.bijouxetmineraux.com

HNR STUDIO

LaserColor
COMMUNICATION

- > Création graphique
- > Studio photographique
- > Impression
- > Photocopie couleur

14, rue des Ronzières
69530 Brignais

04 78 05 16 93

contact@hnr-studio.fr

Accès : rond-point Pignol - Dir. Vourles - 1^{ère} à gauche - 300 m après VillaVerde

A FLEUR DE POT

KARINE SAUTRON

Décorations Florales

Livraison à Domicile

Commandez par Tél.

et payez par



140, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 08 54

ANC MENUISERIE

Portes et Fenêtres Aluminium / Bois / PVC
Portes de garage Volets roulants



69530 BRIGNAIS

06.76.00.69.57

Nouveau à Brignais

Soins visage . Maquillage . Epilation visage
Epilation corps . Manucurie . Pédicurie...

Vos soins
Beauté
à domicile
et en **institut**

Amaryllis
Beauté

Nadine Vallerotonda
P. 06 60 54 26 25

Institut Amaryllis Beauté 22 rue Auguste Simondon 69530 Brignais
Lundi au vendredi 9h-19h Sans interruption > Samedi 9h-13h

Carrefour des entreprises SOLEN

« DES POTENTIELS À CULTIVER »

La 12^e édition du Carrefour des entreprises du Sud Ouest Lyonnais se tiendra le jeudi 24 mai au Complexe Pierre Minssieux. Avec toujours un même objectif pour ce rendez-vous devenu incontournable : réunir, valoriser les forces vives du territoire et élargir leur réseau économique.



« Booster son carnet d'adresses » lors des rencontres professionnelles express.

En 2010, date de la dernière édition, quelque 500 visiteurs, entreprises, responsables économiques, représentants des chambres consulaires ou de collectivités locales, avaient répondu à l'invitation de Solen, la fédération d'associations d'entreprises à l'initiative de l'événement.

Le rendez-vous a trouvé sa place dans le paysage économique local grâce à une formule qui a su se renouveler et élargir son horizon, avec par exemple le ralliement dans l'organisation cette année des associations d'entreprises GGR (vallée du Gier) et CERCL (Coteaux du Lyonnais).

Pour autant, au fil des éditions, l'objectif reste le même : « Le but est de démontrer la dynamique économique élus et entreprises, de démontrer également que sur notre territoire nous avons des ressources générant de l'activité », rappelle Evelyne Galera, coprésidente de Solen.

Le but est également de réunir, valoriser, élargir et développer le réseau économique constitué des forces vives du territoire. Ce que traduit plutôt bien le thème retenu pour ce Carrefour 2012 : « Ressources économiques du SOL : des potentiels à cultiver ».

BUSINESS ET CONVIVIALITÉ

Placée sous le double signe du business et de la convivialité, la journée se voudra avant tout dynamique et interactive.

Au menu : des rencontres professionnelles express (5 tables, 5 personnes, 2 minutes à chacun pour présenter son activité) pour « booster » son réseau ; des présentations

express (« 2 minutes pour convaincre ») ; l'intervention de Philippe Grillot, président de la CCI, parrain de ce 12^e Carrefour, qui viendra témoigner de son parcours personnel de chef d'entreprise et de manager ; présentation et remise des Trophées de l'entreprise du SOL 2012. L'animation générale de la manifestation sera confiée à Pierre Manu, illusionniste professionnel, qui emmènera les participants au bout d'une journée bien rythmée... comme par magie. 

12^e Carrefour des entreprises du SOL

Renseignements et inscription :

Sandra BAUDIN - Fédération SOLEN
Associations ABCIS, ADER Ouest, AEZA, UPEF
1, route du Dôme, 69630 Chaponost
Tél. 04 78 86 04 01
contact@federationsolen.com
www.federationsolen.com

LE PROGRAMME

- 8h30 > 9h30 : Accueil, remise des badges, petit-déjeuner offert par la CCVG
- 9h15 / 10h45 / 13h30 : Présentation scénique « 2 mn pour vous convaincre de... »
- 9h30 > 10h30 / 11h > 12h / 13h45 > 14h45 / 15h > 16h : Rencontres professionnelles express
- 12h15 : inauguration officielle par Paul Minssieux (Maire de Brignais), Evelyne Galera (coprésidente de Solen) et Marc Cliet (président de la Communauté de communes de la vallée du Garon) puis pause-déjeuner (Snack sur place - repas sur inscription)
- 13h45 > 14h45 : Spectacle d'illusions proposé par Pierre MANU
- 15h > 16h : Témoignage de Philippe Grillot, parrain officiel
- 16h > 17h : Présentation des créations des Trophées par les élèves des lycées du SOL
- 17h > 18h : Présentation vidéo des entreprises nommées puis remise des Trophées de l'entreprise durable par Thierry de GASPERIS, coprésident de SOLEN
- 18h : Cocktail de clôture

Parcours de fresques

UN PROJET DE VILLE SE DESSINE...

Un « comité avisé » planche sur les contours d'un futur parcours de murs peints à Brignais.

BLOC-NOTES

RÉFORME DES RÈGLES D'URBANISME DEPUIS LE 1^{ER} MARS

→ La réforme de la surface de plancher a été adoptée par ordonnance du 16 novembre 2011.

Depuis le 1^{er} mars 2012, la « surface de plancher » est l'unique référence pour l'application de l'ensemble des règles d'urbanisme nécessitant auparavant un calcul des surfaces des constructions en surface de plancher hors œuvre brute (SHOB) et surface de plancher hors œuvre nette (SHON).

La « surface de plancher » s'entend comme la somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur sous plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des murs.

→ Le décret du 28 février 2012, entré en vigueur également le 1^{er} mars 2012, s'applique aux autorisations d'urbanisme déposées en mairie à compter de cette date.

Il apporte notamment des modifications au régime des lotissements et relève le seuil de dispense de formalités des travaux de construction : les travaux dont la surface est inférieure ou égale à 5 mètres carrés sont dispensés de formalités, contre 2 mètres carrés auparavant. Le contenu des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme est modifié. De nouveaux imprimés sont disponibles pour les demandes déposées à compter du 1^{er} mars 2012.

→ Pour tout renseignement : Service Aménagement et urbanisme au 04 78 05 62 11 urbanisme@mairie-brignais.fr

Le 20 mars s'est tenue la 3^e réunion du groupe de travail « fresques ».

Ce comité, réuni pour accompagner le projet de parcours de murs peints à Brignais, rassemble des élus et techniciens municipaux, des représentants du tissu associatif local (Amis du vieux Brignais, Association des peintres de Brignais, Brignais commerces, Association paroissiale, ABCIS...) et des membres de la coopérative de peintres muralistes CitéCréation.

« Le choix des sites, des thèmes, des illustrations, constitue une première mission pour ce comité », explique Eric Beauvois, conseiller municipal délégué à la culture en charge du dossier. « Des thématiques dominantes, en fonction d'axes déterminés sur la commune, ont ainsi été retenues : « la nature et l'humain » au Nord ; « les échanges, les transports et les technologies » à l'Est ; « le patrimoine architectural et urbain » au Sud. La municipalité s'est engagée à financer 30 conceptions et 10 réalisations sur des bâtiments publics. Mais l'effort de la collectivité doit être l'élément déclencheur d'un mouvement plus ambitieux susceptible d'emporter l'adhésion des habitants, des privés, des entreprises, au service d'un grand projet de ville ».

S'APPROPRIER LA VILLE, S'IDENTIFIER AU PROJET

C'est d'ailleurs avec le concours financier des entreprises Vinci Immobilier et GreenStyle qu'ont été réalisées les premières fresques sur le secteur du Garel (lire BM 97).



A moyen terme, sur ce même secteur, un second mur devrait accueillir une fresque représentant une serre dans laquelle figurerait Ferdinand Gaillard, ancien maire de la commune, mais aussi arboriculteur et paysagiste de profession, comme un symbole d'une tradition horticole bien enracinée à Brignais.

« Ce projet de murs peints a vocation à agrémenter notre cadre de vie, mais surtout à enrichir un patrimoine qui n'est pas figé. L'objectif est de créer du lien entre les habitants, entre les générations, entre les Brignaisiens d'origines diverses, de faire vivre et de construire aujourd'hui une identité de ville dans laquelle chacun puisse se reconnaître. L'image est un langage universel, un moyen très fort pour se projeter collectivement dans l'avenir », conclut le Maire, Paul Minssieux.

Vous avez des remarques, des idées, des envies ? Faites-en part au comité « fresques ». \$

➤ Parcours de murs peints à Brignais : Renseignements au 04 78 05 62 11 fresques@mairie-brignais.fr



Pôle culturel

RÉCEPTION EN VUE

14 mois après le lancement du chantier, la livraison du Pôle culturel est désormais en vue. Conformément au planning qui avait été annoncé, la réception du chantier devrait intervenir à la fin juin. « Les mois d'été seront consacrés aux ultimes retouches et aménagements intérieurs ainsi qu'à l'équipement mobilier des nouveaux locaux. Selon toute vraisemblance, les futurs utilisateurs pourront prendre possession des lieux en septembre », se satisfait Thierry Louis, adjoint à l'aménagement urbain et au patrimoine.



Compassion

UN TERRAIN MULTISPORTS

La demande sur la résidence était forte. La réalisation d'un nouveau terrain multisports est donc attendue avec impatience par les futurs utilisateurs. Ça se jouera à l'été!



En lieu et place du vieux terrain de foot, un terrain multisports est attendu pour l'été.

Le terrain de football en stabilisé de La Compassion, situé au cœur de la résidence, a vu passer quelques générations de jeunes Brignairots venus parfaire leur technique du dribble ou leur art de la reprise de volée.

L'utilisation assidue par les amateurs de ballon rond, les outrages du temps, ont eu raison d'un équipement qui n'offre plus les garanties pour une pratique dans de bonnes conditions. « Il y a quelques trous, des bosses, des cailloux... Surtout ce terrain est très salissant, avec beaucoup de poussière l'été quand il fait chaud », constate un jeune habitué.

En réponse aux demandes répétées des résidents de voir ce terrain « remis en état », la Ville, en collaboration avec l'Opac du Rhône, propriétaire et gestionnaire des lieux, a entrepris de rénover l'équipement.

PRATIQUE LIBRE ET DIVERSIFIÉE

« Les stabilisés tendent aujourd'hui à disparaître. Plutôt que de refaire l'existant, nous avons opté pour l'aménagement d'un espace multisports avec un revêtement en gazon synthétique. Cet équipement permettra en outre l'accès à d'autres disciplines sportives en autonomie »,

explique Jean-Pierre Bailly, adjoint au sport.

D'une surface de 24 mètres sur 12, avec palissades latérales et frontons derrière les buts en bois, le nouvel équipement autorisera la pratique en accès libre du football, évidemment, mais aussi du handball et du basketball.

« Les travaux d'aménagement, d'un coût global de 63 000 € et financés à parts égales par l'Opac du Rhône, la Région Rhône-Alpes et la Ville de Brignais, devraient être réalisés pour l'été », précise Marie-Claire Dessirier, adjointe à l'action sociale. **S**



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



15



12



13

1 3 janvier | Hôtel de Ville
Election du CMJ

2 9 janvier | Briscope
Vœux du Maire à la population

3 18 janvier | Soccer 5
Foot indoor pour les U7-U11 de l'ASB

4 19 janvier | Villa de la Giraudière
Réunion du Comité des fêtes

5 20 janvier | André Lassagne
Fête des rois

6 22 janvier | Briscope
Vernissage du 34^e Salon des peintres

7 24 janvier | Route de Soucieux
Débardage du Chéron

8 24 janvier | Ecole Claudius Fournion
Petit-déj allemand dans les écoles

9 26 janvier | Crèche collective
Fête des rois en compagnie des résidents des Arcades

10 27 janvier | Pierre-Bénite
Forum intercommunal des métiers

11 1^{er} février
Campagne de recensement 2012

12 2 février | Clauger
Xavier Bertrand en visite à Brignais

13 3 février |
Repas de la Ste Agathe pour ces dames des AVB

14 4 février | Bri'sports
Delta sport : Interclubs régional de judo

15 6 février | Berges du Garon
Coup de froid !



14



16



17



18



19



20



21



19



22



23



24



25



26



27



28

16 9 février | Villa de la Giraudière
AG de l'ADR CATM – Diplôme
d'honneur de la Ville à Hubert Lucas

17 19 février | Ecole Jean Moulin
Association familiale - Stage Zumba

18 21 février | Parc de l'Hôtel de Ville
Carnaval du Centre social et du
Forum

19 28 février | Briscope
Carnaval de la crèche Arc-en-ciel

20 6 mars | Pépinière CCVG
Visite de Philippe Grillot, Pdt de la CCI

21 11 mars | Complexe Pierre Minssieux
Fête des Ouisstis

22 14 mars | Maison Chauliac
10 mots 2012 avec l'asso. des peintres

23 18 mars | Bri'sports
Miroir aux cultures : tournoi futsal

24 19 mars | Monument aux Morts
50 ans du Cessez-le-feu en Algérie

25 24 & 25 mars | Ponsacco
Rencontre des responsables du
jumelage Brignais / Ponsacco

26 25 mars | Complexe Minssieux
Bourse aux vêtements du Centre social

27 27 mars | Hôtel de Ville
Signature du Contrat enfance
jeunesse avec la CAF du Rhône

28 3 avril | Parc Hôtel de Ville
Fête de printemps des écoles

+ D'IMAGES

Scannez ce
code QR
avec votre
smartphone
pour accéder
aux albums
photos du site
mobile de la
Ville.



www.brignais.com > Photos

6 avril 1362

LA BATAILLE DE BRIGNAIS

Il y a 650 ans s'écrivait à Brignais une page importante de l'Histoire de France. Parfois méconnue des Brignairots eux-mêmes, cette bataille féroce a laissé de nombreuses traces qui imprègnent encore notre quotidien. Avant la grande manifestation festive d'anniversaire programmée le dimanche 9 septembre, Pierre Magnet, historien amateur, revient sur cet événement qui a conduit à l'anéantissement de l'armée royale dans la plaine des Aigais.



Au matin du 6 avril 1362, dans la plaine des Aiguers, à Brignais, personne, dans l'armée royale, qui venait d'y passer la nuit avant de se préparer à un nouvel assaut contre Brignais tenu par les Tard-Venus, ni Jacques de la Marche, duc de Bourbon, le commandant de cette armée, ni ses chevaliers, ni la piétaille qui les accompagnait, n'envisageait que la journée se terminerait en catastrophe.

Chacun, au contraire, prédisait la victoire et même une victoire facile et éclatante. La bataille qui s'est déroulée en ce mercredi d'avant les Rameaux de l'an 1362, a eu un retentissement énorme à l'époque et a été le point de départ d'une réflexion qui a conduit à une réorganisation de la chaîne de commandement dans les armées du roi de France. Elle a opposé une armée envoyée par le roi Jean II, dit « Le Bon », aux « Tard-Venus », un rassemblement de « Grandes Compagnies » qui ravageaient la France vers la fin du premier tiers de la Guerre de Cent Ans.

Après la libération et le retour à Paris, en décembre 1360, du roi Jean le Bon, capturé par les Anglais lors de la Bataille de Poitiers en 1356, alors qu'une trêve entre Anglais et Français était signée, le roi de France licencia l'armée dont il n'avait plus besoin. Les soldats réduits au chômage se regroupèrent en bandes que l'on appela les « Grandes Compagnies » dont les activités principales étaient la rapine, l'assassinat, le viol et la destruction par l'incendie.

Quelques-unes de ces compagnies descendirent de Champagne, par la vallée de la Saône puis du Rhône, en ravageant tout sur leur passage. Après avoir contourné Lyon trop bien défendue, elles pillèrent et saccagèrent Pont-Saint-Esprit et tentèrent de prendre Avignon, séjour des Papes, ne s'en éloignant sans combat que moyennant une très lourde indemnité financière assortie, cependant, de leur excommunication. Poursuivant leur chemin, elles attaquèrent le Languedoc mais furent arrêtées et refoulées à travers l'Auvergne jusque dans la région lyonnaise où elles s'emparèrent de Rive-de-Gier puis de Brignais, en février 1362.

Pour se défendre contre cette menace, les Lyonnais font appel à leur suzerain, le roi de France, qui constitue en toute hâte à Autun une armée formée de 6 000 chevaliers auxquels s'ajoutent environ 6 000 autres combattants : sergents d'armes, « piétons », arbalétriers. Cette armée est commandée par le Duc Jacques de Bourbon, comte de la Marche, un cousin du roi. Elle rejoint rapidement Lyon et se dirige vers Brignais où elle établit son camp dans la plaine des Aiguers.

16 000 TARD-VENUS

En face d'elle se sont discrètement installés 16 000 Tard-Venus dont l'armée royale ne détecte pas la présence. Grâce à un document signé par eux quelque temps après la bataille, on connaît bien les chefs

de ces bandes : ils s'appellent Arnaud de Cervolles, dit l'Archiprêtre, Séguin de Batefol, ou Badefol, le Petit Meschin, Espiotte, Tallebardon, Naudon de Bagerant, Garcie du Châtel, Jean Aymery, Breteuil, le Bâtard de Monsac, le Bâtard de Mauléon, etc.

Arrivé sur place le 5 avril, le duc de Bourbon lance immédiatement son armée à l'attaque des murailles de Brignais. En vain, tous les assauts sont repoussés. L'armée se retire dans son camp où elle passe la nuit.

La journée du 6 avril aurait dû commencer par un nouvel assaut des forces royales contre les murailles de Brignais. Mais beaucoup de temps est perdu en préparatifs et en discussions. Soudain, devant les taillis du bois Goyet, l'actuel Petit Bois des Chênes situé à Saint-Genis-Laval en limite des Basses Barolles, apparaît un corps désordonné de Tard-Venus. C'est le piège dans lequel va tomber l'armée royale ! C'est alors le branle-bas. Il est environ 3 heures de l'après-midi, nous disent les chroniques, et c'est la ruée, la charge, désordonnée mais grandiose ! Lance en avant, les chevaliers galopent. Derrière les chevaliers, l'infanterie suit comme elle peut, mal exercée, mal commandée, mal armée.

Mais les Tard-Venus avaient prévu cette manœuvre des royaux et ramassé des milliers de pierres, les fameux galets du Rhône, faciles à trouver sur le terrain. Ils jettent une grêle de ces pierres sur les destriers lourdement chargés et sur les chevaliers et

contiennent ainsi la charge. Par deux fois les chevaliers s'élançant, par deux fois ils sont repoussés avec des pertes sérieuses.

C'est alors que la Compagnie La Margot, commandée par Séguin de Batefol, se faufile et attaque par surprise le flanc droit de l'armée royale engagée à fond dans sa charge vers le bois Goyet. Décontenancés par cette ruse qui n'était pas prévue par le code d'honneur de la chevalerie, les chevaliers reculent dans un désordre indescriptible écrasant les piétons qui les suivaient.

ANÉANTISSEMENT TOTAL DE L'ARMÉE ROYALE

Alors que les Tard-Venus du bois Goyet déferlent par le haut du bois, alors que ceux qui attaquaient le flanc droit de l'armée royale se renforcent, la garnison de Brignais sort de la ville et attaque par derrière. Et le fort parti dissimulé derrière les collines des Hautes Barolles descend de ses positions, barre la vallée et la route qui mène à Beaunant et coupe ainsi aux Royaux toute possibilité de retraite.

C'est alors la curée, l'anéantissement total de l'armée royale. Les combats sont farouches, tout particulièrement près de la ferme où tant de sang a coulé qu'elle y aurait gagné pour toujours, dit la légende, le nom de ferme des « Saignes ».

Rapidement le combat baisse en intensité. Du côté des royaux on comptera environ 10000 morts sur un effectif total de 12000 ! Il n'y a que très peu de survivants, des nobles pour la plupart. Parmi eux se trouvent Jacques de Bourbon et son fils aîné Pierre. Très gravement blessés, ils sont tombés aux mains des Tard-Venus qui les emmènent loin du champ de bataille ! Ils sont ainsi amenés sur un rocher qui se trouve sur la colline des Barolles qu'on appelle la « Pierre Souveraine ». Ils mourront quelques jours plus tard à Lyon.



De nombreux Tard-Venus, en particulier leurs chefs, disparurent de façon tragique dans les années qui ont suivi. Les autres furent exterminés à la bataille de Najera, ou de Navarette, la bataille ayant eu lieu entre ces deux villes de la Navarre espagnole où les avait entraînés Bertrand Duguesclin, le 3 avril 1367.

Quant à l'armée royale, elle fut affublée, après cette journée terrible, du sobriquet infamant d'« Armée Virecul », ce qui n'a, vous en conviendrez, rien de bien glorieux ! \$

Par Pierre Magnet, historien amateur.

Fête des Tard-Venus - Dimanche 9 septembre

« UNE GRANDE FÊTE POPULAIRE »

De nombreuses animations sont programmées dans le cadre du 650^e anniversaire. Avec en point d'orgue la grande journée festive du 9 septembre.

« Bien sûr, il n'est pas question de célébrer une bataille qui a fait de très nombreuses victimes. Notre idée est de proposer, à tous les Brignairots, une journée de rencontre et de convivialité, une grande fête populaire sur le thème du Moyen-Âge. Faire vivre la mémoire locale, tirer profit de cet épisode important de notre histoire, de notre patrimoine, de notre identité, c'était déjà l'esprit du Grand Potus de l'an 2000 qui avait remporté un franc succès... »

On l'aura compris à travers les propos de Teresa Bernardinis, adjointe à l'Animation, le 650^e anniversaire de la bataille de Brignais est avant tout un prétexte... à faire la fête !

Une « Fête des Tard-Venus » qui se déroulera le dimanche 9 septembre, à proximité du

Complexe sportif Pierre Minssieux, précisément sur l'ancien terrain de camping rebaptisé pour l'occasion « Campement du Barry ».

Un campement médiéval reconstitué

Le programme des réjouissances, concoctées ou coordonnées par le Comité des fêtes et le service animation de la Ville, est déjà bien ébauché. Foulée des Tard-Venus avec les Raids Eurosportifs, défilé costumé sous l'étendard des classes en 2, repas médiéval. De nombreuses animations seront également proposées dans un campement médiéval reconstitué pour l'occasion : spectacle de chevalerie, saltimbanques, cracheurs de feux, ateliers pédagogiques (cuisine, herboristerie...), jeux médiévaux ou encore marché artisanal... De nouvelles initiatives sont bien sûr les bienvenues. Tout comme les personnes de bonne volonté qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation de la manifestation à travers l'un des groupes de travail constitués (restauration, décoration, histoire, animations, communication). Le Comité des fêtes vous attend.

→ Renseignements : Comité des fêtes
SIACS Animation au 04 78 05 62 15
animation@mairie-brignais.fr



Ouvrage

HISTOIRE DE BRIGNAIS ET LA RÉGION À L'ÉPOQUE DES GRANDES COMPAGNIES

La Maison d'édition brignairote, Editions des traboules, publie ces jours un nouvel ouvrage consacré aux Grandes Compagnies. Un recueil de textes, choisis et présentés par René Berlivet et Philippe Merlin, relatifs à « l'œuvre » de ces compagnies d'aventuriers, qui, au lendemain du traité de Brétigny, sous les noms trop connus de Routiers et de Tard-Venus » exercèrent sur toute l'étendue du Royaume le pillage et la dévastation.

« En l'année 1360, plusieurs bandes réunies, formant un effectif d'environ seize mille hommes, commandés par des chefs hardis et expérimentés, se dirigèrent vers Lyon dans le but de rançonner une cité déjà célèbre par ses richesses »

« Histoire de Brignais », Editions les Traboules, mars 2012 - 22 €
<http://editionsdestraboules.com>
04 78 05 32 84



BLOC-NOTES

CENTRE SOCIAL : EN BREF

- Assemblée générale vendredi 4 mai à 19 h au Briscope
 - Gala de danse orientale vendredi 11 mai au Briscope
 - Ouverture des inscriptions pour le centre de loisirs (enfants de 3 à 11 ans) en juillet et août 2012 : permanence samedi 9 juin de 9 h à 12 h
 - Sortie familiale « à la mer » (Palavas les Flots) samedi 16 juin
- Rens. au 04 72 31 13 32

AVB : 200 ANS DE DÉLIBÉRATIONS

Les Amis du vieux Brignais n'ont cessé de préserver notre mémoire locale. Après les 25 000 actes d'état civil (naissances, mariages, décès) sur la période 1625-1906, l'association s'est attaquée aux registres des délibérations du Conseil municipal de Brignais. 5 245 pages ont été numérisées couvrant les travaux de l'assemblée communale sur plus de 200 ans (1790 à 1972). Une mine d'informations précieuses désormais consultable via internet sur le site de l'association : www.amis-du-vieux-brignais.fr

AVB : GRAND PRIX AUTOMOBILE

La section « Grand Prix » des Amis du vieux Brignais, organise son traditionnel rassemblement de véhicules anciens le dimanche 24 juin. Dès 7 h 30 le matin, des voitures anciennes, datant d'avant 1940, seront exposées dans le Parc de l'Hôtel de Ville. L'ensemble des participants s'élancera vers 9 h 30 pour un rallye touristique à travers les Monts du Lyonnais, direction Duerne. Chaque année, ce rassemblement vient commémorer les courses automobiles qui ont eu lieu sur notre commune en 1914 et 1924. Renseignement : Gabriel Kraft au 04 78 48 15 50 / Pierre Rochebloine au 04 78 05 16 93

FÊTE DES VOISINS À LA COMPASSION

Le 1^{er} juin, l'association des résidents de la Compassion organise, comme chaque année, sa fête des voisins. Rendez-vous est donné à tous à partir de 18 h 30 sur le terrain de football, boulevard des Allées fleuries. Renseignements : M. Caizes au 06 23 30 89 13.

AL MODERN'JAZZ : « A LA CO AINSI DANSE »

C'est le titre du spectacle que proposeront les élèves de la section Danse Modern' Jazz de l'Amicale Laïque le samedi 23 juin au Briscope (2 représentations à 15 h et 19 h 30). Direction artistique et mise en scène : Guillemette Chevrot et Marie-Elisabeth Gengler. Billets en vente à partir du 29 mai. Contact : viel.nath@free.fr

La Comme Ell'Dit

« LARGUEZ LES AMARRÉS ! »

Joyeuse pagaille et fous rires en perspective avec cette pièce de Jean-Claude Martineau.

La Comme Ell'Dit, troupe de théâtre amateur, vous propose le 5 mai à 20 h 30, le 6 mai à 17 h et le 7 mai à 20 h 30 au Briscope, une comédie comme on les aime : « Larguez les amarres » de Jean-Claude Martineau.

Maurice, dominé et malmené par sa femme Gisèle, ne peut se résoudre à larguer les amarres. Ses amis, Claude et Gilbert, qu'il retrouve chaque matin à l'auberge de Pauline, veulent le sauver de la déprime et le grandir aux yeux de sa femme. Pour cela, ils vont imaginer, au cœur même de l'auberge, un scénario farfelu auquel Maurice doit

faire participer, à son insu, sa redoutable épouse... Mais c'est sans compter sur Anaïs, une nièce un peu naïve ; sur Arsène Pichon, un pauvre parisien, timide et introverti ; sur sa mère possessive ; sans compter encore sur Félix, un petit truand en planque ; sans compter toujours sur M^{lle} Crampon, une fidèle cliente de la pension trop confiante et crédule, et sans compter enfin sur la réaction inattendue de Gisèle. Dès lors, ce qui ne devait être qu'une simple plaisanterie « à but humanitaire » vire rapidement à la plus joyeuse pagaille pour votre plus grand plaisir et vos plus grands fous rires ! **S**

► **Entrée :** 4 € enfant (- de 12 ans) / 8 € adulte / 20 € pour 2 adultes et 2 enfants
Renseignements et réservation au 06 74 59 47 30 ou maryse.sylvain.alexandre@orange.fr



Raids eurosportifs

SUEUR NOCTURNE

5^e édition, le samedi 30 juin, de la « Nuit de la St-Jean », le marathon nocturne de l'Ouest Lyonnais.

4 associations organisatrices (de coureurs de Brignais, Vourles, Taluyers et Soucieu) ; 42 kilomètres à parcourir ; 600 mètres de dénivelé ; 550 participants ; 250 en individuel ; 100 équipes de 3 relayeurs ; beauté et variété des paysages des collines et coteaux du Lyonnais...

Le décor est planté pour cette 5^e édition de la Nuit de la St Jean dont le départ sera donné le samedi 30 juin à 20 h au Complexe sportif Pierre Minssieux.

Amateurs de sueur et de bonne humeur nocturnes : à vos « runnings ». **S**



(Archive 2008)

► **Renseignement et inscriptions** sur nuitdelasaintjean.com

AL Encadrement - Bricolage - Arts

RÊVES D'ÉVASION

Découvrez le travail d'une année réalisé par les élèves de l'Amicale laïque dans cette exposition au Briscope.

L'exposition de fin d'année de la centaine d'élèves

des ateliers encadrement - cartonnage - déco et l'atelier d'Art se déroulera au Briscope du 11 au 17 juin (horaires: 10h/12h et 14h/18h).

Le vernissage est, lui, programmé le mardi 12 juin à partir de 18h30.

L'occasion de découvrir des travaux réalisés avec minutie, créativité et persévérance. Avec cette année le thème « Rêves d'évasion ».

L'occasion également, si vous êtes séduit, d'envisager de vous inscrire aux ateliers pour l'année prochaine... 



 **Atelier encadrement, cartonnage et déco:** cours de 2h 30 tous les 15 jours, les lundis, mardis et vendredis (13h30/16h) ou les mardis et mercredis (18h30/21h); 1 fois par mois le mercredi (18h30/22h).
Contact: Bernadette Fressynet au 06 22 19 76 71 / nadeffressynet@wanadoo.fr

 **Atelier d'art:** cours de 2h30 toutes les semaines, les vendredis matins (9h30/12h); jeudis et vendredis après-midi (14h/16h30) et les jeudis matins (19h/21h30).
Contact: Odile Bérard au 06 11 27 55 29 / odileberard@wanadoo.fr

Association musicale de Brignais

SUMMERSWING & FRIENDS

Dans le cadre de ses concerts « Carte blanche à... », le Summerswing, section Jazz de l'Association musicale de Brignais, invite le « Francheville Jazz Orchestra » le 12 mai à 20h30 au Briscope.

Une rencontre entre la formation brignairote et ce « big band » de 22 musiciens dirigé par Arnaud Jourdry, pour une plongée musicale dans l'histoire du jazz...



Le Francheville Jazz Orchestra

 **Renseignements:** Gilles Hemberger au 06 80 28 30 25 - gilles.hemberger@neuf.fr

BLOC-NOTES

AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE: PRENEZ DATE!

Cercles de lecture les jeudis 10 mai et 21 juin à 14h à la Villa de la Giraudière, salle Vallières.

Visite guidée, de St Jean aux Terreaux, le jeudi 24 mai, sur le thème « Le protestantisme à Lyon au 16^e siècle »
Rens.: Henriette Bernoud au 09 51 97 90 75 / 06 80 26 54 78 / h.bernoud@hotmail.fr

LE TOURDION: 11^e FESTIVAL DE CHANT CHORAL

C'est le samedi 2 juin, à 16h30, que se déroulera le 11^e festival de chant choral de la vallée du Garon, rassemblant plusieurs ensembles vocaux dans une église de la région. Rens.: p.voldoire@lvman.net / www.letourdion.fr

AMB - ECOLE DE MUSIQUE: CONCERT ET INSCRIPTIONS

Le grand concert de fin d'année réunissant les différents ensembles ainsi que les grands élèves en solistes accompagnés par l'Harmonie Municipale aura lieu le 9 juin à 20h30 au Briscope (libre participation aux frais).

Les inscriptions pour la rentrée 2012 se feront la semaine du 2 au 5 juillet uniquement sur rendez-vous. Rens.: au 04 78 05 51 74 / 04 26 00 01 50 / embrignais@sfr.fr

DELTA SPORT: RENDEZ-VOUS

La fête de fin de saison, grand gala du Judo aura lieu le jeudi 14 juin, à partir de 17h30 au Bri'Sports.

Tournoi de foot en salle le samedi 23 juin, dès 9h, toujours au Bri'Sports, suivi le dimanche 24 juin (14h, salle du Garon) d'un tournoi de pétanque. Rens.: 04 78 05 46 52 / 06 15 25 24 84 http://deltasportbrignais.free.fr

CLUB DE LA BONNE HUMEUR: UN AIR DE VACANCES

Après un voyage en Espagne (du 7 au 12 mai inclus) à Peniscola, véritable petit Nice sur la côte des orangers, les adhérents du club termineront l'année le 12 juin par un repas froid à la Cantarelle. Suspension des activités proposées les lundis et jeudis (14h à 17h30) à la Maison Guy de Chauliac, à compter du 28 juin à 17h30. Reprise le 3 septembre à 14 heures. Rens.: 04 78 05 11 83

COPISOL

« LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER... »

Bonne humeur et grand air sont les premiers carburants de ces joyeux marcheurs.

Le COPISOL, Comité intercommunal de l'Ouest lyonnais, est un ensemble de personnes qui désirent marcher dans la bonne humeur. Et toujours avec plaisir.

L'association, bien appréciée par tous ses adhérents, au nombre de 76 cette année, propose au fil des saisons, une balade (journée entière) de 15 à 20 kilomètres un dimanche par mois.

La « sortie week-end » (3 jours) en mai amènera cette année les adhérents motivés sur les bords du lac de Serre-Ponçon.

« Une après-midi de rencontre conviviale pour le tirage des Rois ainsi qu'un repas

en fin d'année pour clore la saison sont également traditionnellement inscrits au programme de l'année », complète Danièle Garabédian, présidente de cette joyeuse association.

« Dans la troupe, y'a parfois des rhumes, des absences... mais des râleurs, ça, ça n'se voit pas ! La meilleure façon d'marcher, c'est encore la nôtre... celle du COPISOL ! »



➤ **Renseignements :** Danièle Garabédian au 04 78 05 37 49 / ggarabedian@orange.fr

Croix rouge française - Antenne de Brignais

« VOUS SEREZ LES BIENVENUS »

Pour mener à bien et développer ses multiples actions au service des plus démunis, l'association fait appel aux bonnes volontés.

Secours alimentaire (236 familles reçues, 1250 colis préparés soit une tonne de denrées en 2011) ; « relais maman-bébé » (produits alimentaires, d'hygiène, vêtements et matériel de puériculture) ; Centre « accueil-écoute » pour l'aide aux personnes en difficultés ; atelier « photo-langage » pour les résidents du FRPA Les Arcades ; Arbre de Noël pour 140 familles organisé en partenariat avec le Secours catholique... Autant de missions assurées par la trentaine

de bénévoles, pour la plupart des retraités, de l'antenne de la Croix rouge française de Brignais, qui s'active tout au long de l'année pour venir en aide aux plus démunis, de plus en plus nombreux.

« L'esprit et la philosophie qui nous animent sont la solidarité, le partage, la neutralité et le respect des personnes. Nous souhaiterions développer d'autres actions. L'exiguïté et la configuration de nos locaux ne nous permettent pas de les réaliser pour l'instant », explique Mohamed L'Moubariki, vice président de la délégation de l'Ouest Lyonnais, en charge de l'antenne brignairoise.

« Nous sommes à la recherche d'un garage ou d'un petit entrepôt sur Brignais, facile d'accès, afin de stocker du matériel. Et si nos rangs se sont renforcés cette année, nous manquons encore de bénévoles pouvant assurer la logistique : conduire le camion, récolter les dons, charger, décharger, stocker, enregistrer les denrées. Si vous avez du temps disponible, de l'énergie et le désir de vous investir pour les autres, tout près de chez vous, vous serez les bienvenus dans notre équipe. Nous vous donnons rendez-vous un prochain vendredi, au 52 rue de Ronde », invite le bénévole.

Autre actualité à signaler : la tenue d'un concert, le samedi 26 mai, à 15 heures au Briscope, proposé par une chorale d'adolescents d'un collège de la Drôme et des jeunes de l'Ecole de musique de Brignais, destiné à récolter des fonds en vue du prochain spectacle de l'Arbre de Noël 2012.

Soutenez l'association et réservez dès à présent vos places !



La « vesti-boutique » propose, pour un prix modique, des vêtements de 0 à 3 ans et du matériel de puériculture.

➤ **Renseignements :** au 04 78 05 45 04. Permanences le vendredi au 52 rue de Ronde à Brignais.

- **Musique**
- **Spectacles - Théâtre**
- **Expo - Art - Culture**
- **Sport**
- **Cours et stages - Loisirs**
- **Enfants**

Tous les contacts des associations sont dans le guide pratique Ville de Brignais ou sur www.brignais.com, rubrique associations.

MAI

■ CONFÉRENCE UTA

Le 3 à 14h → Briscope
Université tous âges

■ CONFÉRENCE CINÉ JAPONNAIS

Le 4 à 19h
Médiathèque

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 4 à 19h → Briscope
Centre social et socioculturel

■ « PORTES OUVERTES » À LA MATERNELLE LASSAGNE

Le 5 de 10h à 12h
Maternelle André Lassagne

■ THÉÂTRE : « LARGUEZ LES AMARRES »

Les 5 et 7 à 20h30 et le 6 à 17h → Briscope
La Comme Ell'Dit

■ HEURE DU CONTE

Le 9 à 15h30
Médiathèque

■ CONFÉRENCE UTA

Le 10 à 14h → Briscope
Université tous âges

■ CERCLE DE LECTURE

Le 10 de 14h à 16h → Villa de la Giraudière
Amis de la bibliothèque

■ SPECTACLE DE DANSE ORIENTALE

Le 11 à 19h → Briscope
Centre social et socioculturel

■ SHIATSU (INITIATION)

Le 11 de 14h à 17h → Villa de la Giraudière
OTIVG et Nouveau Souffle

■ ATELIER DE DANSE

Le 11 à 20h30 → Salle Jacques Cartier
Danses et musiques traditionnelles

■ VENTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE REMISÉ

Le 12 → Lycée Gustave Eiffel
Lycée Gustave Eiffel

■ JOURNÉE DE L'EUROPE

Le 12 de 9h à 12h → Briscope
Associations de Jumelage et Ville

■ « CARTE BLANCHE » AU SUMMERSWING

Le 12 à 20h30 → Briscope
AMB-Summerswing

■ FOIRE DE PRINTEMPS

Le 13 → Centre-ville
Brignais Commerces



■ VIDE GRENIER

Le 13 de 8h à 18h → Complexe Pierre Minssieux
Basket Millery Charly Brignais

■ THÉÂTRE « CŒUR DE CUILLÈRE »

Le 15 à 19h30 → Briscope
Office Culturel de Brignais

■ EXPOSITION DE SCULPTURES

Du 18 au 2 juin
Espace culturel Saint-Clair

■ CARREFOUR DES ENTREPRISES

Le 24 de 8h30 à 18h → Complexe Pierre Minssieux
Fédération SOLEN

■ VISITE GUIDÉE

Le 24 → « De St Jean aux Terreaux »
Amis de la bibliothèque

■ RANDONNÉE COMMENTÉE DE L'AQUEDUC

Le 25
OTIVG

■ ATELIER DE DANSE

Le 25 à 20h30 → Salle Jacques Cartier
Danses et musiques traditionnelles

■ BOBAN ET MARKO MARKOVIC

Le 25 à 20h30 → Briscope
Office culturel de Brignais

■ CONCERT

Le 26 à 15h → Briscope
Croix rouge française - Antenne Brignais

■ TABLE D'HÔTES

Le 31 → Centre social
Centre social et socioculturel

■ CONFÉRENCE UTA

Le 31 à 14h → Briscope
Université tous âges

JUIN

■ FÊTE DES VOISINS

Le 1^{er} à 18h30 → Boulevard des Allées fleuries
Association des résidents de la Compassion

■ 11^E FESTIVAL DE CHANT CHORAL

Le 2 à 16h30 → Non communiqué
AMB - Le Tourdion

■ VENTES PRIVÉES

Le 2 → Lycée Gustave Eiffel
Lycée Gustave Eiffel

■ TOURNOI NATIONAL

Le 3 à partir de 8h30 → Briscope
Questions pour un Champion

■ CONFÉRENCE UTA

Le 7 à 14h → Briscope
Université tous âges

■ « PAROLES EN FESTIVAL »

Le 8 à 20h30 → Briscope
Médiathèque municipale

■ CONCERT DE FIN D'ANNÉE

Le 9 à 20h30 → Briscope
AMB - Ecole de musique

■ EXPO « RÊVES D'ÉVASION »

Du 11 au 17 de 10 à 12h et de 14h à 18h → Briscope
AL Atelier d'Art

■ FÊTE DE FIN DE SAISON

Le 14 à partir de 17h30 → Bri'Sports
Delta Sport Judo

■ JOURNÉE JEU

Le 14 de 10h à 19h → Villa de la Giraudière
Coordination Petite enfance

■ ATELIER DE DANSE

Le 15 à 20h30 → Salle Jacques Cartier
Danses et musiques traditionnelles

■ GALA DE DANSE ANNUEL

Le 16 à 17h → Briscope
Espérance et Vaillantes de Brignais

■ SORTIE FAMILIALE

Le 16 à 6h → Palavas les flots
Centre social et socioculturel

■ NETTOYAGE DU GARON

Le 16 de 9h à 12h → Complexe Pierre Minssieux
Ville de Brignais / SPL

■ CERCLE DE LECTURE

Le 21 à 14h → Villa de la Giraudière
Amis de la bibliothèque

■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 de 17h30 à 23h → En ville...
Ville de Brignais

■ DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Le 21 → Vallée en Barret
OTIVG

■ DÉCOUVERTE QI-GONG ET TAI CHI CHUAN

Les 22 et 23 de 14h à 17h → Villa de la Giraudière
OTIVG et Association Nouveau Souffle

■ GALA DE DANSE ANNUEL

Le 22 → Briscope
Association Familiale

■ TOURNOI DE FOOT EN SALLE

Le 23 à 9h → Bri'Sports
Delta Sport Judo

■ SPECTACLE DANSE- « A LA CO AINSI DANSE »

Le 23 à 15h et 19h30 → Briscope
AL Danse Modern'Jazz

■ GRAND PRIX AUTOMOBILE

Le 24 à 7h30 → Parc de l'Hôtel de Ville
AVB - Section Grand prix

■ TOURNOI DE PÉTANQUE

Le 24 à 14h → Salle du Garon
Delta Sport Judo

■ ATELIER DE DANSE

Le 29 à 20h30 → Salle Jacques Cartier
Danses et musiques traditionnelles

■ FESTIVAL DE DANSES FOLKLORIQUES PORTUGAISES

Le 30 → Complexe Pierre Minssieux
Association culturelle et sportive franco-portugaise

■ RANDONNÉE COMMENTÉE DE L'AQUEDUC

Le 30
OTIVG

■ NUIT DE LA SAINT-JEAN

Le 30 à 20h → Complexe P.Minssieux
Raids Eurosportifs

Tous Ensemble pour Brignais

LE CENTRE-VILLE UN AXE FORT DE NOTRE MANDATURE

Après la requalification de nos entrées de ville, la réflexion sur le devenir des différents quartiers de Brignais, du Garel, de la Giraudière, de la gare ou des Pérouses, notre équipe a inscrit la redynamisation du centre bourg comme l'un des thèmes centraux de notre mandature.

Les études menées démontrent le caractère contraint du centre bourg et la nécessité de renforcer son attractivité. Cette amélioration passe par une meilleure accessibilité pour tous, une requalification de l'environnement urbain tout en permettant un développement commercial.

Ce projet a été mené dans le cadre d'une démarche

participative en collaboration avec des représentants d'associations, de riverains, d'usagers, de commerçants, d'élus et de techniciens qui nous ont accompagnés dans notre réflexion, en nous donnant leur vision de notre territoire.

Lieu fédérateur et emblématique de Brignais, le centre-ville dispose d'atouts incontestables tant par la qualité de son architecture préservée, que par la dynamique de l'activité commerciale.

Les premiers aménagements ont permis de mettre en valeur les ruelles piétonnes situées de part et d'autre de l'avenue de Verdun et de la rue de la Giraudière, valorisant ainsi les

éléments de notre patrimoine architectural et encourageant de nouveaux modes de déplacement, à pied ou à vélo.

Notre ambition : poursuivre et amplifier l'effort d'aménagement et d'organisation de notre centre bourg afin de mieux partager l'espace.

La reprise de l'éclairage public et le réaménagement progressif des berges du Garon vont permettre aux Brignairots de se réapproprier ces cheminements piétons le long de ce cours d'eau qui traverse notre commune.

Le centre de Brignais reste un lieu de vie très animé. Il est important de maintenir et de

renforcer cette dynamique en valorisant les différents espaces publics et en permettant le développement raisonné d'un village qui doit se densifier en économisant de l'espace.

Un véritable centre de vie mettant en relation des espaces de vie collectifs et des espaces préservés, permettant un mieux vivre entre les différents acteurs de notre cité.

Les membres de la liste TEPB



Brignais Pour Tous

100^e BRIGNAIS MAGAZINE: HONNEUR AUX ÉLUS

Les grandes avancées sociales reposent en très grande partie sur la Gauche : congés payés, suppression de la peine de mort, pacs, décentralisation, CMU, APA, politique de la ville... Pour nous, c'est justement grâce au scrutin proportionnel en 1983 que nous sommes présents au sein du conseil municipal.

Nous avons donc en mémoire toutes les rétrospectives qui font ce numéro spécial de la 100^e parution.

Totalement bénévoles et désintéressés, c'est notre force

Nous sommes heureux d'avoir participé par nos votes, notre opposition, nos engagements aux réalisations de notre commune.

Pour nous c'est toujours l'intérêt général qui a primé et nous en sommes fiers.

Fiers de s'opposer au boulevard urbain qui doit traverser le quartier résidentiel de la Plaine d'Elite; fiers d'avoir défendu le personnel communal pour faire valoir ses droits; fiers de s'être battus avec les parents d'élèves pour les études gratuites dans les écoles de Brignais, fiers de défendre la laïcité, l'école et les services publics...

Les projets actuels pour la culture, le centre nautique intercommunal, la politique de la ville et le logement social nous conviennent. Nous les soutenons.

En revanche, l'urbanisation prévue pour accueillir 200 familles en 6 mois, alors que le pôle petite enfance est déjà saturé, que d'autres équipements comme les écoles, les transports en commun et le stationnement en centre-ville ne sont pas adaptés, nous préoccupe.

Que dire des positions hors Grand Lyon qui nous privent des TCL

La liaison tram-train à venir ne réglera pas tout, les TCL sont la solution aux déplacements en toute liberté... En 1975 nous avons déjà manifesté pour réclamer les TCL.

En 2012 soit 36 ans après, aucun maire n'aura eu le courage de s'engager pour avoir les TCL en adhérant au Syndicat des transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL).

A présent bloqué par la CCVG (communauté extrêmement riche) qui tergiverse, le maire de Brignais muet par peur de se désolidariser, n'ose rien. Pourtant c'est dans son programme.

Chaponost, la socialiste de la CCVG, a eu le courage de se singulariser. Le maire et la majorité des élus ont voté « OUI » à

l'adhésion au SYTRAL au dernier conseil municipal public.

Résultat : les Brignairots verront passer les TCL sous leur nez sans s'arrêter. Scandaleux. Allez Monsieur le Maire, pourquoi pas Brignais dans l'intérêt de TOUS!

Ne protégez pas les entreprises de la prise en charge de leur participation « transports » versée aux salariés et/ou ne craignez pas de décevoir les plus frileux de la CCVG.

Faites gagner l'intérêt général devant tous les intérêts privés des amis. Ce sera votre cadeau et du même coup le nôtre pour cette 100^e parution.

Les élus de Brignais Pour Tous Christiane Constant, Philippe Bourret, Annie Miralles, William Ramos

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics

NON AU NOUVEAU TRAITE EUROPEEN (SUPER MAASTRICHT)

Il ne doit pas être ratifié!

Le 2 mars, vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement ont signé un nouveau traité européen.

Ce nouveau traité de Bruxelles reprend tout le traité de Maastricht, mais en pire! Il impose l'adoption de la « règle d'or » sur l'équilibre des finances publiques « de préférence en les inscrivant dans la Constitution ». Il impose de réduire d'au moins 5 % par an la dette publique lorsqu'elle dépasse 60 % du PIB. Pour la France, cela représenterait 90 milliards d'euros par an, bien plus que le budget de l'Education nationale! Et « en cas de déficit excessif », il oblige à adopter un programme de « réformes structurelles »: privatisations, déréglementation, démantèlement des régimes de protection sociale et du Code du travail, baisse des salaires et des retraites...

C'est une véritable dictature que veut imposer ce traité.

Ce que le traité de Bruxelles veut imposer, ce sont des mesures de destruction qui provoqueraient en France, un chaos pire que ce qui se passe en Grèce aujourd'hui. Dans tous les pays, les travailleurs et les peuples sont fondés à combattre pour repousser les plans de misère et de déchéance.

Le 2 mars, avant l'élection présidentielle et les élections législatives, Sarkozy a signé ce traité au nom de la France. Trois jours plus tôt, au Sénat, le Parti socialiste, pourtant majoritaire, s'est abstenu — et on ne peut que le regretter — lors du vote sur le traité européen de stabilité (MES) qui met en place un FMI dans toute l'Europe. Cette abstention a permis ainsi à la minorité UMP au Sénat de faire passer ce traité qui est lui-même relié au traité de Bruxelles.

Le traité de Bruxelles devrait être soumis à ratification en France après les élections.

A tous ceux qui veulent chasser Sarkozy et sa politique, nous disons que le peuple français, lors du référendum de 2005, a rejeté le traité constitutionnel dont toutes

les dispositions sont reprises dans le traité de Bruxelles. Pour que la politique mise en œuvre demain réponde, même partiellement, aux besoins de la population laborieuse et de la démocratie, il faut commencer par empêcher la dictature de "super Maastricht".

Un appel à réaliser partout l'unité, sans préalable ni condition, a été lancé à l'initiative du Parti Ouvrier Indépendant:

Le 2 mars à Bruxelles, vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement ont signé un nouveau traité européen: le TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union européenne).

Il reprend tout le traité de Maastricht mais en pire.

Il vise à institutionnaliser la « règle d'or » imposant les « pactes de disciplines budgétaires ».

Il généralisera à toute l'Europe les plans de misère et de régression sociale imposés au peuple grec.

Ce traité devrait être soumis à ratification en France après les élections.

UNITÉ SANS PRÉALABLE NI CONDITION POUR BLOQUER CE TRAITÉ.

QUEL QUE SOIT LE RÉSULTAT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES:

LE TRAITÉ DE BRUXELLES NE DOIT PAS ÊTRE RATIFIÉ!

Nom Prénom:

Adresse: E-mail:

Signataire de cet appel d'unité, je vous invite à le signer et à me l'envoyer.

Odile Mirguet, Conseillère municipale

18 bis rue Simondon

pl Guy de Chauliac
69530 BRIGNAIS



04 72 31 66 33

Le Pont Vieux

Christèle et Jérôme GAGNEUX

vous accueillent du mardi au vendredi midi
et les vendredis et samedis soirs

autres services sur réservation
à partir de 15 personnes

• Consultez nos menus sur

www.pontvieux.fr





1971 / 2012

100^e numéro Brignais Magazine

Retrouvez tous les numéros disponibles au téléchargement sur www.brignais.com rubrique Brignais Magazine





Le village autour de 1956.

100^E NUMÉRO DE BRIGNAIS MAGAZINE

Trait d'union

C'est à l'été 1971 que paraît le 1^{er} numéro du « Bulletin Municipal de Brignais ». 41 ans après, le Garon a vu couler de l'eau sous le Pont vieux! Et le petit village est devenu grand.

Tel un témoin que se transmettent les générations, « Brignais Magazine » s'est fait, sur quatre décennies, le rapporteur fidèle et attentif de la vie de la collectivité.

La réalisation de ce 100^e numéro était une occasion toute trouvée de replonger le lecteur que vous êtes dans les 99 fascicules précédemment édités.

C'est à un voyage dans le temps, dans une histoire patiemment consignée au fil des pages que ce nouveau numéro vous propose de plonger.

Car pour comprendre la réalité de notre cité aujourd'hui, pour envisager son devenir demain, il est important de se rappeler le chemin parcouru...

« [...] C'est dans l'espoir que ce Bulletin constituera un nouveau trait d'union entre la municipalité et la population que nous avons voulu le réaliser. [...] Nos lecteurs y trouveront un rapide tour d'horizon de nos institutions communales, ainsi qu'un aperçu de nos projets, de nos efforts, de nos problèmes.

Nous souhaitons qu'en prenant connaissance des divers articles, puisse être examiné et apprécié le chemin parcouru, et qu'en même temps, puisse être envisagé ce qui, nous tenant à cœur, reste à accomplir au bénéfice de toute la collectivité. »

C'est par ces mots que Pierre Minssieux, Maire de Brignais de 1942 à 1978, signe, en 1971, l'édito du premier numéro du Bulletin Municipal de Brignais, qui deviendra, en juin 1988, Brignais Magazine. Par ces mots également qu'il fixe la finalité de cette publication municipale.

Outil de dialogue, au service de la connaissance et de la compréhension des « affaires communes » : cette mission originelle, Brignais Magazine et ses rédacteurs successifs se sont efforcés de la respecter et de la faire vivre, au fil de ces 41 années.

En 99 numéros, c'est une belle tranche de l'histoire récente de la commune que nous y trouvons consignée. Et dans laquelle nous vous proposons de replonger à travers ce 100^e numéro, tel un pont jeté entre le passé et l'avenir...

« La vie doit être vécue en regardant vers l'avenir, mais elle ne peut être comprise qu'en se retournant vers le passé. »

Sören Kierkegaard



BM 1, p. 1 - 1971



Séance du Conseil municipal, juin 2005

CONSEIL MUNICIPAL

Des représentants omniprésents

En 41 ans, Brignais a connu 3 maires et 7 équipes municipales successives. Au total, 126 élus, dont 42 femmes, qui ont eu la charge de conduire les affaires communes. Des noms et des visages naturellement très présents au fil des 99 numéros...

Un Bulletin Municipal est, par nature, le relais privilégié pour présenter celles et ceux qui, désignés par la population pour la représenter, sont amenés à siéger au sein du Conseil municipal.

Si le Maire, premier magistrat de la commune et directeur de la publication, apparaît de façon récurrente dans chacune des parutions, notamment à travers l'exercice obligé de l'« édito », ses adjoints, conseillers municipaux, délégués ou non, figurent également en bonne place dans les pages, tout particulièrement dans les numéros qui viennent rendre compte d'une élection.

Longtemps, jusqu'en 1988 (BM 27), ce sont les élus qui signent les articles du Bulletin Municipal. La parole leur est régulièrement donnée aujourd'hui encore, au moment d'évoquer les dossiers qui les concernent.

Sur la période qui nous intéresse (1971-2012), le lecteur retrouve la trace de 7 mandatures successives, au sein desquelles les femmes affirment peu à peu leur place.

Le Conseil, élu en mars 1971, présidé par Pierre Minssieux, Maire depuis 1942, est composé de 23 membres, parmi lesquels 3 représentantes de la gente féminine.

Elles seront 5 à siéger, dès mars 1977, dans le nouveau Conseil, toujours composé de 23 membres, où Michel Thiers succède à Pierre Minssieux en tant que Maire.

OPPOSITION, FÉMINISATION...

En 1983, la réforme du mode de scrutin, consécutive à la Loi du 19 novembre 1982 (dite Loi Defferre), introduit une part de proportionnelle dans la représentation. Une opposition, forte de 5 sièges, fait ainsi son entrée dans une assemblée qui compte désormais 29 membres.

La mandature qui s'ouvre en 1989 sera celle de la première nomination d'une femme à un poste d'adjoint (Marie-Thérèse Gardon à l'Éducation). Elle sera également celle qui verra apparaître dans une publication municipale, un espace d'expression réservé aux élus d'opposition (BM 31 – 1989). Une pratique démocratique qui se répand mais qui ne deviendra un droit qu'en 2002, avec la loi dite de la Démocratie de proximité.

En 1995, alors que la population de Brignais a dépassé la barre symbolique des 10 000 habitants (10 036 en 1990), le Conseil municipal compte désormais 33 membres. La

liste « Ensemble pour Brignais » conduite par le Maire sortant Michel Thiers doit en passer par un second tour (une 1^{re} à Brignais !) pour remporter l'élection avec 44,74 % des suffrages, soit 24 sièges. Trois listes d'opposition sont alors représentées.

Avec la loi du 6 juin 2000 sur la parité et l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions politiques, le Conseil municipal de mars 2001 compte 16 élues pour 33 sièges, et 3 adjointes.

Ce mandat est marqué par le passage de témoin programmé de Michel Thiers à Paul Minssieux.

Le premier, élu depuis 1971, passe le flambeau au second qui avait fait son entrée au Conseil municipal en 1983.

Ce mandat est également celui qui voit l'élection symbolique par les enfants des écoles, d'un premier Conseil municipal junior (CMJ en 2002), envisagé comme un outil au service de l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté pour les jeunes Brignairois.

L'actuel Conseil municipal, issu du scrutin de mars 2008 et présidé par Paul Minssieux, représente la population jusqu'aux prochaines élections municipales, prévues en 2014.

REGARD

« Extraordinaire stabilité »

Georges Imhoff - Maire de Schweighouse

“ En tant que maire et habitant de Schweighouse [...], ce qui me vient à l'esprit, c'est le fait que depuis 1946, Brignais n'ait connu que trois maires : Pierre Minssieux, Michel Thiers et Paul Minssieux. C'est signe d'une extraordinaire stabilité politique bénéfique pour votre commune.”





Le Conseil municipal de 1971 (BM 1, p. 3 et suivantes)

REPÈRES

Des noms, des visages, pour une continuité d'action

Scrutin du 14 mars 1971

• Election du Maire en séance exceptionnelle du Conseil municipal du 19 mars 1971 :

Maire : Pierre MINSSIEUX (Liste Républicaine d'Union pour la Gestion et la Défense des Intérêts Communaux)

Conseillers municipaux : Claude TERRASSE, Louis VENET, André MOSSIERE, Pierre LAPLACE, Jacques NICHIL, Georges LOMBARD, Jean DARFEUILLE, Marcel ARNAUD, René PIERREFEU, Marcel PERRAUD, Julien BOHAS, Raoul BRUNOT, Michel THIERS, Charles LOMBARD, Marinette BARNIER, Jacques DUGAS-VIALIS, Jean FERROLLET, Jean BERNARD, Yvonne SOUBEYRAT, Marie-Thérèse GARDON, Louis GACHET, Daniel GAILLARD

Scrutin du 20 mars 1977

• Election du Maire en séance exceptionnelle du Conseil municipal du 26 mars 1977 :

Maire : Michel THIERS (Liste d'Union pour la Gestion Communale)

Conseillers municipaux : René PIERREFEU, André MOSSIERE, Marcel ARNAUD, Jean FERROLLET, Roger TISSOT, Marcel PERRAUD, Jean DARFEUILLE, Maurice PERRIER, Georges LOMBARD, Alexandre GENELOT, Annie PLANTIN, Michel DENIS, Daniel GAILLARD, Marie-Thérèse GARDON, Pierre LAPLACE, Marie-Hélène CORTIAL, Anne-Marie PIEGAY, Roger GURET, Marcel MASSON, Daniel VIAL, Jacques DUGAS-VIALIS, Monique LAURINO

Scrutin du 6 mars 1983

• Election du Maire en séance exceptionnelle du Conseil municipal du 11 mars 1983 :

Maire : Michel THIERS (Liste d'Union pour la Gestion de Brignais)

Conseillers municipaux : Marcel MASSON, Richard RAFFIN, Jean DARFEUILLE, Paul MINSSIEUX, Jean FAYOL, Alexandre GENELOT, Marcel ARNAUD, Roger GURET, Anne-Marie PIEGAY, Denise CHERMETTE, Gérard BERTICAT, Cécile VAN DEN BROECK, Michèle RAKOUTZ, Guy BERNOLLIN, Michel CORTIAL, Gérard SAGNOLE, Bernard BRUNOT, Dominique VIRET, Marie-Thérèse GARDON, Patrick MIALON, Jean RIGAUD, Eric CLAER, Françoise MARTORELL

(Liste d'Union des Forces de la Majorité) : Jean LAPLACE, Louis PONTVIANNE, Denis BRAND, Christiane CONSTANT, Catherine CASTELAIN

REGARD

« Un acte d'engagement »

Christiane Constant - *Elue d'opposition depuis 1983*

Si depuis 1983, la société et les processus de décision se sont sans doute complexifiés, la fonction d'élu local n'a à mon sens pas vraiment évoluée. Hier comme aujourd'hui, être conseiller municipal reste un acte d'engagement et de participation à la vie citoyenne, avec toujours cette même envie de transformer notre environnement pour le bien-être collectif."



le Conseil Municipal élu le 20 mars 1977

Le Conseil municipal de
1977 (BM 6, p. 9)

(Photo : Jacques Dugas)



Marcel MASSON



Richard RAFFIN



Jean DARFEUILLE



Paul MINSSIEUX



Jean FAYOL



Alexandre GENELOT



Marcel ARNAUD



Roger GURET



Arna-Maria PIEGAY



Denise CHERMETTE



Gérard BERTICAT



Cécile VAN DEN BROECK



Michèle RAKOUTZ



Guy BERNOLIN



Michel CORTIAL



Gérard SAGNOLE



Bernard BRUNOT



Dominique VIRET



Marie-Thérèse GARDON



Patrick MIALON



Jean RIGAUD



Eric CLARR



Françoise MANTOPELLI



Jean LAPLACE



Lucie PONTVIANNE



Denis BRAND



Christiane CONSTANT



Catherine CASTELAIN

Le Conseil municipal de 1983 (BM 14, p. 4 et suivantes)

Scrutin du 12 mars 1989

• Election du Maire en séance exceptionnelle du Conseil municipal du 18 mars 1989 :

Maire : Michel THIERS (Liste Réussir Brignais)

Conseillers municipaux :

Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Marie-Thérèse GARDON, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD, Jean-Louis IMBERT, Philippe CHABUT, Dominique VIRET, Jean DARFEUILLE, Anne-Marie PIEGAY, Denise CHERMETTE, Cécile VAN DEN BROECK, Marie-Thérèse MAUCOUR, Guy BERNOLLIN, Christiane BOUTE, Louis ROLLAND, Maurice REY, Jean-André CARRAS, Serge TOUILLIEZ, Gérard DREUX, Brigitte GUILLAUD, Martine RIBEYRE, Franck DESGEORGES (Liste Brignais Pour Tous) : Jean LAPLACE, Claude LESIMPLE, Pierre VIAL, Christiane CONSTANT, Guy ORLANDINI

• Entrées en cours de mandat : Henriette ORSETTI, André FAVRE, Christian TOUBOULIC

Scrutin du 18 juin 1995

• Election du Maire en séance exceptionnelle du Conseil municipal du 25 juin 1995 :

Maire : Michel THIERS (Liste Ensemble pour Brignais)

Conseillers municipaux : Paul MINSSIEUX, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-Louis IMBERT, Jean-Marc MARTORELL, Louis ROLLAND, Dominique VIRET, Serge TOUILLIEZ, Cécile VAN DEN BROECK, Marcel MASSON, Henriette ORSETTI, Rémi CUISINIER, Christiane BRACOUUD, André FAVRE, Gilles DESFORGES, Emmanuel BECK, Maurice REY, Gérard COULOMBIER, Martine VIALET, Dominique CARETTE, Martine RIBEYRE, Françoise FREYBURGER, Thierry LOUIS, Raphaëlle GARDON (Liste Brignais pour Tous) : Claude LESIMPLE, François MATHEVET, Christiane CONSTANT, Guy ORLANDINI, Christian TOUBOULIC (Liste Brignais fait Front) : Maurice CLEMENCON, Jean-Paul VEYRARD (Liste Brignais 95) : Marc VALENTIN, Guy BOISSERIN

• Entrées en cours de mandat : Marcel ARNAUD, Jean-Paul CLOUZEAU (Liste Ensemble pour Brignais), Annie MIRALLES (liste Brignais pour Tous), Chantal SERVOS (Liste Brignais 95)

Comment les élus ont-ils assumé leurs charges ?

1983 : Décryptage du travail des élus au quotidien (BM 13, p. 26)

DES ÉLUS - UNE ÉQUIPE

Le Conseil municipal de 1989 (BM 30, p. 21)



Le Conseil municipal de 1995 (BM 44, p. 13 et suivantes)



Le Conseil municipal de 2001 (BM 60, p. 7 et suivantes)



Le Conseil municipal de 2008 (BM 84, p. 15 et suivantes)

Scrutin du 11 mars 2001

• Election du Maire en séance exceptionnelle du Conseil municipal du 17 mars 2001 :

Maire: Michel THIERS (Liste Ensemble pour Brignais)

• Election du Maire en séance exceptionnelle du Conseil municipal du 19 janvier 2006 :

Maire: Paul MINSSIEUX (Liste Ensemble pour Brignais)

Conseillers municipaux: Cécile VAN DEN BROECK, Paul MINSSIEUX, Jean-Louis IMBERT, Marie-Thérèse MAUCOUR, André FAVRE, Dominique VIRET, Gilles DESFORGES, Martine RIBEYRE, Marcel MASSON, Jean-Paul CLOUZEAU, Thérèse BERNARDINIS, Marie-Claire DESSIRIER, Christine BISCH, Jacqueline SAYER, Pascale PARES, Serge BERARD, Guy BARRAL, Chantal SERVOS, Pascale SUSSERET, Sylvie GUINET, Paul LAURENT, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Guy BOISSERIN, Corinne GUTTON, Pascal GRILLON, Thierry LOUIS Pierre VIAL (Liste Brignais Pour Tous), Annie MIRALLES, Christiane CONSTANT, Jean-Luc ANTHOUARD, Ernesto FERNANDES Odile MIRGUET (Liste Défense de la Démocratie Communale, de la Laïcité et des Services publics)

• Entrées en cours de mandat : Edwige ALGUACIL, Radhouane ZAYANI, Corynne FONTANA, Dominique DURGUEIL

Scrutin du 9 mars 2008

• Election du Maire en séance exceptionnelle du Conseil municipal du 15 mars 2008 :

Maire: Paul MINSSIEUX (Liste Tous Ensemble pour Brignais)

Conseillers municipaux: Jean-Louis IMBERT, Sylvie GUINET, Thierry LOUIS, Marie-Claire DESSIRIER, Guy BOISSERIN, Martine RIBEYRE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Teresa BERNARDINIS, Gilles DESFORGES, Dominique VIRET, Marinette BRET, Geneviève NAVARRO, Jacqueline SAYER, Dominique DURGUEIL, Jean-Pierre BAILLY, Solange JUANES, Christophe REBOUL, Paul LAURENT, Isabelle LAUGIER-MARTIN, Radhouane ZAYANI, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Philippe BELLEVERGUE, Christine LANOIR, Vincent KIRKLAR, Philippe BRUNEL, Edwige ALGUACIL, Clément MOGAVERO Christiane CONSTANT (Liste Brignais Pour Tous), Philippe BOURRET, Karima IBNOU, William RAMOS Odile MIRGUET (Liste Défense de la Démocratie Communale, de la Laïcité et des Services publics)

• Entrées en cours de mandat :

- Fabrice PEYRIN, Anne RICOUX, Eric BEAUVOIS, Muriel GAUTHIER (Liste Tous Ensemble pour Brignais)
- Annie MIRALLES (Liste Brignais Pour Tous)



2006 : changement de maire en cours de mandat (BM 75, p. 13 et suivantes)



CROISSANCE

Petit village deviendra grand...

En 1971, Brignais est à l'aube d'une nouvelle ère. L'arrivée de nouvelles populations qui viennent s'y installer préfigure le passage du village au rang de petite ville de 12 000 habitants.

« *Tout augmente, mon bon monsieur!* »... Surtout à Brignais en une décennie (de 1970 à 1980). Chiffres du recensement, évolution des effectifs scolaires, analyse des budgets communaux... Tous les indicateurs le montrent : Brignais passe, au tournant des années 70, dans une nouvelle dimension.

La construction de nombreux logements dans le cadre de programmes nationaux « imposés » par l'Etat (Clos Paris, Jonquilles, Pérouses...) répond à l'arrivée de nouvelles populations, venant d'horizons plus ou moins lointains, et amorce un mouvement de gonflement de la population.

Pour André Mossière, ancien élu, « *la construction des Pérouses représente, [pour moi], le premier grand tournant dans la vie de Brignais* ».

Une autre étape révélatrice du développement de la commune est l'inauguration de l'Hôtel de Ville, en mars 1985. Avec l'augmentation de la population se développent les services municipaux et les agents communaux toujours plus nombreux se trouvent vite à l'étroit dans l'ancienne mairie du village, place Gamboni.

DE LA MAIRIE DU VILLAGE À L'HÔTEL DE VILLE

Le Bulletin Municipal de mars 1986 (BM 21, p. 22-23) s'arrête largement sur cet événement qui marque les esprits de nombreux Brignairots !

L'inauguration avait attiré, le 14 décembre 1985, plus de 1 200 personnes, et de nombreuses personnalités politiques, à l'image de Raymond Barre, alors député du Rhône. « *L'inauguration*

d'une nouvelle Mairie n'est-elle pas le symbole de la vitalité d'une commune ? » commentera, dans son discours, Jean Palluy, alors président du Conseil général.

Car, en effet, plus qu'une inauguration, cet événement traduit un changement de dimension pour la Ville. Il n'est rien d'autre que la manifestation d'une mutation opérée par Brignais au cours du 20^e siècle.

Du petit village de 1 900 âmes en 1908 décrit par René Charroin dans le Bulletin Municipal de mars 1990 (lire par ailleurs), Brignais avait déjà atteint 3 041 habitants en 1962 et 9 577 au début des années 1980. Entre 1962 et 1982, la population a ainsi triplé.

Une croissance rapide à laquelle la Ville a dû faire face en renforçant les services communaux.

DE NOUVEAUX ENJEUX

De la vingtaine d'employés (écoles comprises) en 1971 – parmi lesquels deux cantonniers, un garde champêtre et un jardinier –, la Ville compte, en 1988, 124 agents et de nouveaux services capables de répondre aux nouvelles responsabilités imposées par les lois de décentralisation mais aussi aux besoins d'une population grandissante constituée pour 40,5 % de moins de 19 ans d'après les chiffres Insee de 1983 (BM 15, p. 19).

L'évolution des effectifs scolaires, abordée dans les premiers numéros du Bulletin, permet d'en témoigner. 1 145 élèves au début des années 70, ils étaient 1971 à prendre le chemin de l'école maternelle et élémentaire en 1978. Une

DANS LE TEXTE...

« On aime Brignais, on s'y attache ! »

En mars 1990, René Charroin pointait, non sans nostalgie, le développement constant de la commune et nous offrait alors une amusante description de ce petit village qu'était Brignais il y a un siècle... « *En 1908-1910, Brignais était une petite commune (1900 habitants environ) à activité principalement agricole. Chaque dimanche et jour de fête des beaux jours, une foule de Lyonnais débarquaient du tramway « Lyon-7 chemins », venaient s'y divertir, danser au son du piano mécanique, s'y promener jusqu'aux aqueducs romains, s'y baigner, pêcher, jouer aux boules et aussi déguster la friture du Garon* ».

**Bulletin Municipal n°33
de mars 1990 (extrait).**



En 1973, l'arrivée de nouvelles populations, venues d'horizons divers, amorce un mouvement de gonflement de la population qui nécessite la construction de nouveaux logements. Avec le souci de l'accueil, la municipalité s'adresse aux nouveaux Brignairots dans leur langue maternelle.

(Bulletin n° 3, 1973)

BRIGNAIS GRANDIT

Nous pouvons tous constater, au cours de nos déplacements, dans notre village, que de nouveaux Brignerots arrivent. Ayons tous le souci de les accueillir, afin que l'ambiance amicale qui existe continue à se développer.

Le Clos Paris, la S.C.I. La Côte, les H.L.M. des Perouses, et des maisons individuelles voient le jour et se peuplent de familles auxquelles nous souhaitons la bienvenue.

Voici la liste des permis de construire pour 1971 et 72.

- 1971 - 17 projets de maisons individuelles déposés et accordés.
- 2 projets de maisons jumelées accordés.
- 14 projets déposés.
- 22 bâtiments industriels déposés - 4 refusés par l'urbanisme (égout).
- 1972 - 10 projets de maisons individuelles déposés en cours.
- 10 projets de maisons individuelles déposés et accordés.
- 1 projet de maison individuelle refusé (urbanisme).
- 34 villas refusées par l'urbanisme (sans viabilité)
- 5 bâtiments industriels déposés :
1 accordé - 3 en cours - 1 refusé.

ET LA POSTE

Le ministère des P.T.T. a loué le fond de commerce de Mr Carras, sis 131 rue Général-de-Gaulle, depuis près de deux ans.

Les travaux d'installation sont très avancés. D'ici peu et peut-être avant la distribution de ce bulletin, nous aurons un bureau clair et spacieux pour la satisfaction de tous.

Les travailleurs immigrés

représentent plus de 10 % de la population.

Brignais compte actuellement 513 personnes dont 154 enfants, de nationalité étrangère. Les ressortissants algériens, bien que très peu soient naturalisés, ne sont pas encore recensés comme étrangers.

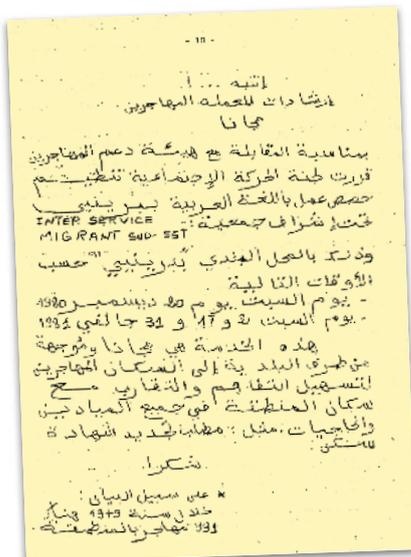
On trouve :

- 140 Italiens, dont certaines familles habitent Brignais depuis 1934;
- 111 Espagnols, dont 4 réfugiés politiques de 1936;
- 48 Portugais;
- 42 Tunisiens;
- 27 Marocains;
- 7 Yougoslaves, à la Sté Canard-Volland;
- 6 Suisses;
- 2 Polonais.

Il y a parmi ces immigrés, beaucoup de travailleurs du bâtiment.

Bien entendu, les 154 enfants sont intégrés dans nos groupes scolaires et toutes les familles bénéficient des avantages sociaux.

Il serait souhaitable que dans chacun de ces groupes se révèlent des volontaires pour animer des réunions d'accueil et d'entraide.



tendance à la hausse des effectifs déjà perceptible au milieu des années 1950 comme le souligne cette citation du bulletin de 1973 (BM 3) : « A partir de 1954, « l'explosion démographique » qui suivit la guerre 39-45, se traduisit, à chaque rentrée, par l'arrivée d'un nombre un peu plus important d'élèves. Il fallut aménager de nouvelles classes. Certains anciens élèves de l'école des garçons se souviennent certainement de leur année passée au « musée colonial » ».

Autant d'évolutions qui ont rendu nécessaires la réalisation de nouveaux équipements et le développement de nouveaux services. Cette époque marque d'ailleurs l'entrée en service du groupe Claudius Fournion en 1957, la construction du premier restaurant d'enfants en 1970, l'ouverture du groupe Jean Moulin en 1972 et d'André Lassagne en 1974 ou encore l'inauguration du collège d'enseignement secondaire Jean Zay en 1976.

Brignais a grandi. Il n'est plus le village d'antan mais tente toutefois de se préserver d'une urbanisation excessive. Car si la population a triplé en seulement 20 ans (de 1962 à 1982), elle se stabilise depuis avec une croissance de 1 % par an pour atteindre en 2010 les 11 822 habitants (chiffres Insee). Une maîtrise démographique qui traduit la volonté des équipes municipales successives de préserver la qualité urbaine ainsi que le patrimoine naturel et historique si caractéristique du Brignais de toujours.

DANS LE TEXTE...

Brignais grandit

« Oui, en effet, notre ville, parmi d'autres, connaît une augmentation de population entraînant des efforts considérables dans le domaine des équipements publics, notamment en ce qui concerne les écoles et l'urbanisme. [...] De nos jours, nos communes sont devenues de véritables entreprises de services publics, qu'il n'est plus possible de gérer avec le seul bon sens, comme il y a quelques années, [...]. Aujourd'hui, l'évolution économique et sociale, les exigences de la vie moderne, augmentent les responsabilités des administrateurs élus, par suite de nombreux obstacles pour résoudre les problèmes journaliers, logements, alimentation en eau, assainissement, viabilité, enseignement, etc... [...] »

Editorial de Pierre Minssieux, Maire, dans le Bulletin n°3, 1973 (extrait)

Les sommes indiquées dans le tableau ci-dessous sont en Francs.

	BUDGET PRIMITIF			BUDGET SUPPLEMENTAIRE (C)	DETTE TOTALE au 1 ^{er} janvier (en capital)	REMBOURSEMENT ANNUEL
	Total (A + B)	Fonctionnement (A)	Investissement (B)			
1971	1 740 394,38	1 618 966,38	121 428,00	1 332 968,47	3 076 550,72	353 101,63
1972	3 200 301,35	2 067 378,35	1 132 923,00	3 881 527,24	3 225 536,21	384 090,00
1973	6 349 184,57	2 704 641,57	3 644 543,00	3 244 856,78	6 050 783,96	716 066,56
1974	5 205 945,26	3 462 644,26	1 743 301,00	1 400 570,99	8 781 719,79	1 057 980,50
1975	6 429 097,44	4 536 170,16	1 892 927,28	2 588 240,40	10 428 318,84	1 261 039,75
1976	8 405 582,50	5 213 316,45	3 192 266,05	(Fev. 77)	11 438 331,53	1 421 760,45

Un indicateur du développement de la Ville : la hausse des budgets communaux due aux nombreux investissements réalisés entre 1971 et 1976, notamment dans le domaine scolaire (BM 5, p. 22). A titre de comparaison, le budget primitif de la Ville s'élève à 12 136 245 € de fonctionnement et 3 867 148 € d'investissement en 2012.

REGARDS

« Ville ou village »

Philippe Boudin

“ L'enfant que j'étais en 1979 demanderait aujourd'hui à retrouver Brignais comme lors de ses 8 ans 1/2, à son arrivée dans cette commune. Mais les raisons sont plus sentimentales et personnelles que vraiment objectives. Je crois pouvoir dire que le Brignais d'aujourd'hui est tout aussi plaisant : une ville à taille humaine (l'habitat de masse est proscrit), une ville embellie (rappelez-vous la Plaine d'Elite, l'entrée Sud de Brignais, il n'y a pas si longtemps!), une ville active et dynamique (toute notre famille, 5 personnes, peut faire ses activités de loisirs sur place), une ville en bonne santé économique a priori... Alors Brignais, ville ou village ? J'ai bien une réponse, mais elle reste une fois de plus très affective !

« Beaucoup trop grande »

Mireille Benat

“En 34 ans, Brignais a profondément changé. Trop à mes yeux. Car même si l'offre en matière d'équipements sportifs et scolaires s'est nettement améliorée, la ville est devenue beaucoup trop grande, et les constructions beaucoup trop nombreuses. Brignais a perdu son âme de petit village qui m'avait tant séduite lorsque je me suis installée en 1978.”

« Âme »

Claire Juvet

“Je suis Brignairote depuis seulement 3 ans et n'ai donc pas beaucoup de vécu en tant que tel. Mais la construction de la nouvelle école Saint-Clair a été une réalisation qui a particulièrement compté puisque ma petite fille y est scolarisée. J'espère que Brignais restera une petite ville dans laquelle il fera bon vivre et que son développement n'aura pas raison de son âme.”





Nombreux ont été les élus, les services, les entreprises, la population à assister à l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville, le 14 décembre 1985.

Outre les délégations de Schweighouse et de Hirschberg, plus de 1.200 personnes ont assisté aux cérémonies et 4.000 personnes ont visité l'Hôtel de Ville dans l'après-midi.

Depuis, il ne se passe pas de jour où l'on ne me parle, très loin de Brignais, dans le département, dans la région, de cette réalisation.

J'ai plaisir et fierté en votre nom à dire que ce ne sont que des compliments.

Merci à tous.

3

LE MAIRE □

Inauguration du nouveau « Centre administratif » le 14 décembre 1985. (BM 21, p. 22 et suivantes - 1986)

REGARDS

Un air de nostalgie

Nicole Dumas - Officier d'état civil de 1975 à 2011

“ Brignais a trouvé un corps mais a perdu son cœur. J'ai souvent entendu des anciens prononcer cette phrase et d'un certain côté je partage cet avis. Je me souviens d'une époque où tout le monde se connaissait. Au fil des années, les échanges avec les habitants ont évolué et sont devenus plus anonymes. En tant qu'agent territorial, j'ai été tout particulièrement marquée par le déménagement de la mairie en 1985 qui, pour moi, a représenté un tournant dans l'évolution de la commune. La petite mairie du village devenait alors un centre administratif. ”



DANS LE TEXTE

Accueil en mairie

« Chaque semaine dans ces services c'est aussi le déroulement du film de la vie de la commune et de ses habitants, avec l'établissement ou la transcription des actes d'état civil : celui des premiers battements de cœur d'un enfant dont les yeux s'ouvrent à la vie – celui de l'union pour le meilleur ou pour le pire - celui du dernier soupir et du sommeil pour l'éternité ! C'est dans ces services que chacun d'entre vous s'est rendu et se rendra encore bien souvent pour, entre autres, obtenir des fiches individuelles ou familiales d'état civil ou des certificats divers pour constituer des demandes de Cartes

Nationales d'Identité, de Passeports, d'Autorisation de Sortie du Territoire pour enfants mineurs - pour se voir délivrer des titres et autorisations de séjour pour étrangers - pour se faire inscrire sur les listes électorales - pour solliciter l'Aide Sociale sous toutes ses formes.

Mais cette énumération n'est qu'une faible partie de la longue liste des opérations qui sont traitées par les services administratifs, liste que nous croyons utile de compléter un peu plus amplement sans pour cela entrer trop dans les détails :

- vaccinations,
- changements de domicile,
- concessions de terrain dans le cimetière,
- débits de boissons,

- recensement des classes et affaires militaires,
 - demandeurs d'emploi,
 - naturalisations,
 - objets perdus et trouvés,
 - produits des quêtes et des dons,
 - affaires agricoles,
 - permis de chasser,
 - réservation de salles ou locaux communaux,
 - relations avec les sociétés et associations locales,
- Grâce à l'aménagement que nous avons réalisé au rez-de-chaussée en 1980-81, nous pensons avoir agrémenté votre accueil. »

(BM 13, p. 46 - 1983)

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Secrétaire général	Pierre BIDAULT depuis 1943
Comptabilité	
Dactylo	Mme FAYLE - 1964
Oeuvres sociales	Mme RABILLOUD - 1966
Garde champêtre	Mr LAURENT - 1966
Ouvrier jardinier	Mr GUYOT - 1969
Chef cantonnier	Mr HASSANI - 1960
+ 1 cantonnier	

FEMMES DE SERVICES aux écoles assurant la propreté des classes :
Mmes GAMBONI, RIGAUD, PIERROT, PASCUAL

FEMMES DE SERVICES aux écoles maternelles, assurant, en plus de la propreté des classes, une aide journalière à Mme PORCELLENA, directrice, et ses adjointes pour la surveillance de tout ce petit monde :
Mmes PAILHES, CARRION, BRET.

PERSONNEL DU RESTAURANT SCOLAIRE
Mr PRIOUR, cuisinier, Mme PRIOUR, Mlle CHAVAS-SIEUX, Mme BONNET.

Mme et Mr PRIOUR assurent aussi le gardiennage du stade, du camping et de la cuisine.

On peut constater que le personnel est assez réduit, notamment en cantonniers, car il y a beaucoup à faire, avec l'indiscipline des familles et des enfants, pour la propreté de BRIGNAIS.

Tableau des effectifs 1972 (BM 2, p. 5)

Le personnel communal

Devant l'expansion rapide qu'a connue la ville au cours des années précédentes, à un rythme soutenu, on note un développement quantitatif du personnel communal qui s'accompagne d'un effort qualitatif de la part de la Municipalité.

1. UN DÉVELOPPEMENT QUANTITATIF DES EFFECTIFS

a) Globalement, un accroissement sans précédent des effectifs municipaux.
1977 - 1982 : progression = 40,8 %.

ANNÉES	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Nombre d'Agents	71	73	73	86	95	100

qui s'est manifesté au niveau de chaque service

ANNÉES	Mairie	Police municipale	Services Techniques	Ent. Bâti. Voirie	Sports	Ecoles	B.A.S.
1977	7	1	1	12	1	43	6
1982	17	2	3	18	2	43	12
	Mairie : 22					Ecoles : 43	

Augmentation de 104 % des effectifs municipaux entre 1971 et 1982 (BM 13, p. 46).

Le camping et le caravanning à Brignais



1973 : Brignais attire, y compris les touristes ou vacanciers d'un week-end... Le terrain de camping caravanning est « déjà trop petit » avec 2 126 campeurs et plus de 7 200 nuitées recensées en 1972. (BM 3, p. 18)



SERVICES À LA POPULATION

Une ville pour tous

Des restaurants scolaires aux structures d'accueil de la Petite enfance, les services à la population n'ont cessé de se développer tout au long de ces 41 dernières années pour s'adapter et satisfaire les besoins de tous les Brignairots, quel que soit leur âge.

La forte croissance de la population à partir des années 1970 conduit la Municipalité à prendre en charge de nouveaux services.

Dans un premier temps et au regard de la démographie (les moins de 19 ans représentent 40,1 % de la population en 1983), les actions mises en place par la Ville visent avant tout la jeunesse. Le développement des services municipaux se fait alors dans le domaine scolaire avec la construction de groupes scolaires et la création de trois restaurants d'enfants entre 1970 et 1976.

A partir de 1977, la volonté de mener une politique dynamique à destination des jeunes et de favoriser leur accès à l'emploi figure parmi les priorités de la nouvelle équipe municipale. On peut ainsi découvrir dans les pages du Bulletin Municipal l'apparition de nouvelles structures d'accueil et de nouveaux dispositifs dédiés : ouverture d'une Maison des jeunes et de l'emploi en novembre 1981 (BM 9, p. 10 et BM 10, p. 4) ; création d'une permanence « Jeunes, emploi, formation » en 1982 (BM 11, p. 5).

Des initiatives voient le jour à la fin des années 1980 pour promouvoir l'accès



En 1977, l'ouverture du FRPA Les Arcades répond à un besoin pour les seniors. (BM 13, p. 38)



Les jeunes, une nouvelle préoccupation pour la municipalité (BM 33, p. 13)

aux loisirs des enfants et des adolescents et pour favoriser l'insertion des jeunes dans la vie active. Parmi les plus significatives, l'organisation d'activités périscolaires (BM 33, p. 6), le lancement d'un Pass'Loisirs et d'un Pass'Découvertes (BM 29, p. 28 et BM 30, p. 36), ou encore l'ouverture d'un Bureau Information Jeunesse (BM 31, p. 29).

Autres étapes symboliques : la création du Forum de l'emploi et des jeunes en 1999 (BM 55, p. 5 et BM 56, p. 1) et la mise en place d'un Contrat Temps Libre (CEL) et d'un Contrat Educatif local en partenariat avec l'Etat et la CAF (BM 59, p. 3). Sur le volet de l'insertion professionnelle, citons enfin l'ouverture, en 2010, de la Plateforme (BM 92, p. 16) qui marque une nouvelle avancée dans l'accompagnement des jeunes (mais pas seulement) vers l'emploi.

PLACE AUX AÎNÉS

Répondre aux besoins des seniors en proposant des services adaptés : telle est une autre des préoccupations majeures de la Ville. Depuis la construction du Foyer résidence pour personnes âgées « Les Arcades » en 1977, la municipalité, par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale (autrefois appelé Bureau d'aide sociale) et aussi grâce à l'aide de multiples partenaires (sociaux, associatifs, financiers...) s'est attachée à développer des dispositifs d'aide en tenant compte sans cesse de l'évolution de la société. Car si, pendant longtemps, le service d'aide ménagère géré par l'association municipale « Les cheveux blancs » a constitué la principale mesure d'assistance, d'autres initiatives sont apparues plus tard comme nécessaires pour s'adapter à l'évolution de la démographie locale et au vieillissement de la population. À la fin des années 1980, grâce au rôle joué par le CCAS et à l'investissement de bénévoles et d'associations comme l'ADMR, de multiples services sont créés pour faciliter la vie quotidienne des aînés : mise en place du portage de repas à domicile en 1987 (BM 23, p. 39) et du service Allô Taxi ; création du service de soins infirmiers à domicile en 2003 (BM 62, p. 16) ; et lancement du portage de livres à domicile (BM 98, p. 5).



Le 6 novembre 1999, la Ville inaugure un nouvel espace d'accueil pour les jeunes et l'emploi : le Forum (BM 56, p. 1)



L'ouverture de la Plateforme emploi et cohésion sociale en 2010 marque une nouvelle avancée dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi. (BM 92, p. 15)



BM 97

REGARDS

« De nombreuses activités »

André Déjoux, 85 ans

“

J'habite depuis tout



juste 2 ans à la Résidence des Arcades. Je suis arrivé ici un peu par hasard car je recherchais une structure d'accueil où je puisse bénéficier d'un cadre sécurisé tout en conservant mon indépendance. Je ne regrette pas mon choix. Avec les nombreuses activités proposées à destination des seniors, son marché le samedi matin, le grand parc autour de la résidence, Brignais représente pour moi une ville où il fait très bon vieillir.”

AU SERVICE DES « PTITS BOUTS »!

La réponse à la problématique de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans sur Brignais apparaît plus tardivement. Le premier dossier publié sur le sujet figure dans le Brignais Magazine n° 32 de décembre 1989. Il pointe les carences dans le domaine de la Petite enfance. Les années 1990 marquent alors un tournant dans le développement des structures d'accueil pour les jeunes enfants : élaboration d'un Contrat enfance entre la Ville et la CAF de Lyon, ouverture de la crèche familiale « l'Arc-en-ciel » (gérée par le CCAS), élargissement des horaires d'accueil de la halte-garderie du Centre social « La Câlinerie »... (BM 48, p. 4; BM 55, p. 7-10)

Le mouvement s'accélère dans les années 2000 où la municipalité redouble d'efforts pour accompagner au mieux les enfants et leurs parents. L'organisation de temps de loisir et d'éveil (« Jeudis Parasol », « Jeux touche à tout »...), la création, en 2002, d'un poste de « Coordinatrice petite enfance » et d'un « Point info famille » à la Villa de la Giraudière (BM 65, p. 9), puis la mise en place d'un service accessibilité handicap en 2010 (BM 92, p. 10) et d'un point accueil Petite enfance en 2011 (BM 97, p. 10) constituent dès lors les nouvelles composantes de la politique Petite enfance. Une multitude de services donc... mais aussi une amélioration notable de l'offre en matière d'accueil avec l'ouverture du Relais Assistants maternels « Les P'tits bouts » en 2009 (BM 90, p. 15) et de la crèche collective « L'ABri'Co » en 2011 (BM 96, p. 9).



Principale préoccupation de la Ville depuis les années 1990, la politique Petite enfance a fait l'objet de nombreux dossiers dans le Brignais Magazine

REGARDS

« Des enjeux de plus en plus complexes »

Philippe Blain - Directeur général des services depuis le 4 juin 1988



La décentralisation vient de fêter ses 30 ans. Une décennie auparavant, quand le journal municipal qui deviendra l'actuel Brignais Magazine sort des limbes, il rend bien sûr compte des missions d'une municipalité élue par les habitants de la commune mais dont les moyens d'action au service de la population sont très limités et dont chaque acte est strictement contrôlé par l'Etat.

Deux générations plus tard, il n'est pas un âge de la vie des Brignairois - de la crèche au foyer-résidence pour personnes âgées en passant par l'école - où la mairie, comme on dit couramment, ne leur propose pas de services impulsés par des élus autonomes et mis en œuvre par des agents territoriaux devenus des professionnels de leurs métiers (pas moins d'une soixantaine exercés par plus de 250 personnes). Il n'est pas un champ de la vie des citoyens-usagers qui échappe à l'action publique locale ; de la culture au sport en passant par l'urbanisme ou la voirie.

Du guichet d'état civil et d'aide sociale basé dans les murs de ce qui est aujourd'hui devenu le bureau de Poste aux services multiples et souvent délocalisés de l'actuel Hôtel de Ville, il y a un « monde » d'écart, les enjeux de plus en plus complexes ont changé d'échelle (on raisonne souvent, à bon droit, à celle de l'intercommunalité) mais ce sont toujours le sens du service public et le souci de l'intérêt général qui guident les agents municipaux. »





Vue aérienne de Brignais. Été 2011

AMÉNAGEMENT URBAIN

« Construire et équilibrer »

Modeler le territoire, le façonner. Faire évoluer la morphologie de la cité pour qu'elle s'adapte au mieux aux besoins, présents et futurs, de la population... Ces enjeux à long terme sont les fondements des préoccupations urbanistiques.

« Le souci majeur des Conseillers municipaux est de prévoir un développement harmonieux de l'urbanisation de notre commune ».

C'est en ces termes qu'est évoquée pour la première fois la question de l'urbanisme en 1977, alors que la commune travaille depuis 1973 à l'élaboration de son premier Plan d'occupation des sols (BM 5, p. 35).

Cet outil réglementaire, présenté dans un numéro spécial du Bulletin (BM 7 – 1980), pose les grands enjeux du Brignais de la fin des années 1970, au sortir d'une décennie de très fort développement démographique et de son parc de logements (plus de 1000 nouveaux logements, dont 650 en collectif entre 1968 et 1974; un peu moins de 1000 logements, majoritairement pavillonnaires, de 1974 à 1981). Après une période de mutations subies, la municipalité entend reprendre le contrôle sur le processus « d'urbanisation galopante des années 73/77 » (BM 19, p. 26).

DÉFINITION DES GRANDS ÉQUILIBRES

« Aménager d'importantes zones vertes; distendre quelque peu le tissu urbain en favorisant le pavillonnaire; ralentir la poussée de la construction afin de ne pas étouffer notre commune [...]; aménager les zones industrielles; décongestionner la circulation (déviation, boulevard périphérique) » : tels sont les grands principes qui vont prévaloir, dès le début des années 1980, au développement de Brignais (BM 8, p. 16).

Les grands équilibres sont posés avec découpage du territoire communal en 40 % de zones d'habitation, 40 % de zones « vertes » et 20 % de zones industrielles.

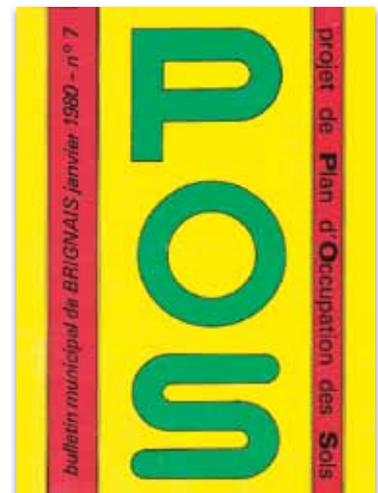


PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Janvier 1977 : L'aménagement du territoire communal se réglemente avec le POS (BM 5, p. 36)

La nécessité d'aménager des déviations pour sortir le trafic de la RN 86 qui passe par le centre-ville est affirmée, avec la création du CD42 au Nord de la commune, et de l'A45 à l'Est (BM 9, p. 17). L'ancienne route de Soucieu, réaménagée, devient CD25 (BM 10, p. 17).

Dès 1980, un cabinet d'études (BETEARALP) est missionné pour établir un « Plan de référence », schéma directeur de futurs aménagements destinés à « développer le rôle moteur du centre » pour « mieux vivre à Brignais » (BM 9, p. 14 et 15). Réorganisation du stationnement et de la circulation piétonne, amélioration de la qualité et de l'usage des espaces extérieurs et création de nouveaux équipements (dont la nouvelle mairie) sont à l'ordre du jour.



1980 : Le premier POS de Brignais fait l'objet d'une édition spéciale du Bulletin (BM 7)



Vue aérienne de Brignais (BM 9, p. 9)



Vue aérienne de Brignais en couverture du BM 12

RECONQUÊTE QUALITATIVE DU CENTRE

Acquisition de la propriété De Mijolla (BM 12, p. 27), futur Hôtel de Ville ; création de nouveaux parkings (Chapelier et Ecoliers), instauration d'une « zone bleue » (BM 13, p. 11), aménagement des ronds-points de l'Hôtel de Ville (BM 16, p. 11) de la SPA (BM 18, p. 9), élargissement de la rue Paul Bovier Lapierre, le « périphérique » (BM 18, p. 6) sont autant de chantiers menés à bien jusqu'en 1985.

Le lancement d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH – BM 20, p. 33) et d'un « Projet de quartier » porté par l'ARCEVI (Association de revitalisation du centre-ville) (BM 22, p. 22) marque, à partir de 1986, l'ouverture d'une nouvelle ère pour la « reconquête qualitative du centre » avec la requalification de voiries (rues de Verdun, Général de Gaulle, de Janieu...); la réhabilitation des logements anciens et des façades; la mise en valeur du patrimoine urbain (création de la place Guy de Chauliac) et du commerce; la création de nouveaux équipements collectifs (Hôtel de Ville; Poste, futur Briscope).

DU CENTRE AUX CENTRALITÉS

La révision du POS en 1986 (BM 23, p. 24) ouvre la voie à une urbanisation des zones de Rochilly et des Saignes où 280 logements et un nouveau groupe scolaire (Jacques Cartier) voient le jour (BM 29, p. 10).

Début des années 1990, la résidence des Pérouses entre dans une phase de réhabilitation (BM 35, p. 7) quand est lancé le projet, de longue haleine, de ZAC Garon / Hôtel de Ville (BM 37, p. 4-5).

La création du parking de Verdun, du mail des cèdres, la reconstruction de l'école Claudius Fournion, l'instauration d'un plan de circulation, la requalification de la rue Général de Gaulle à l'entrée Sud s'inscrivent au chapitre des réalisations à venir.

De révision en révision (BM 42, p. 15-18; BM 57, p. 5-7), et à la suite de la loi SRU, le POS est appelé à devenir PLU. En ce début des années 2000, le règlement d'urbanisme doit traduire « l'expression d'un projet d'aménagement durable » (BM 60, p. 16).

Brignais rejoint le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'Ouest lyonnais (BM 61, p. 13) et le doublement de l'A450 jusqu'à Brignais est acquis (BM 63, p. 16).

L'heure est à la densification du centre, à la préservation des zones vertes, et à la redéfinition du concept de centralité (BM 70, p. 21).

DANS LE TEXTE

A propos du POS...

« Cette abréviation fait sourire certains, grimacer d'autres; elle a quelque chose de contraignant, certes, mais en matière d'urbanisme, il est nécessaire de planifier les actions à entreprendre, afin d'éviter l'anarchie. »

Toute la difficulté réside dans le choix (quand on l'a) de l'affectation de telle ou telle zone. [...] »

BM 6, p. 20 – 1978

« Le POS répond à plusieurs soucis de la municipalité :

- Limiter, pendant un certain temps, la croissance de Brignais tout en conservant la possibilité (zones NA, NAe, NAI) d'un développement futur qui permettra de répartir, sur un plus grand nombre de foyers, l'amortissement des équipements réalisés et de ceux qui s'avèrent encore nécessaires;

- Éviter que Brignais soit une cité-dortoir en réservant plus de 70 hectares (zones UI) aux activités artisanales et industrielles sources d'emplois pour nos concitoyens;
- Maintenir une importante zone agricole (NC) et une zone protégée étendue (ND) – les poumons de Brignais – afin de conserver à notre commune un caractère mi-rural, mi-urbain.

BM 7 - janvier 1980 - Numéro spécial POS



Ce que pourrait devenir le centre-ville. BM 22, p. 23

TRAVAUX-VOIRIE

Voitures et piétons : vers un équilibre harmonieux !

L'amélioration du Centre-Ville se poursuit par de spectaculaires travaux de voirie : aménagement de la place Gamboni, élargissement de la rue du Moulin, agrandissement de la place du Marché, travaux qui sont la conclusion d'une réflexion visant à créer un centre harmonieux où chacun trouve son équilibre.

PLACE GAMBONI NEW LOOK !

Réaménagement du centre-ville en 1986 - BM 24, p. 24

Urbanisme

Brignais, ville en mouvement

LA L'AFFICHE I

Révision du Plan Local d'Urbanisme, travail sur le centre et les espaces publics, étude prospective sur la définition d'une nouvelle centralité...
Entre tradition et modernité, Brignais, ville en mouvement, connaît un nouveau développement de son territoire. Celui-ci s'inscrit dans un projet urbain ambitieux visant une amélioration du cadre de vie respectueuse de l'identité de la commune.

Brignais est entrée dans une nouvelle ère. De la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Garon Hôtel de ville à la réfection de la place du marché, en passant par la requalification de l'entrée Sud ou la rénovation des façades et devantures commerciales, le visage de Brignais se transforme à grands pas.

Un processus de mutation en marche qui trouve également de nouveaux échos dans l'adoption du projet de PLU (Plan local d'urbanisme) et la réflexion sur le devenir du centre-ville. Etat des lieux.

Opérations « façades et devantures commerciales » : pour une amélioration de la « Qualité de ville »

En 2003, l'équipe municipale a donné corps à une volonté affirmée d'embellir le centre-ville. Pour cela, elle a mis en place une opération triennale visant à subventionner les travaux de rénovation des façades et des devantures commerciales.

Comme pour la charte sur l'espace public et le mobilier urbain adoptée en 2002, des critères très stricts pour l'octroi de ces subventions ont été adoptés, en partenariat avec l'ARF (Architecte des Bâtiments de France).

Un bilan est plus que positif

A quelques mois de la fin de l'opération (en décembre 2005), le bilan est plus que positif. Concernant les façades, 28 dossiers ont été déposés par les particuliers et 19 ont d'ores et déjà été rendus à bon. Pour les devantures commerciales, la sensibilisation à la qualité de l'habitat a permis de faire passer 42 dossiers de demandes de subvention jusqu'au service urbanisme de la ville. A ce jour, 26 devantures commerciales ont ainsi pu être entièrement rénovées. Mises et façades confondues, la ville aura consenti un effort financier de près de 125 000 euros pour ce programme d'amélioration de la « Qualité de ville ».

Brignais Magazine N° 73 | juillet 2005 | 15

Requalification de la Place du 8 Mai 1945 et opération façades (BM 73, p. 15).

REGARDS

« Rénovation des axes principaux »

Marc Viel

« Pour être honnête la première fois que j'ai traversé Brignais dans le sens Sept chemin-Saint Genis Laval en empruntant la rue du Général de Gaulle, je me suis dit que jamais je n'habiterai Brignais. Voilà bientôt vingt ans que j'y réside ! Je ne regrette pas mon choix car la ville a beaucoup changé depuis. Grâce à la rénovation des axes principaux et à la mise en valeur du patrimoine, il est devenu très agréable d'y vivre ».

« Beaucoup de clarté »

Julie Cortial

« Cela fait huit ans que je me suis installée dans le centre de Brignais pour exercer mon activité de diététicienne. Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'aménagement du centre avec notamment la rénovation et surtout l'ouverture vers les anciennes serres qui donne beaucoup de clarté et de vie. Le cœur du village apparaît plus animé et encore plus agréable à vivre ».

DENSIFICATION ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Le secteur des serres du Garel devient constructible (BM 68, p. 10), la place du 8 mai fait peau neuve. L'ouverture de la rue Jeanne Pariset et la réalisation du square d'Hirschberg marquent l'achèvement de la ZAC Garon / Hôtel de Ville (BM 71, p. 17).

Après celui d'Hirschberg, le parking des Tasses renforce l'offre de stationnement (BM 77). Les travaux de requalification des voiries (2^e tronçon de l'entrée Sud, rue Ferdinand Gaillard...) sont l'occasion d'enfouir systématiquement des réseaux jusque-là aériens.

Après le Garel, les réserves foncières sur le secteur de la Giraudière (BM 78, p. 16-17 et BM 81, p. 10-11) offrent de nouvelles perspectives de développement pour Brignais et son centre élargi.

L'entrée Nord (BM 89, p. 10) et le quartier de la Gare (BM 91, p. 10), mais aussi la rue Paul Bovier Lapierre jusqu'au secteur des Pérouses (BM 99, p. 15-18) portent potentiellement l'avenir de Brignais.

Mais d'avenir, il en sera aussi question dans le bourg historique qui revient, une fois encore, au centre des préoccupations des aménageurs comme un cœur de la cité à réinventer (BM 99, p. 10).



BM 72, p. 10: requalification de l'entrée sud



BAZIN BATIMENT
38200 SEYSSUEL
www.bazin-bas.fr Tél. 04 74 85 17 21

EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

La ville en mouvement

De l'ouverture de la piscine municipale le 14 juin 1970 au grand projet de renouvellement et développement urbain du secteur des Pérouses, le Bulletin Municipal s'est fait, au fil des 100 numéros, le témoin de la transformation de la Ville.

« *Le Brignais de demain ne sera plus le Brignais d'aujourd'hui qui est fort loin du Brignais d'hier* ». Lorsque Pierre Minssieux écrit ces mots dans son éditorial à l'été 1972, Brignais est en pleine mutation. La Ville doit faire face à de nouveaux défis et s'adapter aux besoins d'une population en pleine expansion.

41 ans plus tard, si le contexte est différent, l'histoire est la même. Ça bouge encore à Brignais. Des projets se concrétisent (l'extension du Pôle culturel), d'autres démarrent (l'agrandissement du Bri'Sports) ou sont en cours d'étude (le Centre aquatique intercommunal).

C'est toute une dynamique qui prend corps dans une Ville qui ne cesse de se transformer, se réinventer, d'anticiper son avenir.

Des enjeux qui conduisent la Municipalité, parfois avec l'aide financière d'acteurs locaux ou nationaux (intercommunalité, Département, Région, État) à se doter, au fil des années, d'équipements collectifs modernes et de qualité mais aussi à les entretenir à travers des projets de rénovation, d'agrandissement ou de réhabilitation.

DANS LE TEXTE

Brignais se transforme

« Brignais est en pleine expansion et se développe rapidement, nous mettant dans l'obligation de nous adapter, de faire face à cette inévitable vie nouvelle qui sera celle de notre cité de demain. Et ceci, qu'on le veuille ou non, car c'est irréversible. Bien sûr cela posera beaucoup de problèmes, la plupart très importants et surtout très difficiles à résoudre. Bien sûr, cela va changer beaucoup de choses, et le Brignais de demain ne sera plus le Brignais d'aujourd'hui qui est fort loin du Brignais d'hier. Tout cela va entraîner beaucoup de transformations et quelles que soient les solutions adoptées, il serait bien étonnant qu'elles puissent donner satisfaction à tous. [...]

Nous ne pouvons pas rester dans l'immobilisme et dans l'inertie. Bien au contraire, il nous faut aller de l'avant, afin que la transformation de Brignais, son changement de visage et de vie, s'accomplissent le plus harmonieusement possible, à l'image que nous voudrions que notre cité devienne : celle d'une ville heureuse où il fera bon vivre. »

Editorial de Pierre Minssieux, Maire, dans le Bulletin n°2, été 1972 (extrait)

1972 :
Alors que l'aménagement du quartier des Pérouses se concrétise tout juste, la première rentrée a lieu dans le groupe scolaire Jean Moulin-André Lassagne (BM 3, 1973)



Le 1^{er} septembre 1977, le foyer résidence des Arcades ouvre ses portes. Les 75 appartements sont occupés dès le printemps 1978 (BM 6, décembre 1978)

REPÈRES

1972

- Construction des Pérouses
- Ouverture du groupe scolaire Jean Moulin – André Lassagne
- Ouverture du Centre médico-social

1975

- Création de la Brigade de gendarmerie

1976

- Ouverture du Collège d'enseignement secondaire « Jean Zay »

1977

- Ouverture du Foyer résidence pour personnes âgées « Les Arcades »
- Construction de la Compassion

1978

- Ouverture du Gymnase Pierre-Minssieux

1981

- Reconstruction du Lycée professionnel Gustave Eiffel
- Ouverture de la Maison des jeunes et de l'emploi

1982

- Aménagement des courts de tennis à proximité du gymnase
- Extension du cimetière

1984

Rénovation de l'Eglise

1985

- Inauguration de l'Hôtel de Ville
- Ouverture du parc de l'Hôtel de Ville

1986

- Inauguration de la Maison des associations à la place de l'ancien Moulin de la Giraudière
- Création des ateliers municipaux

1w987

- Ouverture du nouveau bureau de Poste, place Gamboni

1988

- Inauguration de l'Espace culture-loisir, devenu Briscope en 1991
- Création de la Halte garderie « La Câlinerie » par le Centre social avec l'aide financière de la Ville

1989

- Ouverture de la crèche familiale « L'Arc-en-Ciel »

1991

- Ouverture du groupe scolaire Jacques Cartier

1993

- Réhabilitation du quartier des Pérouses
- Inauguration des nouveaux bâtiments de la gendarmerie

1999

- Construction du Bri'Sports
- Inauguration du Forum des Jeunes et de l'Emploi

2000

- Rénovation de la piscine

2002

- Extension de la gendarmerie
- Réhabilitation et transformation de la Villa de la Giraudière en Maison des associations

2003

- Inauguration de la Médiathèque

2004

- Reconstruction du groupe scolaire Claudius Fournion

2005

- Restructuration du groupe scolaire Jean Moulin – André Lassagne

2007

- Restructuration de la Maison Guy de Chauliac

2008

- Aménagement du terrain d'accueil familial des gens du voyage aux Basses Vallières

2009

- Ouverture du relais assistants maternels « Les P'tits Bouts »
- Inauguration de la pépinière d'entreprises à Sacuny

2010

- Ouverture de la plateforme emploi et cohésion sociale

2011

- Inauguration de la Maison intercommunale de l'environnement à Sacuny

En 1987, dès la construction de l'Espace Culture Loisir devenu en 1991 Le Briscope, la Ville avait envisagé une possible extension du bâtiment pour finaliser ce projet ambitieux : celui de doter la commune d'un espace entièrement dédié aux pratiques culturelles. Fin 2012, le pari sera tenu. (BM 29, décembre 1988)



En 1991, ouverture du groupe scolaire Jacques Cartier sur le secteur de Rochilly (BM 37, p. 18 et 19)



20 ans après la construction du gymnase Pierre-Minssieux, le sport à Brignais a pris un nouvel élan en 1999 avec l'ouverture du Bri'Sports (BM 53, novembre 1998)



La rénovation de la Villa de la Giraudière en 2002 offre un cadre nouveau pour les services Vie associative et Petite enfance (BM 64)

Une nouvelle vie pour la Maison Guy de Chauliac

Destiné à accueillir diverses activités dont celles des seniors du Club de la Bonne Humeur, le bâtiment communal ancien situé place Guy de Chauliac s'apprête à connaître une nouvelle vie.

C'est l'agence Philippe Allart, architectes du patrimoine, qui s'est vu confier le projet de reconversion et de restructuration de ce bâtiment datant du Moyen Âge.

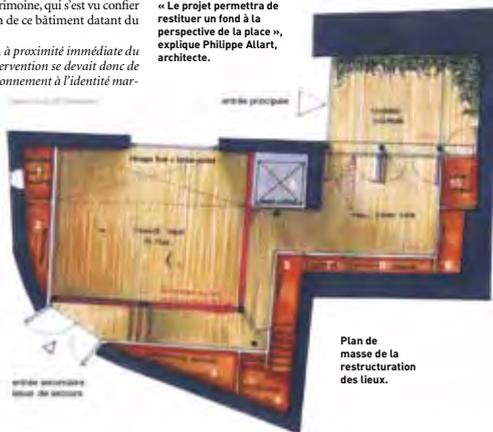
« C'est un dossier très intéressant pour nous, à proximité immédiate du cœur historique de Brignais. Notre projet d'intervention se devait donc de respecter l'authenticité et l'intégrité de cet environnement à l'identité marquée », explique Charlotte Schoepen. « Nous avons travaillé à partir des contraintes que nous imposent les lieux et également en fonction du public qui y sera accueilli. Ainsi, la polyvalence a été privilégiée, comme la facilité d'accès et de déplacement. Au final, ce devrait être un lieu évolutif, convivial, chaleureux et lumineux », conclut l'architecte.

Alliance du patrimoine ancien et de la modernité, le futur bâtiment mêlera différents matériaux que sont le bois, la pierre et le verre. Une entrée principale sera recrée sur sa partie ouest, via une terrasse extérieure et un patio végétalisé. À l'intérieur, on retrouvera une grande salle modulable de 60 places, un coin cuisine, des sanitaires et des locaux de rangement. Un monte-charge permettra d'accéder à une mezzanine qui accueillera une salle d'animation d'une trentaine de places.

Depuis le début avril, le chantier est lancé. La livraison est prévue à la fin de l'année. ■



« Le projet permettra de restituer un fond à la perspective de la place », explique Philippe Allart, architecte.



Plan de masse de la restructuration des lieux.

Dans des locaux historiques entièrement réhabilités, les associations culturelles investissent la Maison Guy de Chauliac en 2007 (BM 76, p. 10)

ACTION SOCIALE

Petite enfance

UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



La politique Petite enfance de la commune sera marquée par la construction d'un relais assistantes maternelles dans le quartier de la Compassion. Son ouverture, programmée au second semestre 2009, permettra de mieux encadrer et de redynamiser la profession. A Brignais, 80 assistantes maternelles et 240 familles sont concernées par ce projet.

A côté de ce projet majeur, l'ouverture d'un accueil collectif à la Crèche municipale qui intervient dans le cadre d'un nouveau projet d'établissement, le soutien à la création de crèches d'entreprises ou de micro crèches associatives, ou encore le développement des activités proposées « autour du jeu » prendront toute leur place dans ce plan de mandat.

Dans le domaine de la petite enfance, l'année 2009 voit l'inauguration du nouveau relais assistantes maternelles « Les P'tits Bouts » (BM 88, p. 17)

REGARDS

« Une vraie corvée ! »

René Bonnet, 79 ans

Je suis né à Brignais en 1933 et depuis je ne l'ai jamais quittée... au grand regret de ma femme qui aurait bien voulu changer d'air ! J'aime ma ville. Je trouve qu'elle a su bien évoluer surtout en matière d'équipements. D'ailleurs, j'y suis un peu pour quelque chose puisque j'ai travaillé pendant 21 ans au sein du service Bâtiments de la Mairie où j'ai participé entre autres à l'ouverture des Arcades en 1977 et aussi au déménagement de l'Hôtel de Ville en 1985 (une vraie corvée!).



« Des souvenirs marquants »

Bettina et Patrick Balleydier

« Nous sommes tous deux originaires de Brignais. Notre scolarité, nos activités sportives et même notre mariage se sont écoulés au rythme de cette petite ville. Alors autant vous dire que des moments importants, il y en a eu beaucoup pour nous. Quand on a 10 ans et qu'on est déjà très impliqué dans le monde associatif et sportif, l'ouverture de la piscine municipale ou encore quelques années plus tard la construction du gymnase Pierre-Minssieux sont autant de souvenirs marquants. »



« Belles réalisations »

Pierre Bidault, directeur général des services de 1943 à 1985

« En tant que directeur général des services, j'ai pu suivre de près la transformation de Brignais. La construction des groupes scolaires, du gymnase, de la piscine, du lycée, du collège... sont autant de belles réalisations que je garde en mémoire et qui ont permis le développement harmonieux de la Ville. Je regrette cependant qu'on ne cherche pas de solution pour faciliter l'accès à la gare, notamment pour les personnes âgées et que la Ville n'envisage pas la desserte de Brignais par les TCL. »





Scène de vie dans le Parc de l'Hôtel de Ville

VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE

Une grande famille

Depuis son origine, le magazine se fait l'écho à de nombreuses reprises d'événements familiaux, heureux ou malheureux. Certains lecteurs avouent même conserver le Bulletin Municipal sur lequel apparaît la naissance du petit dernier ou le mariage de l'aîné!

NOTRE VILLE

Un nom pour quatre oui

Monsieur Serge Baglioni, consentez-vous à prendre pour épouse Mademoiselle Rebecca Rea ici présente : **OUI.**

Mademoiselle Rebecca Rea, consentez-vous à prendre pour époux Monsieur Serge Baglioni ici présent : **OUI.**

Monsieur Daniel Baglioni, consentez-vous à prendre pour épouse Mademoiselle Audrey Rea ici présente : **OUI.**

Mademoiselle Audrey Rea, consentez-vous à prendre pour époux Mon-

sieur Daniel Baglioni ici présent : **OUI.**
C'était le samedi 17 septembre 1988 à l'Hôtel de Ville de Brignais.

C'est dans une salle de mariage beaucoup trop petite pour contenir de nombreuses familles venues apporter leur affection aux futurs mariés, que c'est déroulé un double mariage. Quatre oui au Maire de Brignais qui a célébré la cérémonie nuptiale des deux sœurs Rebecca et Audrey avec les deux frères, Serge et Daniel Baglioni.

Événement rare, mais combien émouvant pour le Maire, Michel Thiers, qui a reçu les consentements de ces deux jeunes filles de Brignais.

La municipalité et le personnel communal tout entier se sont associés au bonheur de ces jeunes mariés et de leurs familles et partagent les mots de Marguerite Yourcenar, selon lesquels :

"**Tout bonheur est un chef-d'œuvre**".



Deux sœurs disent « oui » à deux frères. (BM 29, p. 26)

De la publication des carnets d'état civil aux portraits de Brignairots, le magazine consacre une place importante à ces habitants qui, pour diverses raisons, font la vie de la commune, à ces événements qui marquent la vie des Brignairots.

La naissance des premiers triplés de Brignais le 4 septembre 1985 fait partie de ces instants de vie que le magazine relaie (voir reproduction ci-contre). Tout comme ce double mariage célébré entre deux sœurs de Brignais et deux frères et dont le Bulletin Municipal de décembre 1988 (n° 29) se fait le témoin.

Les premiers numéros relatent quelques leçons de bonheur avec notamment à l'annonce quasi systématique des noces d'or et de diamant célébrées sur la commune.

Il n'est pas rare non plus de retrouver dans les pages du magazine des portraits mettant à l'honneur des mères et des pères de famille qui, par leurs gestes et leur courage, ont marqué les esprits. Celui de Marius Fereyre, dans le numéro de décembre 1992 (BM 40), en témoigne. Ce Brignairot, distingué 37^e père le plus méritant de France dans le cadre du Prix Roland Pozzo Di Borgo qui lui a été attribué pour avoir élevé avec sa femme 7 enfants, dont 4 neveux et nièces, devenus orphelins.

Les sujets d'actualité ont ainsi souvent côtoyé des articles parfois insolites et au ton plus léger relatant des naissances, des mariages, des anniversaires ou encore des hommages. Des souvenirs immortalisés qui résonnent comme autant de pages du grand album de famille des Brignairots.

« Coup d'œil à l'état civil »

Hayet Amari et Rachida Mannon



Lorsque l'on reçoit le Brignais Magazine dans nos boîtes aux lettres, notre premier réflexe est de jeter un coup d'œil au carnet d'état civil pour repérer les gens que l'on connaît.

Mais ce support constitue surtout un très bon moyen pour s'informer. Nous lisons essentiellement les sujets qui nous intéressent comme par exemple dernièrement le dossier sur la réhabilitation des Pérouses.

Pour ma part, je réside ici depuis 1971, j'ai donc pu m'apercevoir de l'expansion considérable de la Ville. A vrai dire, je suis assez nostalgique du temps où Brignais possédait de nombreux espaces verts (place d'Hirschberg par exemple), où les constructions étaient raisonnables et où les prix des loyers étaient encore accessibles pour les jeunes."



*Le souffle de la vie a réveillé nos cœurs
et nous répondons : nous voici !*

La "couvée" des triplés conçue par Nicole Lambert a éclot dans "Madame Figaro" un samedi de décembre 1983.

A Brignais, Marie-France PINCHON a relevé le défi en donnant naissance le 4 septembre 1985 à des triplés :

BASTIEN, BERTRAND et BÉRANGER.

Dans notre commune, nous ne retrouvons pas trace de précédents triplés, ainsi, à cette occasion, la Municipalité a voulu fêter cet événement, et trois petits lits "municipaux" ont pris le chemin de l'Archet Sud en passant par l'atelier Bertinier, bien connu à Brignais.

Nous sommes au 20^e siècle, les événements vont très vite, et dans ce cas, la communication a été établie, puisque le 5 septembre 1985, au Creusot, trois petites fiancées pour nos triplés venaient au monde :

ÉMILIE, SEVERINE et VIRGINIE.

Les deux familles, dans un esprit de fraternité, ont décidé de créer un jumelage. Les parents ne perdent plus de temps, rencontres, projets de mariage... mais, pour l'instant, c'est la période préparatoire : les fiançailles.

Nos trois frimousses brignairottes grandiront dans l'espièglerie, la tendresse familiale, en sachant que des générations d'enfants et de parents les aimeront aussi tendrement que nous les aimons. **G.T.**

Article tiré du Bulletin Municipal n° 21 de mars 1986

CLIN D'ŒIL

Brignais, une ville où il fait bon vieillir !

A Brignais, les plus de 75 ans se portent bien. En 2010, ils sont 5,7 % à avoir franchi ce cap (contre 3,9 % en 1990). Mais au-delà des statistiques Insee, la commune peut s'appuyer sur un autre indicateur bien plus évocateur : les centenaires que la ville a pu compter parmi ses habitants au cours du siècle. Des centenaires que le magazine n'a pas manqué de mettre à l'honneur. Petite liste non exhaustive.

- **Alphonsine Rochat** avait fêté ses 100 ans en 1975 (BM 4)

- En 1987, c'est au tour de **M^{me} Lapalue** de franchir le cap (BM 32)

- **M^{me} Rosa Cardinal** est entrée dans sa 100^e année en 1989 (BM 32)

- Un bel hommage avait été rendu à **Pauline Caudoux** en 1996 à l'occasion de son 100^e anniversaire (BM 46)

- C'est en 2006 que Brignais a célébré sa centenaire en la personne de **Jeanne Briday** (BM 77)

- **Sœur Louise Vaucanson** a été la doyenne des Brignairots pendant de nombreuses années avant de s'éteindre le 21 avril 2010 quelques mois avant son 109^e anniversaire (BM 88)

- **Marcel Solly**, du haut de ses 102 ans (bientôt 103), est l'actuel doyen de la commune (BM 90)



Marcel Solly à l'occasion de ses 100 ans célébrés à l'Hôtel de Ville le 29 juillet 2009

Galerie de portraits



N° BM	Personnalité	Titre
64	Maurice Crouzet	La triple vie d'un musicien suractif
65	Jean-Paul Camus	Camus, cet alchimiste du verre
66	Lili Rolly	La vie débordante d'une femme pleine d'énergie
67	Anne-Marie et Robert Piegay	Quand un et un font... Un
68	M ^{me} Marcelle Bellila	Pour toute la tendresse du monde...
69	Nicolas Sayer	Un président actif
70	Jean Payrou Salès	Au service des jeunes et de la culture
71	Roger Thomas	40 ans de fidélité
72	Salima Guici	Quand souffle un vent de... solidarité
73	Jean-Pierre Dubois	... Destination Planète BD
74	Jean-Pierre Frésafond	Dans les pas du chevalier...
75	Yves Piégay	Une passion tout terrain
76	Jacqueline Musy	Pour l'amitié franco-allemande
77	Jeanne Briday	100 ans, une belle histoire...
78	Thierry Marconnet et Olivier Pariset	Revoilà les 2 autres!
79	Lucienne Bérenger	Une énergie à transmettre
80	Benaïcha Tedbirt	30 ans de service
81	Maria Bontemps	Foraine un jour...

N° BM	Personnalité	Titre
82	André Mossière	« Momoss », roi des bosses
83	Sébastien Hours	Rêve olympique
84	Frédéric Caillaud	Une ligne de conduite... pour Bruxelles
85	Jacqueline Chauveau	Une page à tourner
86	Henri Rolly	Un homme libre, témoin de l'Histoire
87	Véronique Renaud	Peinture sauvage
88	Sœur Louise Vaucanson	Lueurs magiques
89	Magaly Coux	Les copains d'abord
90	Michel Filieul	Agent zen
91	Agnès Geoffray	Effroyable beauté
92	Valentin Delaigue	La course dans le sang
93	Dominique Casagrande	La belle envolée
94	Véronique Laby	Figure locale
95	Gilbert Jay	Citoyen engagé
96	—	—
97	Jean Darfeuille	Homme de terrain
98	Guillaume Daret	Une passion en direct
99	Bernard Gentil-Bécoz	« Dites 37 »



Instant volé sur le Festival de la Bulle d'Or 2011 (BM 99, p. 23)

QUALITÉ DE VIE

Une ville à vivre

Malgré un fort développement dans les années 1970/1980, Brignais reste une ville à taille humaine, à la fois dynamique et équilibrée, qui peut compter sur la richesse de sa vie associative, culturelle et sportive, et son « art » des rassemblements populaires.

Dès les origines de la publication, la place réservée aux « sociétés locales » par le Bulletin Municipal témoigne de la vitalité du monde associatif. « Cheveux blancs », ASB Foot, Basket-ball féminin ou école de musique contribuent déjà largement à l'animation de la commune (BM 3 - 1973).

Au souci d'un dialogue entre élus et représentants du monde associatif (BM 12, p. 33), s'ajoute l'effort de la collectivité pour proposer des équipements performants aux sportifs (Piscine, gymnase, tennis... BM 15, p. 33 ; « bi-crossing » BM 17, p. 54) ou aux amateurs de culture (bibliothèque municipale et Espace Culture Loisirs, futur Briscope ; BM 17, p. 46).

Dans les années 1980, la collectivité se fait le relais du « bonheur de vivre, d'être ensemble » à travers un certain nombre de grandes manifestations comme les fêtes de village (BM 15, p. 43), les défilés des classes (BM 15, p. 53), la « course à travers Brignais » (BM 20, p. 41), ou le festival de bandes dessinées lancé en 1985 par le Centre culturel (BM 21, p. 30 / BM 44, p. 5).

Les associations, qui en sont les promoteurs principaux, disposent



1987, le Bi-cross est une pratique en plein développement (BM 17, p. 54)



1973, l'âge d'or du foot à Brignais (BM 3, p. 10)

dès 1985 de leurs « Maison » (BM 21, p. 20).

Fin 1987 (BM 26, p. 18 à 23), un dossier du Bulletin intitulé « *Brignais au rythme des associations* » fait état de la volonté des élus de « *favoriser l'émergence d'initiatives* » prises par les habitants ayant « *pour ambition la création d'événements sportifs, culturels ou festifs* ».

Les repères de la vie associative telle que nous la connaissons aujourd'hui, se trouvent déjà là : création de postes d'agents municipaux dédiés ; instauration d'une journée de la vie associative (aujourd'hui Forum des associations) ou d'événements sur le thème de la Francophonie repris de nos jours dans le cadre de la Semaine de la langue française ; création également de l'Office Concertation de Brignais (OCB) qui deviendra « Office de coordination » puis « Office culturel » quelques années plus tard (1991 ;

A. S. Brignais (football)

monte en Promotion de ligue du Lyonnais

REGARDS

« Découvrir le Pôle culturel... »

Didier Tuttle

“ Lorsque nous nous sommes installés il y a cinq ans avec ma femme et mes quatre enfants,

nous avons été agréablement surpris par la richesse de la vie associative et culturelle. Pour ma part, je me suis très vite investi au sein de la section Tir-à-l'arc de l'Espérance et Vaillantes.

Mes enfants, quant à eux, fréquentent l'école de musique. Je suis d'ailleurs très impatient de la mise en service des nouveaux locaux du Pôle culturel à la fin de l'année.”



BM 37), grand artisan d'un spectacle vivant de haute qualité à Brignais depuis plus de 20 ans.

DÉVELOPPEMENT D'UN PÔLE DE LOISIRS

Le dynamisme et la constance de la vie associative (80 % des associations aujourd'hui sont nées dans les années 1970, notamment les 3 « grosses », omnisports : EVB, ASB, AL), mais aussi le cadre de vie (BM 93 p 20), la qualité des services et des équipements communaux contribuent à donner de Brignais l'image d'une commune où il fait bon vivre.

Un état de fait qui se trouve renforcé par le développement d'initiatives privées. On peut citer dans ce registre l'ouverture du complexe cinématographique en 1999 (BM 54) qui mettra fin à l'expérience « d'écran mobile » au Briscope (BM 44, p. 27).

Dans le sillage de l'ouverture du « Mégà CGR », Brignais assiste au développement d'une activité commerciale de loisir symbolisé par le Bowling, de très nombreux établissements de restauration (BM 85) ou les installations de football « indoor » (BM 83, p. 19).

PARLONS D'AVENIR

L'avènement du sport pour tous, d'une « société de loisirs et de consommation », pose avec une acuité nouvelle l'enjeu du maintien des équipements à un niveau de qualité suffisante pour assurer la sûreté des pratiquants. Si l'écroulement de l'historique salle Pariset marque pour certains la fin de la « belle époque de la vie associative », c'est aussi le signe que les pratiques sportives évoluent. L'ouverture en mars 2013 d'une salle de gymnastique spécialisée (BM 99, p. 12), du Pôle culturel (BM 91, p. 15) ou d'un Centre aquatique intercommunal (BM 93, p. 16), montre la volonté d'adapter le cadre sportif adapté à son temps.



Le ciné mobile à Brignais (BM 44, p. 27)



1999 : Ouverture du complexe cinématographique (BM 54)



Brignais Magazine recense les restaurants (BM 85)

REGARDS

« Une ville généreuse »

Lili Rolly

Je suis particulièrement attentive à tout ce qui a trait à la vie culturelle et associative et je suis plutôt satisfaite de la politique de la ville dans ce domaine. Car, en plus d'être généreuse envers les associations, la ville propose également toute l'année des événements de toutes sortes pour satisfaire tous les publics."



19 septembre à 17h à Lyon.
Les mineurs mènent la danse **sans un faux pas !**



24 | Brignais Magazine N° 70 | octobre 2004

2004 : la biennale de la danse, un événement fédérateur pour de nombreux Brignairots (BM 70, p. 24).

REGARDS

« Dynamisme et convivialité »

Françoise Groitzsch
Habitante d'Hirschberg

“ Au cours des 27 années, j'ai eu l'occasion d'assister à beaucoup de fêtes et de cérémonies à Brignais. Ce qui m'a marqué: le dynamisme culturel de la ville et l'élan des associations pour organiser des fêtes ainsi que la convivialité des habitants. Je suis toujours impressionnée par le nombre d'expositions, de concerts, de bals ayant lieu tous les ans à Brignais. Je trouve également que la ville propose aux personnes âgées des distractions intéressantes.”

« Une ville qui bouge »

Corinne Mercadier

“ J'habite Brignais depuis 1998 et je trouve que la commune a su, tout en se développant, rester à taille humaine. Ce que j'apprécie avant tout, c'est la dimension culturelle de la Ville. Brignais est une ville qui bouge et qui est très animée. Il suffit de repenser à toutes les manifestations organisées chaque année pour s'en rendre compte. Comme par exemple le carnaval des écoles qui a lieu chaque année et qui permet à tous les enfants de se retrouver dans le parc de la mairie autour du feu pour brûler Monsieur carnaval. Voir ces enfants, tous ensemble, réunis en un même lieu, heureux dans leur costume de toutes les couleurs, quelles que soient leur école ou leur origine est toujours un moment très émouvant.”



2010 : une multitude d'animations dans le cadre des Dix mots de la langue française (BM 92)



Le parc de l'Hôtel de Ville, lieu de vie privilégié (BM 93, p. 20-21)

REGARDS

« Un soutien à la création »

Patrick Marquès,
Artiste peintre

“ J'apprécie Brignais, la commune où je réside depuis 1993, pour la qualité des contacts, des relations de sympathie que j'ai pu y nouer et qui nourrissent mon quotidien. Que ce soit dans mon travail artistique ou à l'occasion des projets associatifs auxquels j'ai pu participer, l'accueil et le soutien de la population ou la municipalité sont toujours positifs.”



Le sport... les enfants... et les autres...

Se donner sans compter, prendre sur son temps personnel, voire même engager des dépenses (essence, etc.), tout cela pour le plaisir de faire vivre un sport, pour la joie de voir des enfants s'épanouir dans une activité bénéfique. Leur donner le goût de l'effort, de la perfection, la maîtrise de soi-même et le respect des autres, c'est là une tâche grandiose et passionnante, c'est celle que prennent en charge de nombreux bénévoles.

Mais pourront-ils tenir longtemps ce rôle d'éducation et d'encadrement ? Il leur fait passer beaucoup de temps en dehors de chez eux, au détriment parfois de leur vie familiale, tout en participant financièrement à de nombreux déplacements, eux qui font un spectacle alors qu'ils n'ont pratiquement pas de public !

N'allez pas croire qu'ils comptent leur temps ou leur argent ou qu'ils attendent la gloire ! Au-delà des résultats sportifs, ce qu'ils attendent c'est d'être épaulés, d'être de plus en plus nombreux.

En effet, ils aimeraient que le rôle des parents ne s'arrête pas au moment de l'inscription de leur enfant. Il faudrait qu'ils soient là aussi à leurs côtés, de temps en temps, pour les aider sur le plan éducatif ou simplement pratique, pour permettre aux jeunes de se fixer sur l'activité qu'ils ont choisie,

eux qui hésitent quelquefois ou doutent de leurs possibilités et de leurs choix.

C'est pourquoi ils vous demandent, à vous les parents, de ne pas faire demi-tour une fois que vous avez accompagné votre enfant. Simple-ment ils souhaitent que vous vous arrêtiez quelques minutes pour discuter et serrer quelques mains, même si vous n'avez pas le temps de

faire plus. Etablir un contact avec les éducateurs bénévoles, c'est aussi garder ce contact précieux avec votre enfant en lui donnant la preuve de tout votre intérêt pour ce qu'il fait.

Les bénévoles, vous ne pouvez les ignorer car eux ont besoin de nous comme nous avons besoin d'eux.

Et si nous y pensions lors du prochain entraînement ? P.M.

Allez les Petits !...



La crise du bénévolat, une réalité ancienne (BM 18, p. 17)

JUMELAGE BRIGNAIS-HIRSCHBERG

Le 18 octobre 1986, Brignais et Hirschberg se sont unis par les liens du jumelage... et du mariage !

HIRSCHBERG ♥ BRIGNAIS



JUMELAGE - RELATIONS EXTÉRIEURES

L'Europe à cœur

Nombreux sont ceux qui connaissent le boulevard de Schweighouse, la place d'Hirschberg ou la via Ponsacco. Tous, vous avez vu en entrant à Brignais les panneaux indiquant les jumelages existants. Une histoire vieille de plus de 60 ans qu'a régulièrement relatée Brignais Magazine.

Depuis 41 années, Bulletin Municipal, puis Brignais Magazine, retracent les liens d'amitié qui unissent Brignais à d'autres collectivités, en France, en Allemagne ou en Italie.

Cette histoire d'amitiés commence à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, lorsque les communes du Rhône sont sollicitées pour « parrainer » des communes alsaciennes, en grande partie détruites par les combats de la Libération, et les aider à se reconstruire. Le hasard désigne Schweighouse, petit village situé près de Thann, dans le Haut-Rhin, comme filleule de Brignais.

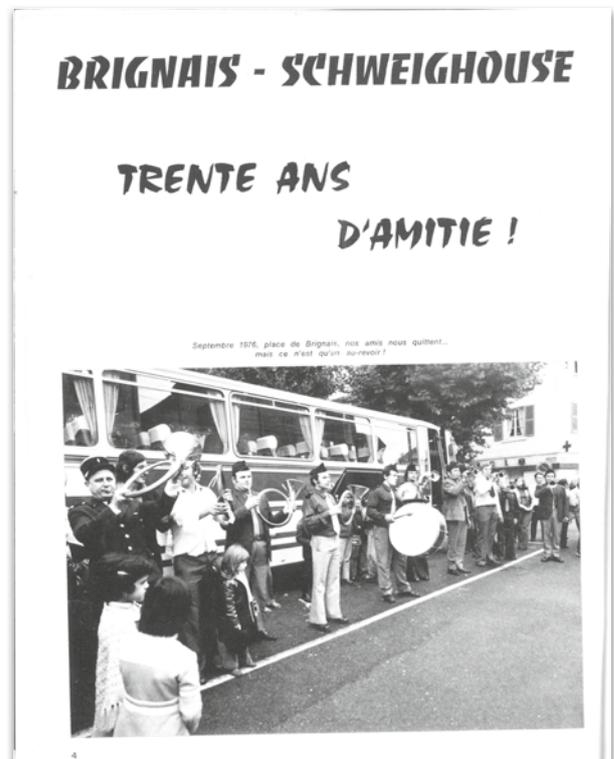
Durant 10 ans, de mémorables « Fêtes d'Alsace » sont organisées à Brignais (BM 5, p. 4), afin de lever des fonds, des enfants de Schweighouse sont accueillis l'été dans des familles brignairottes. Plus de 65 ans plus tard, des

échanges réguliers et chaleureux subsistent, entre familles, associations, élus des deux communes.

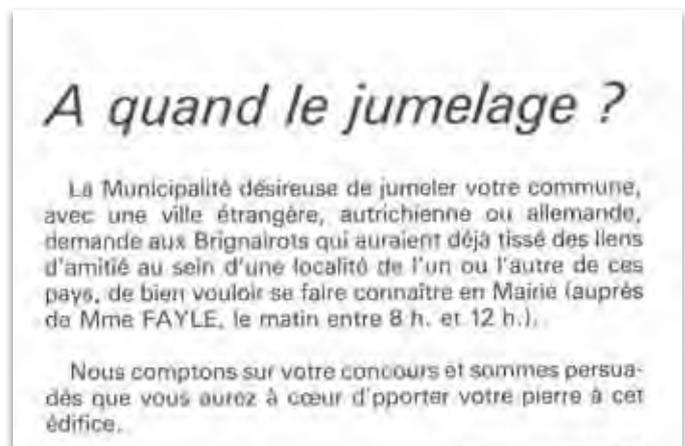
Meurtris, comme tant d'autres, par la guerre de 39-45 qui a coûté la vie à plusieurs de leurs concitoyens, les Brignairots restent longtemps marqués par ce conflit.

Pour autant, convaincue de la nécessité de se réconcilier avec l'ennemi d'hier, la municipalité décide, en 1982, en accord avec Schweighouse, de consulter la population sur l'éventualité d'un jumelage avec une commune allemande ou autrichienne (BM 10, p. 29). Devant les retours très positifs, de nombreux contacts sont pris avec cinq partenaires potentiels en Allemagne.

Finalement, le courant passe avec les représentants d'Hirschberg, et notamment entre les deux maires respectifs à l'époque, Michel Thiers et



BM 5, p. 4 - 1977



BM 10, p. 29 - 1982

REGARDS

Georges Imhoff, Maire de Schweighouse

“ En tant que maire et habitant de Schweighouse, à l'évocation de Brignais, je pense bien sûr à la générosité de ses habitants qui, en 1946, ont tendu la main à notre village détruit par 6 années de guerre.”



Werner Oeldorf. La Charte du jumelage avec la petite ville située à 15 km au Nord d'Heidelberg, à taille, géographie et centres d'intérêt équivalents à Brignais, est signée en octobre 1986, en présence de très nombreuses associations et habitants des deux communes (BM 23, p. 33)

LA FAMILLE EUROPÉENNE S'AGRANDIT

En 1989, la chute du mur de Berlin séparant notre continent en deux camps idéologiquement opposés, prend de court l'Europe entière. De cet événement résulte, en 1990, la réunification allemande. Hirschberg, s'inspirant du modèle Brignais-Schweighouse, décide alors de parrainer Niederau, un village de l'ex-Allemagne de l'Est, près de Dresde (Saxe). L'acte de parrainage entre Hirschberg et Niederau intervient en 1991. Brignais et Schweighouse adoptent aussitôt cette commune désireuse de s'intégrer dans une Europe unifiée et dynamique.

Fortes d'expériences réussies avec l'Allemagne, Brignais porte ensuite tout naturellement son regard vers l'Italie. Plusieurs facteurs y sont favorables : l'apprentissage de la langue italienne au Collège Jean Zay, la présence d'une forte population d'origine italienne et d'une association franco-italienne dynamique à Brignais, la proximité de l'Italie... Avec l'aide de l'Association française des communes et régions d'Europe, Brignais part à la recherche d'une jumelle italienne potentielle. Le premier choix, Ponsacco, situé près de Pise en Toscane, fut immédiatement le bon, ses représentants reconnaissant les multiples points communs et complémentarités entre les deux communes. L'acte de jumelage est paraphé en octobre 2003 à Brignais par Michel Thiers et Silvano Granchi.

La création de ce réseau d'amitiés entre communes est la concrétisation du soutien constant des associations du jumelage et des équipes municipales successives à l'idée originelle de construction européenne. Elle se traduit aussi, au fil des ans, par la poursuite d'actions concrètes au service d'une meilleure connaissance et entente entre les peuples d'Europe, ou de la promotion de ses institutions :

« Brign'Euro » en 2001, Foire Toscane en 2003 et 2011, conférence de Jacques Santer en 2005, journées de l'Europe...

L'Euro arrive à Brignais ! BM 52, p. 20 - 1998



La foule dans la salle du gymnase vivait la signature de la charte



Signature de la charte de jumelage à droite : M. DEIBER, Maire de Schweighouse ; M. THIERS, Maire de Brignais ; M. OELDORF, Maire d'Hirschberg ; M. SCHERWALD, Consul Général d'Allemagne.

Signature de la charte de jumelage (BM 23, p. 33 - 1986)



Niederau entre dans la danse... BM 61, p. 7 - 2001



Filleule alsacienne

Les 9 et 10 septembre, une délégation brignairoise est présente à Schweighouse pour célébrer le 60e anniversaire du parrainage entre nos deux villes. ■

L'Euro arrive à Brignais!
BM 67, p. 21 - 2003

Du 17 au 19 octobre 2003, la Charte de jumelage entre Brignais et Ponsacco a été officiellement signée à Brignais. A cette occasion, quelques 150 Ponsacchini (habitants de Ponsacco), accompagnés de leur maire, Silvano Granchi, sont venus en France pour sceller cette union.



Brignais / Ponsacco, prochain épisode

Hirschberg
Manuel Just, nouveau maire



BM 81, p. 13 - 2007



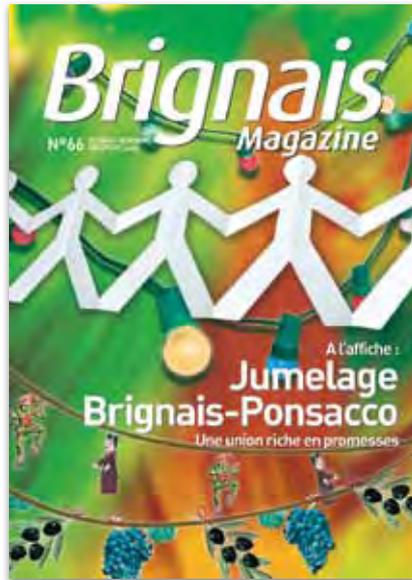
BM 78, p. 13 - 2006



Alessandro Cicarelli, nouveau maire de Ponsacco



BM 71, p. 21 - 2005



BM 81, p. 13 - 2007

Référendum européen
La Constitution expliquée par Jacques Santer

Le 29 mai, les Français seront appelés à se prononcer sur la ratification du Traité constitutionnel européen. Un texte et des enjeux majeurs que l'ancien Président de la Commission européenne en personne, viendra présenter à Brignais le 10 mai prochain.



BM 72, p. 12 - 2005

REGARDS

« Amitiés »

Françoise Groitzsch
Habitante d'Hirschberg

Ma première impression de Brignais lors de la toute première visite, a été que Brignais n'est nullement, comme je le craignais, à savoir une « banlieue de Lyon ». J'avais cherché Brignais dans le gros Larousse hérité de mes grands-parents (édition 1870) et trouvé la Bataille de Brignais, les « Tard-Venus » et Seguin de Badifol etc. Je n'étais allée à Lyon qu'une seule fois, à 7 ans, avec mes parents ! J'ai été charmée par la forme en escargot de la ville autour de son église et par le caractère « petite ville bien française ». Les habitants nous ont reçus avec beaucoup de cordialité et de gentillesse.



J'aime rencontrer mes vieux amis par hasard, sur le marché. J'aime le printemps et les arbres fruitiers tout en fleurs, j'aime le vieux pont et les rives du Garon, les environs verdoyants sur les collines, le caractère « province » de la ville et la proximité de la grande ville de Lyon, et last but not least : j'aime la bonne cuisine lyonnaise, particulièrement les tripes, si redoutées en Allemagne et le bon vin des coteaux du Lyonnais ! J'aime les bals où tout le monde danse : en couple, seul, entre femmes, n'importe ! Les Français aiment danser en général, ce qui n'est pas vraiment le cas en Allemagne.

Je ne critique rien mais je dois toujours constater que les habitudes françaises et allemandes sont quand même différentes, particulièrement en ce qui concerne la politesse et les conventions sociales : Les Allemands sont ponctuels, et ne s'embarrassent pas beaucoup de protocole, ils ont tendance à dire les choses trop carrément. Les Français, comme tous les peuples latins, sont plus subtils dans leurs sentiments et leurs attitudes, plus respectueux des convenances et des usages : ils n'ont pas les mêmes priorités."



Vue d'ailleurs : Brignais Magazine à Hong Kong...

COMMUNICATION

« BM » d'hier à aujourd'hui...

REPÈRES

Brignais Magazine en dates

Été 1971

Le 1^{er} numéro du Bulletin Municipal sort de l'imprimerie

Juin 1984

Apparition des premières photos couleur dans le magazine

1987

Le bulletin est conçu par un service Information et Communication (le SIC)

Juin 1988

Le bulletin d'information a désormais un nom : « Brignais Magazine »

Décembre 1990

Nouvelle formule du Brignais Magazine : maquette dynamisée, pagination en couleurs plus importante, nouvelles rubriques

Mars 2003

Brignais Magazine fait peau neuve : généralisation de la couleur, magazine plus étoffé avec une palette de dossiers traités plus large, création de nouvelles rubriques telles que le « Portrait ». La périodicité trimestrielle n'est plus aléatoire et le nombre de page est fixé à 32.

Janvier 2009

Dernière version du Brignais Magazine
Le BM fête son 100^e numéro

Été 1971, les Brignairots découvrent dans leurs boîtes aux lettres le tout premier Bulletin Municipal. Printemps 2012, c'est le 100^e numéro qu'ils tiennent entre les mains. En 41 ans, le support a évolué, s'est transformé, sans jamais perdre son ambition première : celle de vous tenir informés.

« C'est dans l'espoir qu'il constituera un nouveau trait d'union entre la Municipalité et la population » que Pierre Minsieux, maire de l'époque, a lancé à l'été 1971 le premier numéro du Bulletin Municipal de Brignais. « Monsieur le maire... vous parle ». Les premiers mots donnent le ton. Le Bulletin Municipal d'alors, écrit par le Maire entouré de quelques élus et

coordonné par le secrétaire général, veut se faire l'écho des actions et décisions de la municipalité. « Le premier numéro a vu le jour sous la pression des citoyens en manque d'informations », se souvient Anne-Marie Piégay, conseillère municipale de 1977 à 1995. « A l'origine, la rédaction était assurée par un Comité de rédaction composé d'élus, chacun rédigeant des



Article tiré du
Bulletin Municipal
n°4 de 1975

articles en fonction de son domaine de compétences. » Edité de façon irrégulière et en noir et blanc, l'ancêtre du Brignais Magazine présentait un contenu déjà très dense avec de nombreux comptes-rendus de réunions de travail mais aussi des communiqués des responsables des « sociétés locales ».

Depuis ce temps, le support n'a cessé d'évoluer, au gré des progrès techniques dans la forme, se détachant progressivement de son contenu très administratif pour tendre vers une formule plus « magazine » sur le fond. Le ton parfois patriarcal des débuts laisse place, à partir de la fin des années 1980, à des articles plus informatifs, mieux structurés. La création, en 1987 d'un Service Information et Communication animé par des professionnels donne un nouvel élan et aussi un nom au Bulletin Municipal d'information baptisé « Brignais Magazine » à partir du numéro de décembre 1990.

Du Bulletin Municipal d'information centré sur les activités de la Municipalité, Brignais Magazine s'ouvre davantage au fil des années sur la ville et ses acteurs. Le « Brignais Magazine » d'aujourd'hui se veut ainsi plus proche que jamais de la vie des Brignairots.

Regards

Avec les moyens de l'époque

Jean Darfeuille

Conseiller municipal depuis 1965 à 1995 et membre du comité de rédaction du Brignais Magazine



Le premier numéro a été lancé en 1971 pour répondre à un besoin d'information de la part de la population mais c'était aussi pour se mettre au diapason de ce qui se faisait aux alentours. Même si l'objectif est toujours le même, en 41 ans, les moyens ont bien changé : des premiers numéros ronéotypés et agrafés à la main, le bulletin est devenu en quelques décennies un magazine très agréable à lire".



Parution « volante » et ronéotypée à la main... - Mai 1980

nos Enfants dans la rue

DEUX EXEMPLES RECENTS

Quelques jours avant la rentrée des classes de septembre, un groupe de jeunes, entre douze et quinze ans, selon toute vraisemblance, à minuit passé, « s'amuse » à lancer des pierres contre deux bâtiments publics dont des vitres sont brisées. Est-ce normal de voir des enfants courir les rues à pareille heure ?

Les parents sont-ils conscients des suites que peut avoir ce genre d'agissements pour leurs enfants et pour eux-mêmes, et des conséquences, de toutes façons, pour la collectivité ?

L'autre exemple : fin octobre, deux jeunes d'une quinzaine d'années sont insultés puis agressés (il y aura des coups) par une bande d'autres jeunes du même âge, en mal de distraction ou ne sachant trop comment affirmer leur virilité.

Il est temps que nous réagissions : nous ne pouvons accepter que les rues de notre jusqu'ici paisible village, se transforment en lieu d'aussi piètres exploits et laisser nos enfants glisser sur une pente qui risque d'être celle de la délinquance.

LA PROPRIÉTÉ DE BRIGNAIS ne dépend pas seulement des employés municipaux du service de la voirie — trop peu nombreux — mais de la bonne volonté de l'ensemble de la population.

Dans le ton et sur le fond, l'évolution est flagrante (BM 6, p. 18 - 1978)

PROGRÈS TECHNIQUES

La révolution est en marche!

L'évolution des moyens techniques et notamment l'arrivée de la PAO (publication assistée par ordinateur) a contribué largement à la transformation du Brignais Magazine. Il n'est ainsi plus nécessaire de faire appel à une multiplicité d'intervenants (un maquetiste, un scannériste, un compositeur...) pour réaliser techniquement le magazine. A partir des années 1990, l'entreprise Lasercolor est désormais le seul acteur associé à la production du support.



BM 42, p. 5 - Décembre 1993



REGARDS

« Une revue parlante »

Jean-Marc Martorell

“ Ayant quitté Brignais courant janvier 1997 et mes fonctions d'adjoint en

2001, je n'ai pu suivre avec suffisamment d'acuité ou de perspicacité, comme je l'aurais souhaité, l'évolution de ma cité aimée.



Il n'en reste pas moins vrai que « Brignais Magazine », que je continue de lire, reste une revue parlante, documentée et imagée à souhait, lien très fort entre la municipalité et la population ; celle-ci apprécie sûrement les indéniables progrès réalisés en tous domaines depuis plus de 40 ans par les municipalités successives qui ont su la transformer en ville où il fait bon vivre.”

« Bien écrit »

Martine, Bernard et Michel

“Les dossiers sont très bien montés et les services à la population sont bien mis en valeur. C'est très bien écrit !”

« Photos anciennes »

Pascal Grillon, ancien conseiller municipal

“Ayant gardé en originaux les 99 premiers numéros, il m'arrive de les parcourir à nouveau afin de chercher un événement qui s'est produit à Brignais, de montrer à des non Brignairots certaines particularités de notre ville ou, par ce biais, des photos anciennes de notre village qui grandit trop vite...”

« Création »

Rémi Cuisinier, ancien conseiller municipal

“Je me souviens qu'en 1971, c'était la première fois, que pour les élections municipales à Brignais il y avait une liste d'opposition qui se présentait. Cette dernière avait demandé que soit créé un Bulletin Municipal pour informer la population. Voilà pourquoi le premier numéro est paru en 1971.”

REGARDS

« Le défi était de taille »

Valérie Binder
Première chargée de communication à la Ville de Brignais, de 1987 à 1990.

“ Lorsque j'ai pris mes fonctions à Brignais en 1987, j'avais pour mission de mettre en place une politique de communication cohérente. En tant que jeune professionnelle, le défi était de taille puisqu'il a fallu tout structurer. Je m'étais fixé pour objectif d'instaurer une relation de proximité et un dialogue avec les citoyens. Lorsque j'ai pensé la refonte du Bulletin Municipal, j'ai donc cherché à

promouvoir une information ascendante qui provient du terrain. J'ai aussi donné une tournure plus magazine au support pour le rendre plus plaisant à lire et équilibré le rédactionnel en instituant des rubriques et des repères pour fidéliser le lecteur. En parallèle, j'ai mené tout un travail de fond pour valoriser l'image de la Ville en lui donnant une identité visuelle et graphique. Une réflexion qui a abouti en janvier 1989 à la création d'un logo pour Brignais.

Et quelle satisfaction lorsque l'on a reçu le prix Cap Com pour l'opération Garabitour menée avec la participation des habitants et qui nous avait valu le prix spécial du jury. J'en garde un très bon souvenir car c'était une forme de reconnaissance du travail accompli jusque-là. Le message était bien passé !”

Regards

« Je les ai tous conservés »

Paulette Blanc, 60 ans

“ J’habite à Brignais depuis 1976 et je lis chaque numéro du journal municipal en entier. Je les ai tous conservés. Il m’en manque 2. Je suis allée plusieurs fois à la Mairie pour me les procurer mais les stocks étaient épuisés. J’aime le lire car on suit bien l’évolution de la Ville. C’est un bon résumé de ce qui se passe dans notre commune. Parmi les informations qui m’ont le plus marquées, je me souviens du rachat de la Villa de la Giraudière, du refus des élus d’entrer dans la « Courly » (NDLR : Grand Lyon) et l’arrivée du Tram train sur Brignais.”

« De belles photos »

Nicole, 60 ans

“Je lis le Brignais Magazine depuis 30 ans. Les rubriques « Au quotidien » et « Portrait » sont mes préférées. Il y a de très belles photos ce qui rend le magazine agréable à lire.”

« Organiser mes sorties »

Jacqueline, 56 ans

“Je le lis systématiquement. On peut suivre le développement de Brignais. C’est comme ça que j’ai appris la création de la crèche (AJE) ABri’Co aux Arcades et que je m’informer sur le projet de reconstruction des Pérouses. J’y apprend toutes les nouveautés, m’en sers pour organiser mes sorties et suivre l’actualité des associations.”



Preuve du dynamisme de Brignais en matière de communication, Michel Thiers reçoit le prix CAP' COM le 29 septembre 1989 des mains de Noël Mamère. La Ville avait séduit le jury avec sa campagne de communication menée à l'occasion de l'opération de Garabitour ou « les Mariés de Gustave Eiffel » (œuvre éphémère de 120 mètres réalisée par les élèves du lycée professionnel de Brignais et fixée au tablier du Viaduc de Garabit).

(BM 32, p. 21)





REGARDS

Brignais la fièvre de la communication!**Michel Thiers***Conseiller général Honoraire du Rhône
Maire Honoraire de Brignais*

“ C’est l’été 1971 que Monsieur Pierre MINSSIEUX, Maire de Brignais, réussit à faire paraître le premier Bulletin Municipal. Ce projet était le sien depuis longtemps, désireux qu’il était de documenter la population de la commune sur la vie municipale, persuadé qu’une meilleure connaissance des liens qui unissent les habitants, les rend plus solidaires.

Le nouveau Conseil municipal de 1977 créa une commission de l’information et des relations publiques qui me fut confiée, en tant que nouveau Maire et à René PIERREFEU premier adjoint; suivant en cela le souhait de Pierre MINSSIEUX « **THIERS, c’est vous qui prenez la responsabilité de la communication** » disait-il. C’est tout naturellement, qu’homme de communication, je m’investis avec les élus: Jacques DUGAS, Jean FERROLIET, Georges LOMBARD, André MOSSIERE, Jacques NICHIL, René PIERREFEU pour continuer à faire paraître 5 numéros du Bulletin Municipal de 1971 à 1975 grâce à la générosité des entreprises et des commerçants. L’équipe dut réaliser des articles variés sur l’activité de la commune, rendre compte des décisions prises en Conseil municipal: finances, action sociale, action scolaire, urbanisme, jeunesse et action sportive, voirie et assainissement, travaux des bâtiments communaux, information et relations publiques, sans oublier la vie associative, même balbutiante à cette période.

En 1977, nouvellement élu, Maire de Brignais, j’ai souhaité avec mon équipe, poursuivre la parution du Bulletin Municipal mais l’état de la trésorerie communale nous obligea à réduire les dépenses non obligatoires. Décision fut prise de faire paraître sous forme de photocopies les 5 numéros suivants de 1977 à 1981. Passé cette période difficile, l’équipe municipale décida de refaire paraître un vrai journal. Le Bulletin Municipal fut enfin sur les rails dès janvier 1981 avec le N° 5 et poursuivit sa parution sous ma responsabilité, jusqu’au N° 74 en décembre 2005. C’est en janvier 2006, qu’anticipant la fin de ma mandature de Maire au profit de Paul MINSSIEUX, adjoint de l’époque, il eut à charge de poursuivre la parution du Bulletin Municipal à partir du N° 75.

Le travail d’information fut important car la commune se développa très rapidement, d’où la nécessité d’augmenter la qualité de l’information, ce qui engendra la création d’un

véritable service de communication au sein de la Mairie, avec l’embauche d’une attachée de presse, Valérie BINDER, fraîchement sortie de l’Institut de Communication de La Sorbonne (CELSA Paris-Sorbonne). Le Bulletin Municipal était lancé... Encore fallait-il le faire vivre ?

Mais la communication était devenue incontournable et il fallut l’organiser.

Mais ce trait d’union souhaité entre municipalité et population ne pouvait pas exister, comme précédemment, sans la générosité des partenaires économiques (entrepreneurs, artisans, commerçants...) et l’investissement des élus. Grâce au dévouement de tous, ce bulletin fut apprécié et dorénavant attendu par les Brignairots.

Le rythme des parutions s’accrut et, en même temps, le Bulletin profita des innovations du moment: nouvelle présentation du magazine, passage du noir à la couleur, création d’un nouveau logo, calendrier des activités des associations... Plus tard, avec la création de jumelages, un petit journal d’information voit le jour « Jumelage Info Brignais-Hirschberg » de 1986 à avril 1987, puis « Brignais 92 Journal Jumelage Brignais-Hirschberg » de janvier 1989 à septembre 1989, avec abandon de cette parution doublant l’information du Bulletin Municipal.

Puis, est créé le BIP « Journal d’Information Pratique », Spécial information sur les décisions du Conseil municipal, il obtient un très grand succès auprès du public. Sa parution lancée avec le N° 1 en novembre 1989 durera jusqu’en février 2002 avec le N° 75, dernier numéro édité sous ma mandature.

La ville de Brignais ne peut que s’enorgueillir de la réussite de sa communication reconnue dès septembre 1989 au deuxième salon Cap’Com de Valence, sur présentation au concours, d’un dossier qui a remporté le premier prix « **Relations publiques – événements** » catégorie de moins de 20 000 habitants pour son opération « Les mariés de Gustave Eiffel » qui lui a permis de se créer une image et de la valoriser; Brignais a, en outre, obtenu une 2^e distinction: le **Prix spécial du jury**, toutes catégories confondues.

L’enthousiasme de toute une équipe soudée a permis l’exploit de réussir la communication de la ville de Brignais, chacun ayant apporté ses idées, ses capacités, sa passion

du travail bien fait, pour informer, en toute transparence, des actions et décisions des élus à la population de Brignais, en attente de son Bulletin Municipal.

C’est donc, on peut le certifier, que cette communication fit amplement connaître et apprécier la commune en lui donnant une importante notoriété.

A mon sens, j’ai toujours cru au développement de la commune en l’ouvrant aux autres. J’ai beaucoup apprécié les personnes qui m’ont fait confiance dans ma manière de voir et transcrire l’information pour nos administrés. Parfois, il fallait oser développer les sujets difficiles pour bien les faire comprendre.

Il m’est difficile de choisir parmi les faits, événements, actions, projets dont le Bulletin Municipal a largement rendu compte, celui qui m’a le plus marqué. En 5 mandats, ils ont été si nombreux! Mais ce qu’il m’aura apporté de meilleur, **c’est la chaleureuse relation humaine qui s’est créée entre la population et moi-même.**

L’avenir ce n’est pas pour demain, c’est dès aujourd’hui. Il faut se remettre en cause tous les jours pour améliorer la communication. Internet apporte de nouveaux moyens de communication de plus en plus performants et rapides, ce qui oblige à une mise à jour constante des connaissances. La communication est l’outil de travail qui permet d’agir vite et bien, mais attention de ne pas tomber dans certains pièges; sachant que chacun d’entre nous peut tout apprendre, tout découvrir par le Net dans le monde entier à une vitesse fulgurante parfois dangereuse.

Ouvrir un ordinateur et taper un code pour rentrer dans le monde de l’information ne remplacera jamais le côté humain relationnel de tenir dans ses mains un journal faisant référence à sa ville, qui sera lu et relu au fil du temps comme un véritable document patrimonial.”

Michel THIERS

Brignais, le 10 avril 2012

Historique du Bulletin Municipal de Brignais, demandé à Michel THIERS par le Maire Paul MINSSIEUX à l’occasion de la parution du centième numéro.



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dans l'ère du temps...

En quelques décennies, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont envahi notre quotidien et bouleversé nos sociétés. Une révolution sans précédent à Brignais comme ailleurs...

Avec la montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notre société est entrée, depuis les années 1980, dans une nouvelle ère : celle de l'information. La diffusion de nouveaux outils informatiques et de nouvelles technologies dans notre vie quotidienne (au domicile, à l'école, au travail) a ainsi considérablement fait évoluer les moyens d'échanges entre les individus.

A Brignais, les prémices de l'informatisation datent de 1985-1986 avec l'apparition du Minitel et l'arrivée des premiers micro-ordinateurs dans les écoles (Bulletin Municipal de 1985) et au sein des services administratifs de la Mairie. Quelques années plus tard, en 1989, c'est au tour de la bibliothèque de révolutionner son mode de fonctionnement avec l'ouverture du prêt informatisé au public (BM 33, mars 1990).

La véritable révolution réside peut-être dans le développement d'Internet à l'aube des années 2000 : multiplication des sites, augmentation significative des connexions et des ventes de matériels... Sur la commune, les premiers à surfer sur la vague sont les entreprises Clauger, Générale Location (GL Events), Stop Pièces Auto et l'association de

l'ensemble vocal Le Tourdion (BM 50, novembre 1997). Dans l'air du temps également, la Ville de Brignais lance dès 1999 la première version de son site web, quelques mois à peine après avoir communiqué ses premières adresses électroniques.

Toutefois, malgré ces expériences réussies, c'est en 2001, avec l'arrivée du haut débit sur la commune (ADSL), que l'accès à Internet se démocratise et que d'autres sites fleurissent sur la Toile (le Sitom, le SMAVG, actuel SMAGGA, la Médiathèque, la CCVG, Brignais commerces...).



NOUVELLE MAIRIE... L'INFORMATIQUE NOUVELLE EST ARRIVÉE

En prévision du déménagement de la Mairie dans des nouveaux locaux refaits à neuf et fonctionnels, la modernisation de la gestion municipale avec des techniques modernes s'imposait.

La commission informatique associe les Elus et le personnel faisant appel à un cabinet conseil, la société ICARE, pour l'aider dans la démarche du choix dans la "jungle" des constructeurs d'ordinateurs.

Le recensement des équipements nécessaires pour les services municipaux fut consigné dans un cahier des charges fin 1985 pour permettre une consultation des nombreux fournisseurs début 1986.

Le choix s'arrêta sur un matériel micro-ordinateur en réseau préfigurant le bureau de l'avenir... sans papier !!! et permettant d'équiper, suivant un plan de charge établi sur 5

ans, l'ensemble des services de la Mairie ; l'accent était mis notamment sur la bureautique (encore un mot en "ique" !) afin de diminuer et de simplifier la "paperasse" administrative que nous connaissons tous.

Le matériel livré dès le mois de Septembre 1986, le personnel suivait les stages de formation nécessaires, le secrétariat général et celui des services techniques abandonnaient rapidement la "vieuse" machine à écrire pour le traitement de texte.

Les services du personnel et de la comptabilité s'affairaient pour démarrer l'exercice 1987. Quelques tubes d'aspirine furent nécessaires paraît-il ! mais l'appréhension et les craintes furent bien vite oubliées. Aujourd'hui, on se demande comment on faisait "à la main" ! Tout le monde veut son écran-clavier.

L'informatisation des services se poursuit.

Ainsi un nouvel écran est installé au service des élections. Le suivi du courrier, l'aide à la préparation du budget permettront un meilleur service.

La télématique (encore un mot en "ique" !) au moyen du minitel, permet à la Mairie de dialoguer avec la Préfecture et l'Association des Maires du Rhône, et les bases de données documentaires.

Toutes ces techniques ont permis, après un an de fonctionnement, d'une part de faciliter le travail administratif du personnel, et d'autre part d'améliorer la gestion municipale visant à satisfaire les besoins des administrés plus rapidement.

L'informatique à la Mairie est bien réelle et nos enfants peuvent être fiers de leurs parents qui eux aussi se sont mis à pianoter sur ces petits écrans !

J.P. CACHARD

En 1986, les agents administratifs abandonnent, non sans difficulté, la bonne vieille machine à écrire pour le traitement de texte sur micro-ordinateurs « Quelques tubes d'aspirine furent nécessaires paraît-il ! » (Bulletin Municipal n°25, décembre 1987)

MINITEL

Une autre époque !

Le 30 juin prochain, une page se tournera définitivement. Après 30 ans de service, le Minitel ne sera plus. C'est le symbole de la fin d'une époque !

A Brignais, le petit écran cubique beige et marron a fait son apparition à la fin des années 1980. D'abord à l'école Claudius Fournion, puis, en 1986, à l'Hôtel de

Ville. Une première révolution dans les relations entre la mairie et ses administrés. « Des questions, des propositions, des renseignements ? Tapez MAIR ». Ce nouvel outil de communication permettait aux Brignairots de consulter les disponibilités des élus pour des demandes de rendez-vous et de se renseigner sur les horaires des différents services administratifs, les événements culturels et sportifs à venir et sur les travaux en cours sur la commune. En plus de ce service télématique, la Ville de Brignais avait également mis en place cette année-là un numéro de téléphone vert pour joindre directement Monsieur le Maire.

Brignais sur Minitel

78.05.00.31 et tapez MAIR

Le Minitel est un outil de communication riche et facile d'utilisation. Par le biais du Lycée Professionnel Eiffel, la Ville de Brignais vous offre la possibilité d'utiliser le Minitel.

En 1986, dans le cadre de l'opération informatique pour tous, le LEP Eiffel était considéré comme site pilote. Au plan académique, six établissements étaient expérimentés. L'établissement a été gestionnaire de son service en relation avec le centre d'information pédagogique. Aujourd'hui, le site est autonome.

Des questions, des propositions, des renseignements, tapez MAIR

La Ville de Brignais connectée sur le centre serveur du Lycée Eiffel, transmet à ses administrés des informations pratiques leur donnant aussi la possibilité de correspondre avec leurs élus.

Plusieurs rubriques peuvent être consultées :

- Les élus à votre écoute
 - les délégations de chacun, leur disponibilité pour des demandes de rendez-vous
- A votre service
 - les heures d'ouverture d'organismes publics
 - les modalités administratives
- Au coin du chantier
 - présentation des travaux en cours :

délais, financement
- modification de circuits

- Agenda poche
 - les dates à retenir en matière sportive, culturelle ou événementielle.

- La boîte à messages
 - un dialogue s'établit entre la population et les élus de Brignais
 - chaque message et la réponse correspondante ne peuvent être lus que par son destinataire. La confidentialité et l'anonymat sont respectés.
 - une messagerie est également créée à usage interne pour communiquer entre élus.

Comment se connecter sur Brignais-Minitel

1. Brancher le Minitel sur le secteur et l'allumer.
2. Décrocher votre téléphone et composez le 78.05.00.31.
3. Au sifflement, appuyez sur connexion/fin sur le Minitel.
4. Vous êtes connecté sur le serveur du L.P. Eiffel.
5. Tapez MAIR, sans espacement ni point.
6. Choisissez votre rubrique.



Allo, Monsieur le Maire

NUMÉRO VERT 05.40.55.65

Quotidiennement, les élus dialoguent avec leur population.

Pour faciliter cette communication, la Ville de Brignais met en place un numéro de téléphone vert :

05.40.55.65

Des suggestions, des remarques, des

questions, le téléphone gratuit pourra être utilisé à cet effet.

Si l'on souhaite contacter directement M. le Maire, il suffira de composer ce même numéro de téléphone chaque samedi de 9 h. à 10 h.. Michel Thiers répondra alors à chacune des

questions, en respectant, confidentialité et anonymat.

En semaine, un répondeur téléphonique enregistre l'objet de votre message. N'oubliez pas de laisser votre nom et coordonnées téléphoniques pour un rappel rapide.

Grâce à ce numéro vert, les administrés pouvaient joindre directement le Maire chaque samedi de 9h à 10h (Brignais Magazine n°30, juin 1989)

En 1986, la Ville avait développé ce service télématique pour faciliter le dialogue et l'échange avec ses administrés (Brignais Magazine n°30, juin 1989)

WWW.BRIGNAIS.COM

Une ville connectée

En lançant en 1999 la première version de son site Internet, la Ville de Brignais a cherché avant tout à multiplier les possibilités d'échanges avec ses administrés en offrant de nouveaux services et surtout à ouvrir un nouvel espace de citoyenneté. Plus de 10 ans plus tard, le défi semble relevé.

1999 : www.brignais.com fait son apparition sur la Toile. Le site est pensé comme un outil de proximité et d'information en direct. On peut y retrouver l'actualité en images, les ordres du jour et les délibérations du Conseil municipal, l'agenda culturel, le dernier numéro du Brignais Magazine et effectuer certaines démarches administratives en ligne. Tout cela en un clic ! Pour être toujours à la page, les internautes ont également la possibilité de s'abonner à la lettre d'information.

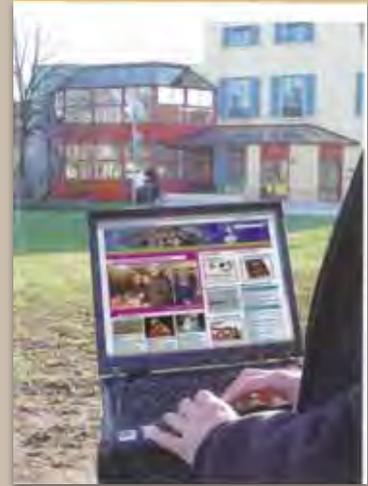
Septembre 2000 : Le site franchit le cap de 1 200 connexions mensuelles (BM 59, p. 14)

2001 : La Ville s'équipe pour recevoir l'Internet à haut débit. Deux offres de service de connexion sont proposées aux internautes Brignairots (France Télécom et UPC/Rhône Vision Câble), qui peuvent désormais se connecter de façon permanente et illimitée tout en gardant leur ligne téléphonique disponible pour recevoir ou émettre des appels.

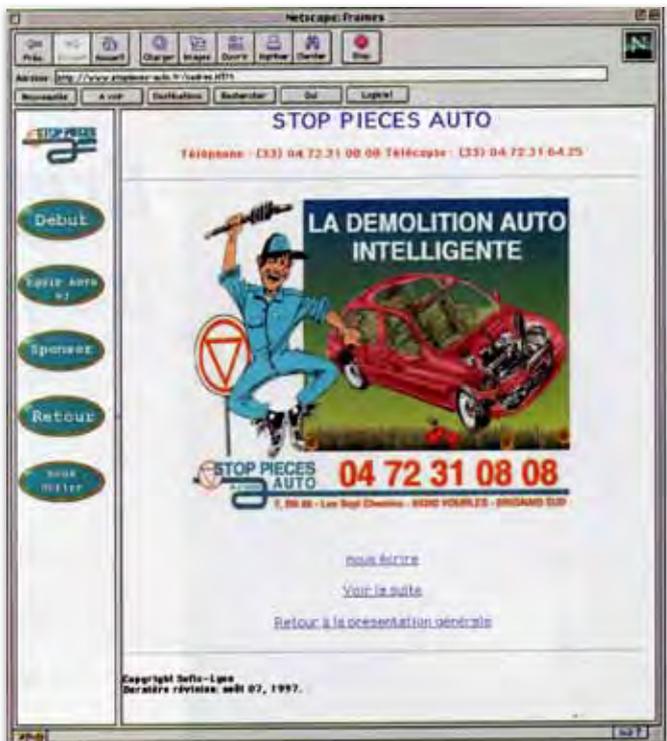
Décembre 2006 : Le site s'offre une nouvelle jeunesse. Plus attractif et plus interactif, il est conçu comme une véritable « vitrine en ligne de l'ensemble des services proposés par la commune à ses habitants ».

Septembre 2011 : Le site enregistre un « record historique » de fréquentation avec plus de 23 700 visiteurs dans le mois.

Octobre 2011 : Une nouvelle version de www.brignais.com est en ligne. Le résultat d'un travail de « refonte » visant à renouveler l'identité graphique du site et à améliorer l'ergonomie de la page d'accueil.



De 1 200 connexions mensuelles à ses débuts en 2000, le site enregistre en moyenne plus de 20 000 visiteurs par mois aujourd'hui.



Ce qui nous apparaît aujourd'hui comme anodin eut été il n'y a pas si longtemps une véritable prouesse technologique ! A l'époque, la société Stop Pièces Tafani vante en ces termes les mérites de ce nouvel outil : « Grâce au « web », les clients potentiels de France ou du bout du monde disposent d'un descriptif complet des véhicules : avec 6 photos et un procédé de grossissement par loupe » (BM 50, novembre 1997).

Le câble fait son chemin à Brignais

Un plus grand nombre de chaînes de télévision, la qualité de réception du satellite, un faible coût d'installation pour les particuliers et un avenir prometteur avec les services multimédia interactifs, le câble, réseau de transmission par fibre optique à haut débit, garantit une excellente qualité d'image et de son.



1998 : le câble arrive à La Compassion (BM 53, p. 16 - 2001)



TRANSPORTS

Ça s'en va et ça revient !

Du tramway d'hier au tram-train de demain, l'histoire des transports à Brignais sonne comme un éternel recommencement. Récit d'une valse hésitation.

Le développement des transports à Brignais est une question d'actualité depuis les années 1970, période au cours de laquelle les pouvoirs publics doivent envisager de nouvelles solutions pour satisfaire les besoins de mobilité grandissants de la population. 40 années plus tard, la problématique des transports demeure un enjeu aussi complexe que stratégique.

Adhésion ou non au Sytral, priorité donnée aux infrastructures routières ou développement d'une desserte ferroviaire sont autant de questions qui traversent les années, comme les pages du Brignais Magazine.

La perspective de profiter du réseau TCL, évoquée dès le Bulletin Municipal de décembre 1978 et remis à l'ordre du jour en 2009 (BM 89, p. 12), se heurte depuis plus de 30 ans à une réalité non négligeable, celle du coût qu'impliquerait un tel choix pour la commune, les entreprises et les contribuables. Faute de trouver une majorité décisive, Brignais privilégie, au fil des années, d'autres voies pour améliorer l'offre de transport sur le territoire.

Les années 1980 sont marquées par l'amélioration de la desserte par autocar (proposée à l'époque par les Cars du Lyonnais) mais aussi par l'aménagement d'infrastructures routières comme la réalisation de la déviation A45,

du tramway à l'autocar



(Reproduction de carte postale communiquée par M. Chaussinand)

C'est au début du siècle, vers l'année 1905, que fut mis en service, sur l'initiative de l'Office des Transports de la Municipalité de Lyon, le premier service de tramway entre la place de la Charité (actuelle place A-Poncet) et les Sept Chemins. Départs, la semaine, toutes les demi-heures ; le dimanche tous les quarts d'heure.

Ce tramway remorquait, à grand bruit, un wagon appelé « Buffalo » qui ressemblait aux voitures des trains utilisés dans l'Ouest des États-Unis.

Le « tram » du dimanche déversait à Brignais de nombreux Lyonnais attirés par les guinguettes des bords du Garon et le retour du soir, à Lyon, était toujours très animé.

Les tramways furent remplacés, en 1933, par un service d'autobus qui effectuait le même trajet et qui fut supprimé en 1940.

Mais dès 1931, quelques audacieux avaient eu l'idée de lancer une ligne de car sur le trajet St-Etienne - Lyon et retour. Devant le succès remporté par cette initiative, d'autres transporteurs, soit des sociétés — Flèche d'Or, Express Bleus, Cars Rouges — soit des artisans, se lancèrent dans cette aventure. Ce fut une véritable « guerre des cars ». Il fallait à tout prix transporter des voyageurs pour un tarif toujours moins élevé.

Il était de 2,50 F (St-Etienne - Lyon) pour environ une heure de trajet. A titre de comparaison, précisons que le trajet actuel dure 1 h. 30. Le prix du voyage changeait chaque matin, il arrivait même qu'il varie pendant la journée !

Les cars se livrèrent à de véritables courses poursuites entre St-Etienne et Lyon, le premier chargeant les voyageurs le plus vite possible pour essayer d'être en bonne place à l'arrêt suivant. Si les clients voyageaient à bon compte, ils n'étaient pas toujours très rassurés !

La virtuosité des chauffeurs, malgré les risques pris, fit que les accidents furent rares et la plupart sans gravité.

Dès 1935 Monsieur Gatty et les transports Citroën s'associèrent pour l'exploitation de la ligne : les artisans disparurent.

Les Cars Lyonnais créèrent un service de Vienne à Lyon et retour. Ces trois sociétés viennent d'être regroupées par la C.F.I.T. (Compagnie Française Industrielle de Transports), ce qui permettra de mieux coordonner leurs activités, de régulariser les horaires et surtout d'utiliser une carte d'abonnement unique valable sur les cars des trois entreprises.

La population de Brignais souhaiterait un **prolongement de la ligne n° 10** des T.C.L. dont le terminus est actuellement St-Genis-Laval. La direction générale des T.C.L. nous a signifié, le 18 juillet 1978, que le prolongement de la ligne 10 n'était pas possible actuellement.

La Municipalité, appuyée par la population, renouvellera cette demande afin d'obtenir satisfaction.

TROUVEZ LES CORBEILLES JAUNES...

...ET VOUS AUREZ GAGNÉ !

Vous aurez gagné le plaisir d'avoir des rues, des trottoirs, des places PROPRES !

En cette fin d'automne, vous avez vu fleurir, en divers endroits de notre commune, des corbeilles à papier « bouton d'or ». Nous espérons qu'elles inciteront petits et grands à ne pas jeter leurs papiers n'importe où.

Extrait tiré du Bulletin Municipal n°37 de septembre 1991

Cette fois, c'est fait. Brignais est à vingt-cinq minutes de la station de métro Gorge-de-Loup. Par le biais de la ligne SNCF... Plus qu'un mode de transport supplémentaire, voire complémentaire, on peut parler d'une petite révolution, tant le fer constitue un atout fondamental dans le développement harmonieux de la ville. Développement social, parce qu'il favorise surtout les conditions d'accès au travail des Brignairots, ensuite parce que le train est une formule économique, aussi rapide que la route et parfaitement ponctuelle. Développement économique, bien sûr, parce qu'il est un atout supplémentaire pour les entreprises et qu'il est peu consommateur d'énergie et d'espace. Amélioration de la qualité de la vie : c'est un mieux vivre, sécurisant pour la population. Et enfin, amélioration de la qualité de la ville : le train est un mode de transport très écologique et respectueux de l'environnement.



Extrait tiré du dossier « Transports » publié dans le Brignais Magazine n°98 d'octobre 2011

actuelle A450 (BM 10, p. 82). Une déviation transformée en voie rapide depuis 2002, suite au doublement des voies de circulation et qui aurait dû se prolonger en 2012 jusqu'à St-Etienne (BM 62, p. 12)). Une décennie plus tard, le projet fait encore débat (BM 98, p. 15).

Depuis les années 1990, la priorité est donnée au transport collectif au détriment du véhicule personnel. Le Brignais Magazine de septembre 1991 (voir reproduction ci-contre) annonce alors le grand retour du rail avec la réouverture de la ligne SNCF, fermée en 1937 au trafic voyageur. Puis fin 2012, ce sera au tour du tramway de faire sa réapparition sous une forme hybride (le tram-train), plus de 80 ans après avoir effectué son dernier trajet vers Brignais.

REGARDS

« Le tram-train va faire du bien »

Handy Nyobe - Brignairote depuis 3 ans

Je me plais beaucoup à Brignais car c'est une ville très animée. Le magazine est d'ailleurs un bon support pour se tenir au courant de tout ce qui se passe sur la commune. Je lis notamment avec beaucoup d'attention les articles abordant la thématique des transports. N'ayant pas mon permis, je prends souvent le train et il m'arrive parfois de rencontrer quelques difficultés pour me déplacer. L'arrivée du tram-train à la fin de l'année devrait faire du bien mais je pense que d'autres évolutions sont nécessaires."

« Les transports, un frein pour les jeunes »

Annaëlle Caradec
Etudiante, 22 ans

J'ai grandi à Brignais et j'aurais aimé pouvoir y rester. Seulement, pour les jeunes comme moi, les transports représentent un véritable frein. Le manque de cadencement et les retards à répétition du train m'ont contrainte à déménager dans une ville mieux desservie. La solution idéale serait que Brignais soit desservie par les TCL."



Projets ferroviaires

LE TRAM-TRAIN LYON/BRIGNAIS



LE PROJET

Initié par la région Rhône-Alpes, ce projet de modernisation du réseau ferré de l'Ouest lyonnais a pour objectif d'améliorer la qualité du service et les déplacements sur les trois lignes reliant Saint-Paul aux gares de Sain Bel, Lozanne et Brignais. Et ainsi proposer une alternative crédible à l'utilisation de la voiture. A la fois tramway et train régional, ce nouveau dispositif capable de rouler à 100 km/h est une première en France et fera sa première apparition dans l'Ouest lyonnais fin 2011 sur la branche de Sain Bel. La ligne de Brignais en sera équipée fin 2012, permettant une liaison directe de Brignais à Lyon / St-Paul en 20 minutes toutes les demi-heures.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Après la rénovation complète de la gare de Brignais en 2006, c'est au tour du matériel roulant d'être renouvelé en décembre 2009. Désormais, la liaison Brignais-Saint-Paul est assurée par de nouveaux trains, le TER X73500, un matériel moderne offrant une meilleure accessibilité et un meilleur confort. Avec un temps de parcours plus court et des horaires cadencés, 11 allers-retours supplémentaires ont pu être mis en place. La région Rhône-Alpes a passé une commande auprès d'Alstom de 24 rames de nouveaux matériels hybrides tram-train (Dualis), dont 4 circuleront jusqu'à Brignais. Les travaux se poursuivent actuellement sur l'ensemble de la ligne : construction des merlons et murs acoustiques pour limiter les nuisances sonores, pose de caténaire, pose de rails...

REGARDS

Une réponse complète

Josiane 50 ans, Brignairote depuis 38 ans

“ La ville de Brignais se développe doucement mais sûrement. Les infrastructures naissent ou sont réadaptées en fonction des besoins des habitants. Rien n'est trop gros ou trop petit, exceptés les transports. Il faut reconnaître qu'il n'est pas aisé de se déplacer sans voiture. Il faut se rendre sur la commune de Saint-Genis-Laval pour prendre le bus n°10 et le train ne peut pas tout résoudre! J'espère vraiment qu'un jour nos élus apporteront une réponse complète à cette question des transports en commun.”



Et... la déviation ?

Si depuis notre dernier Bulletin, un certain nombre de démarches, de lettres de mises en garde de M. le Maire ont été faites ou expédiées, sans compter les interventions de parlementaires en notre faveur, force est de reconnaître que nous n'avons pas encore vu de réalisation concrète.

Où en sommes-nous, donc ?

Par tous les moyens en sa possession, M. le Maire a cherché à obtenir des Pouvoirs Publics la réalisation de la déviation de Brignais.

Comprenez bien la situation :

Trois voies différentes, pour des usages différents, peuvent en principe être réalisées :

- l'autoroute A 45 (Pierre-Bénite - Sept-Chemins),
- la déviation du CD 42 et de la RN 86,
- le boulevard périphérique côté Est de Brignais.

La première voie est la plus ancienne des projets : la deuxième a été largement discutée en 1972, 1973 (et son principe accepté par le Conseil Municipal en réunion publique le 23 janvier, sous certaines réserves) ; la troisième correspond à terme à une nécessité pour la circulation dans Brignais.

L'opinion de la Direction Départementale de l'Équipement, et donc les études de projets ont évolué au gré des dernières années.

D'un échange de correspondance et de démarches dont le nombre est impressionnant, particulièrement en 1976 (nous vous ferons grâce de l'énumération), il s'en dégage ceci :

● Le projet d'autoroute A 45 est transformé pour la partie - Les Barolles - les Sept-Chemins - en un projet de voie express à l'étude.

● Les Pouvoirs Publics n'envisagent pas la déviation du CD 42 et de la RN 86 en 1977, mais 1978 verra probablement un début de réalisation.

● Quant au boulevard périphérique, nous avons déjà fait construire le pont sur le Garon ; pour ce qui concerne le reste du tracé (rue Bovier-Lapierre en particulier) il est indispensable de le réaliser vu l'état actuel de cette voie. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer cet itinéraire de dégagement qu'il nous faut faire rapidement avec l'aide des Pouvoirs Publics.

TJ

39

BM 34



BM 5, p. 39

BM 62 et 98



Enquête publique

L'A45 en question



Le projet d'A45 a pour vocation à désengorger les réseaux routiers et autoroutiers existants entre les métropoles lyonnaise et stéphanoise. Il doit relier l'A72 au nord de St-Etienne à l'A450 à Brignais. Le coût de ce projet, long de 48 kilomètres et comportant 4 tunnels et 11 viaducs, atteindrait 1,2 milliard d'euros. La zone d'étude du tracé est un fuseau de 300 mètres qui passe pour partie sur le territoire communal.

BM 79, p. 9

RD42: mise à 2x2 voies

■ Débutés en novembre dernier, les travaux de mise à 2x2 voies de la route départementale n° 42, sur la portion située entre le giratoire de la rue Mère Elise Rivet et celui de Bernicot, devraient s'échelonner sur neuf mois. Financée par le Département, l'opération s'élève à 2,5 millions d'euros. Seul l'éclairage public reste à la charge des communes de Brignais et Saint-Genis-Laval. ■



BM 75, p. 10



ECONOMIE

Un potentiel révélé

A partir des années 1980, sous l'effet d'une politique municipale volontariste, le potentiel de Brignais se révèle pour en faire aujourd'hui un territoire économique au dynamisme reconnu.

Au début des années 1970, Brignais vit encore sur ses acquis historiques en matière économique (Lire Regards par Paul Minssieux).

La mention des entreprises, commerces et artisans est peu présente dans les 10 premiers numéros du Bulletin, si ce n'est pour rappeler leurs contributions financières essentielles à l'existence même de la parution municipale.

Les choses bougent à partir de 1981 avec un premier « recensement des activités artisanales et industrielles » par la Municipalité (BM 8, p. 32) qui réunit les industriels dès 1982 autour du problème de l'emploi à Brignais (BM 10, p. 6 et 7). « *Un échange de vues fructueux* » au cours duquel sont abordés les thèmes des transports, de la fiscalité (TP) ou encore de l'assainissement des zones industrielles.

Des axes de réflexion qui seront autant de leviers actionnés par la municipalité pour favoriser le développement économique d'un territoire qui compte naturellement de nombreux atouts : situation géographique, foncier disponible et peu cher, attractivité du cadre de vie pour les chefs d'entreprises...

Fin 1982, dans son Plan d'occupation des sols, la commune réserve 145 hectares à l'activité qu'il faut progressivement aménager (assainissement, voirie...). 83 entreprises s'y sont déjà implantées, de façon plus ou moins anarchique, dont 26 nouvelles depuis 1977. (BM 13, p. 12)...

En 1983, avec la création d'une Commission Artisanat Commerce Industrie Emploi (ACIE), la pose de signalétique sur les ZI Nord et Sud (BM 14, p. 38), la constitution de



Début des années 1970, secteur des Vallières (BM 15, p. 7).

VIE ÉCONOMIQUE

Le développement de l'activité industrielle et commerciale

Nous avons développé dans le Bulletin Municipal n° 15 les différentes interventions de la Municipalité pour dynamiser l'activité économique de notre commune.

Cette volonté s'est donc traduite par des rencontres avec les chefs d'entreprises, par l'enquête demandée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon sur le tissu industriel et son évolution éventuelle, et pour l'activité commerciale par une réflexion avec les commerçants sur le développement du commerce brignairiot et sur l'implantation de commerces nouveaux.

Dans le même temps, ces rencontres entre professionnels permettaient la création de l'Association des Entreprises des zones d'activités de Brignais et la mise en place d'un groupe de commerçants chargés de l'étude d'implantation de nouveaux commerces.

Le développement en marche... (BM 17 - p. 15).

DANS LE TEXTE

« Fertiliser notre territoire »

« Fertiliser notre territoire communal avec pour objectif le regain économique et donc l'emploi, c'est la voie sur laquelle s'est engagée Brignais : acheter des terrains, les équiper pour recevoir les entreprises tout en incitant à l'initiative privée chaque fois que c'est possible. »

Edito Brignais Magazine n°43 - 1994

l'AEZAB (association d'entreprises qui deviendra ABCIS en 1990), le travail partenarial avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon ou l'instauration de diverses primes d'Etat aux entreprises (BM 15, p. 7), les premiers signes du décollage économique de Brignais se laissent entrevoir.

UNE AIRE ÉCONOMIQUE DE 150 HECTARES

Les réductions de taux de la taxe professionnelle (dès 1982), puis une exonération totale en 1983 et 1984 décidée par le Conseil municipal pour les nouvelles entreprises (BM 17, p. 15 à 17) portent rapidement leurs fruits, comme d'ailleurs le travail d'accueil et d'information assuré par la municipalité, élus et services municipaux.

La réussite de Polygone (devenu aujourd'hui GL Events) devient le symbole d'un territoire économique en plein développement (BM 22, p. 37).

En septembre 1988, Brignais comptabilise 168 entreprises sur les 100 hectares de zones industrielles équipées (BM 28, p. 17).

Les entreprises s'implantent le long de voiries de desserte désormais achevées (A45 et RD42) pour constituer une aire à vocation économique quasiment continue depuis le carrefour des 7 chemins à Brignais jusqu'au Nord de Chaponost.

Développement de la signalétique (BM 29, p. 14) puis lancement d'un plan d'aménagement et d'équipement de 31 millions de Francs sur 10 ans (BM 35, p. 15 et suivantes) en 1990, permettront l'installation de nouvelles entreprises (Pignol en 1992 - BM 41, p. 12 et 13 - ou GDF en 1995 - BM 43, p. 20) sur les zones d'activités des Ronzières - Plaine d'Elite, des Vallières, de Brignais 2000 ou West Park (BM 61, p. 8).

La création, sous la bannière de la CCVG, du Parc d'activités de Sacuny et de sa pépinière d'entreprises, ou encore le Carrefour des entreprises, né en 1988 (avec la fédération d'association d'entreprises de l'Ouest lyonnais SOLEN) et qui fête cette année sa 12^e édition, témoignent de la vitalité d'un territoire économique qui compte aujourd'hui quelque 600 entreprises de tous les secteurs d'activité (artisanat, industrie, services...) et propose plus de 6 000 emplois.

LE COMMERCE, OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS

Le lecteur du Bulletin découvre en 1975 l'existence d'une jeune entente commerciale de « moins de 10 ans » s'efforçant d'apporter sa contribution à l'animation du centre bourg (BM 4, p. 24).

L'organisation d'une première braderie attendra néanmoins 1982 (BM 14, p. 37) qui tente de s'imposer bon an mal an.

En 1984, la crise économique et l'apparition des grandes surfaces dans les communes voisines font peser une menace grandissante sur le commerce Brignairot. Des enquêtes de satisfaction sont lancées (BM 17, p. 59). En 1986, Le « projet de quartier pour l'aménagement du centre-ville » (BM 22, p. 22) place le commerce au centre du débat. Les initiatives municipales se multiplient sous l'impulsion de l'ARCEVI, pour « revitaliser le centre » (BM 34, p. 8-9).

VIE ÉCONOMIQUE

Prenons en charge notre futur

La réussite des entreprises est le principal gage de notre réussite nationale, car la richesse de notre pays ne peut provenir que de leur bonne santé !



Le premier rôle d'une entreprise est de servir ses clients : sa efficacité, sa compétitivité, la qualité de ses prestations sont ses meilleurs garants. C'est en la richesse, la santé même qu'elle peut dégager que sont générés un développement, des investissements, à l'emploi, à la base même du chômage.

A travers ses contributions, il se fait une responsabilité de rôle de la collectivité locale, facteur majeur de développement économique social ; en offrant un environnement favorable aux entreprises, la collectivité locale doit respecter certaines valeurs et les responsabilités, et elle peut être efficace sans être intrusive.

Votre Municipalité a diverses responsabilités à affirmer au sein d'un territoire.

d'être un élément moteur de l'entraide entre cité et maîtrise d'ouvrage, d'industrie et de commerce (cf. pour exemple le Bulletin n° 11 de mai 83, pp. 7 à 10).

Depuis dix-huit mois l'évaluation de cette activité nous a conduits à mettre en place des équipes de travail chargées de définir les options qui permettront de modifier le territoire de demain.

Si nous n'avons pas en l'occurrence un dernier temps de travail collectif, nous sommes confrontés à la vie économique de Brignais, nous pourrions constater, grâce à diverses estimations, que nous sommes en déficit de production.

Enfin, nous pourrions, dans ce cadre :

1. La Taxe Professionnelle : elle représente une ressource importante, qui peut servir à diversifier

Trouvez de plus en mieux votre territoire.



BM 20, p. 21

Atouts économiques de Brignais

UN EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE FAVORABLE :

Près de régions à activité économique importante (Rhône-Alpes, Centre-Auvergne, Couloir Rhodanien).

DES MOYENS DE COMMUNICATIONS EXCEPTIONNELS :

A 35 mn de Satolas.
A 15 mn des T.G.V.
Bien raccordés sur les axes routiers.

POTENTIELS DE TERRAINS A VOCATIONS INDUSTRIELLES :

Capacité totale des Z.I. : 170 ha.

POTENTIELS HUMAINS TRÈS DIVERSIFIÉS :

Ville de 10.000 habitants.

ÉQUILIBRES NATURELS HARMONIEUX :

Près de Lyon (au pied des contreforts des Monts du Lyonnais).

FISCALITÉ MODÉRÉE :

- Exonération de la Taxe Professionnelle pendant 3 ans pour les créateurs d'entreprises.
- Aide de la SOFREA pour les investisseurs-créateurs d'emplois (prêts à 8 %).
- Taux de la Taxe Professionnelle en légère baisse.

CADRE DE VIE :

- Structure scolaire complète.
- Vie associative très développée, avec des moyens importants (70 associations).
- Participation, intégration à l'activité culturelle de la région lyonnaise.
- Identité de la ville bien définie et équilibrée.
- Environnement agréable.

BM 20, p. 23

En 1991, le lancement du projet de la Zac Garon Hôtel de Ville prévoit l'élargissement du centre et la création d'une « promenade commerciale » jusqu'au nouveau centre administratif (BM 37, p. 5).

En 1993, la création de l'Entente commerciale porte « les promesses d'un renouveau » (BM 42, p. 5).

La requalification de la place du 8 mai 1945 avec l'arrivée d'une moyenne surface de commerce de détail (BM 63, p. 15), de même que l'opération de rénovation et des façades et vitrines dans le centre (BM 67, p. 10) constitueront de nouveaux efforts pour dynamiser un tissu commercial toujours fragile mais qui s'organise à l'échelle de l'Ouest Lyonnais via la fédération Cap à l'Ouest.

GDF centre-est choisit Brignais



GDF Centre est s'installe sur le site de Gaud au milieu des années 1990 (BM 43, p. 20)

Pépinière d'entreprises

POUSSEZ MAINTENANT

Symbole du dynamisme économique du territoire, la pépinière d'entreprises de la CCVG implantée à Sacuny, a été officiellement inaugurée.

C'est Marc Cllet, président de la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG), qui a inauguré mercredi 27 mai dernier, la pépinière d'entreprises. En présence des maires et élus du territoire, des représentants du Département, de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie et de chefs d'entreprise du secteur, cette inauguration a été l'occasion pour tous de découvrir ce bâtiment de 1260 m², répondant à une démarche de développement durable, et d'ores et déjà investi par une dizaine de jeunes entrepreneurs (lire par ailleurs). Ceux-ci bénéficient au sein de la structure de services mutualisés : accompagnement personnalisé, salle de réunion équipée, accueil commun, photocopieur...



« Cette pépinière, symbole du dynamisme de notre territoire, est un signe fort de notre volonté d'enraciner durablement les emplois sur le secteur et de donner au tissu économique local les moyens de son renouvellement », s'est félicité Paul Minssieux. »

Inauguration de la pépinière d'entreprises de la vallée du Garon (BM 89, p. 13)

REGARDS

Révolution économique

Paul Minssieux - Maire de Brignais



Historiquement, Brignais a un passé essentiellement agricole. De par sa situation géographique, entre Lyon et Saint-Etienne, l'activité liée au transport est également bien représentée avec, par exemple, les transports Pariset. Quelques entreprises familiales, de moins de 20 salariés, entretiennent des savoir-faire traditionnels, dans les métiers du bâtiment, de la tôlerie, du bois, avec les établissements Vincent (fonderie), Minssieux (BTP), Charroin et Unimate (menuiserie et matériaux de construction), Garola (meubles), Grassot (matériel agricole), Canard-Volland ou Guret-Maigret (serurerie et métallerie)...

En 1971, ces entreprises sont, avec les commerces de proximité et les artisans, les seuls représentants d'un tissu économique qui commence tout juste à se développer avec l'arrivée de nouvelles activités, je pense à Clauger ou Locabri pour ne citer qu'elles.

La véritable révolution économique attendra le tournant des années 1980 et la mise en place d'une politique municipale volontariste."



BM 82 - 2007



REGARDS

« Un emploi à Brignais »

Mehmet Koçak

Je travaille dans une grande entreprise implantée à Brignais. C'est pour cette raison qu'il y a 10 ans j'ai emménagé avec ma famille dans le quartier des Pérouses. C'est une ville où il y a beaucoup d'activités notamment économiques. Je pense qu'une personne qui a la volonté de travailler peut trouver sans grande difficulté un emploi sur Brignais."



CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Brignais, naturellement

De l'environnement au développement durable, l'idée consistant à prendre soin du territoire communal pour en faire un espace de vie agréable a évolué au gré de ces 41 dernières années. La qualité du cadre de vie demeure un atout majeur pour Brignais.

La thématique environnementale est présente dès le premier numéro du Bulletin Municipal, à travers un appel pour une ville « propre et coquette » (BM 1, p. 8). Il y est déjà question de détritiques, de nettoyage du Garon et de fleurissement. Le « Concours des maisons fleuries » occupe d'ailleurs une place conséquente tout au long des années 1970 et 1980.

Après l'élection de 1977, le mot « environnement » apparaît avec la création d'une commission éponyme. Concours de dessin « Sauvons la nature », création d'un sentier pédestre, collecte du verre et des vieux papiers, aménagement d'aires de jeux, fleurissement du centre et plantations d'arbres et d'arbustes sont au cœur du travail des élus (BM 8, p. 15).

En 1982, c'est la décharge du Cheron qui fait parler d'elle alors que la récupération du verre s'organise grâce à de nouveaux containers (BM 11, p. 12).

Alors que les scolaires sont invités à prendre conscience des enjeux environnementaux (BM 14, p. 45), les deux thématiques (décharge et verre) alimentent régulièrement les pages

du Bulletin (BM 20, p. 43 ; BM 26, p. 38).

En 1988, l'apport du Sitom en matière de collecte des déchets est mis en avant (BM 26, p. 39), et la décharge du Cheron entreprend sa métamorphose avec « l'installation d'un système pilote en Rhône-Alpes » (BM 27, p. 39). Les décharges sauvages route de Soucieu sont fermées (BM 33, p. 4).

« LA NATURE EST DEVENUE UNE VOLONTÉ MUNICIPALE »

Avec la préservation des zones agricoles, la nature, « devenue une volonté municipale » (BM 36, p. 15), est consacrée dans le BM 36 où l'environnement fait l'objet d'un dossier (p. 5 à 17) à l'occasion de la Semaine de l'environnement.

1994 est marquée par l'ouverture de « La Maison des déchets », autrement dit la déchetterie (BM 43, p. 21).

La pollution de l'eau et l'assainissement sont à l'origine de la constitution du SYSEG, en 1989, et, par suite, de la création de la station d'épuration de Givors mise en service en 1994 (BM 44, p. 8).

La pollution visuelle entre en scène en 1995 avec l'instauration d'une zone de publicité restreinte visant à démanteler les panneaux d'affichage qui prolifèrent (BM 46, p. 10). Dans le même temps, la gestion arboricole du parc de l'Hôtel de Ville est présentée comme un « investissement pour les générations futures » (BM 45, p. 3).

1998 : l'environnement tient l'affiche du BM 52 (p. 7 à 11). Il y est notamment question d'éducation des plus jeunes et de la signature d'un « Contrat



« La nature vous a vu naître, ne la voyez pas mourir », le slogan pour un concours de dessin dans les écoles (1981, couverture du BM 14)



Appel citoyen pour une ville propre et coquette (1971, BM 1, p. 8)

de rivière » essentiel pour la « *préservation des milieux naturels* ».

Le traitement de la problématique des déchets progresse au tournant des années 2000 avec la mise en place du tri pour les ménages, la multiplication et la diversification des points d'apport volontaire (BM 53, p. 9) ou encore la gestion des déchets industriels (BM 55, p. 4).

Le classement de 720 hectares dans la vallée de Barret en Espace naturel sensible (BM 65, p. 11 à 15) vient conforter l'image de Brignais « ville verte ».

Le concept de « développement durable », très en vogue, supplée la simple notion d'environnement pour investir peu à peu tous les champs de l'activité municipale, entre préservation de la ressource en eau (BM 77, p. 14) et lutte biologique, en passant par l'efficacité énergétique (BM 80, p. 15 à 18).

Pour autant, les « petits » soucis du quotidien, déjections canines et papiers gras dans le Garon, restent d'actualité (BM 100, p. 12 et 13), comme le fleurissement qui, s'il est aujourd'hui « raisonné », demeure un symbole important du cadre de vie préservé des Brignairots (BM 88, p. 10).



Préservation des zones vertes et de l'agriculture au sommaire du Magazine en mars 1991 (BM 36, p. 11)

REGARDS

Robert Deprez

“ En 1979, année de mon arrivée sur la commune, Brignais comptait environ 7 000 habitants, maintenant, c'est plus de 11 000 ! En 33 ans, Brignais a beaucoup évolué et s'est développé de façon harmonieuse. Pour moi, l'évolution principale concerne les transports. Même si ce n'est toujours pas le rêve actuellement, c'est le jour et la nuit avec ce que j'ai pu connaître en 1979. En matière de constructions et de rénovations, de belles évolutions sont également à noter comme par exemple le transfert de l'Hôtel de Ville ou encore celui de la Poste dans des locaux mieux adaptés et surtout plus agréables. Pour l'avenir, j'espère que Brignais continuera de se préserver d'une urbanisation excessive en conservant et protégeant son patrimoine historique et les différentes zones vertes que nous comptons sur notre territoire. Je pense bien sûr à la Vallée en Barret, véritable poumon vert mais aussi aux champs de la Jamayère et à l'Aqueduc du Gier.”

ENVIRONNEMENT

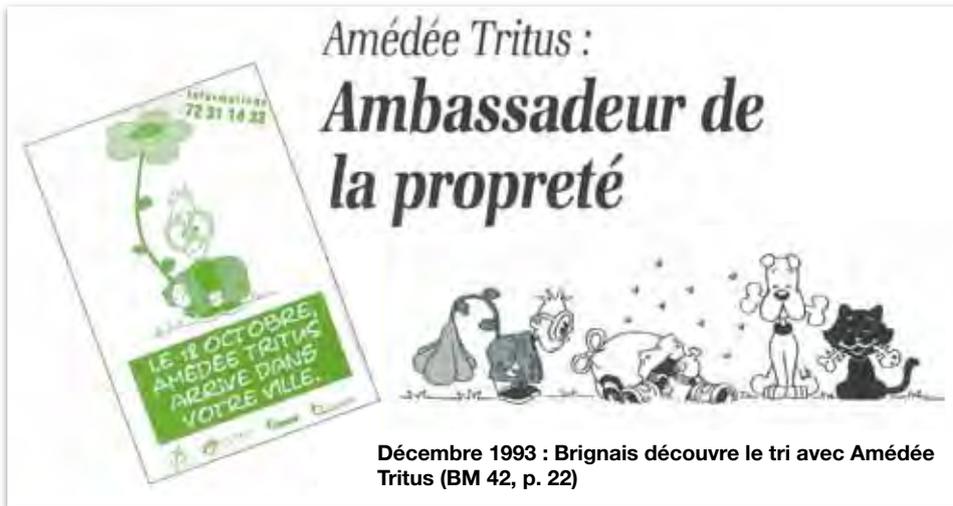
La métamorphose d'une décharge



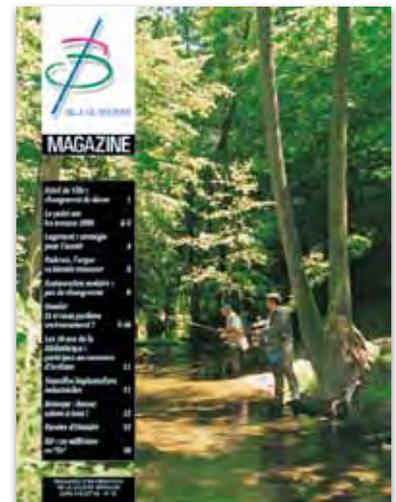
1990 : les décharges sauvages route de Soucieu sont fermées (BM 33, p. 4)



La pollution visuelle entre en scène (1996, BM 41, p. 5)



Décembre 1993 : Brignais découvre le tri avec Amédée Tritus (BM 42, p. 22)



Le Garon fait l'objet d'un contrat de rivière (1998, couverture BM 52)



L'eau à la loupe (2008, couverture BM 86 et dossier « à la Une »)



Le fleurissement, symbole d'un cadre de vie de qualité (2009, BM 88, p. 10)



En 2009 : zoom sur l'espace naturel sensible de la vallée en Barret (BM89 - p. 15 et suivantes)

REGARDS

« Un bon équilibre »

Victor et Liliane Garriga

Depuis notre arrivée sur la commune en 1977, Brignais s'est beaucoup transformée mais a su conserver son âme de village. Les différentes équipes municipales successives ont réussi à trouver un bon équilibre entre développement urbain et respect de l'environnement. Il est en effet très appréciable de se balader en famille le long du Garon ou encore de profiter du calme de la vallée en Barret, des espaces naturels toujours très bien entretenus et préservés.”



SÉCURITÉ

La prévention avant tout

Depuis 1971, de nombreux moyens ont été déployés afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes et garantir au mieux le « vivre-ensemble ».

Les moyens mis en œuvre à Brignais en matière de sécurité ont fait l'objet de nombreux articles. La volonté de lutter contre les incivilités et la petite délinquance est affirmée dès les premiers numéros (BM 6, p. 18 ; BM 10, p. 8 ; BM 12, p. 18-19).

Pour assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, la Ville peut compter, dans les années 1970-1980, sur trois policiers municipaux dans le cadre des pouvoirs de police du maire, mais également sur les services de trois unités de gendarmerie installées à Brignais : la Brigade territoriale, créée en 1975 ; le Peloton de surveillance et d'intervention de gendarmerie ; la Brigade motorisée implantée depuis 1976 (BM 24, p. 48-49). A partir de 1986, une collaboration étroite entre la police municipale, la gendarmerie, les élus et les acteurs de terrain se développe avec la mise en place d'une Commission communale de prévention de la délinquance dont le but est « d'apporter des solutions efficaces aux problèmes ponctuels de sécurité à Brignais ». Des modalités de collaboration et de coordination sont fixées de façon plus précise dans une convention signée en 1990 entre Municipalité et Brigade de gendarmerie.

ANTICIPER POUR MIEUX PROTÉGER

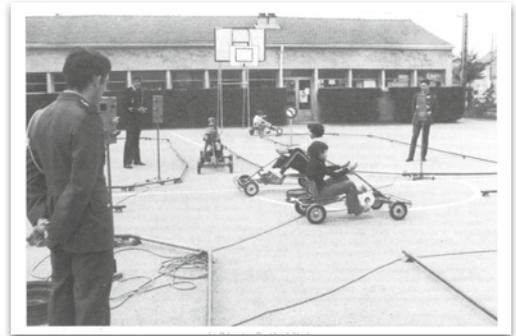
Un nouvel élan est donné dans les années 1990 : renforcement des moyens de la police municipale avec l'embauche successive de deux nouveaux agents, construction d'un casernement regroupant la Brigade territoriale de gendarmerie nationale de Brignais, Charly, Vernaison et Vourles, lancement de l'opération « tranquillité-prévention » (BM 40, p. 7 ; BM 42, p. 13), mise en service d'un numéro vert...

La priorité est donnée aux actions de prévention. C'est à cette période que l'installation d'un système de vidéo-protection est évoquée pour la première fois (BM 60, p. 1). Ce dispositif fera finalement son apparition dans les rues de Brignais en 2012 (BM 98, p. 12).

Les années 2000 voient relancer la réflexion sur un retour d'une Brigade motorisée à Brignais (BM 86, p. 7). Elles sont également marquées par l'ouverture d'un nouveau poste de Police, rue Paul Bovier Lapierre, en 2008 et l'organisation régulière d'opérations de sensibilisation menées par les policiers municipaux sur des thèmes aussi variés que la prévention des risques domestiques, de l'internet ou encore la sécurité routière (BM 85, p. 20 ; BM 94, p. 6).

Autre volet de la sécurité : les opérations de secours. A ce titre, l'adoption du plan communal de sauvegarde en 2004 (BM 72, p. 16), l'acquisition de défibrillateurs automatiques (BM 87, p. 7) sont à signaler.

Dès les années 1980, les acteurs de la sécurité interviennent déjà auprès des enfants pour les sensibiliser sur la sécurité routière. (BM 12, p. 13)



Dans le cadre de l'exercice des missions de police du maire, la municipalité entretient des relations étroites avec les unités de gendarmerie et notamment avec la Brigade motorisée implantée en 1976 à Brignais (BM 24, p. 48-49).



La sécurité a fait l'objet de nombreux reportages et dossiers dans le Brignais Magazine (BM 43 ; BM 72)

Les sapeurs-pompiers du Centre d'intervention de Vourles-Brignais jouent également un rôle primordial dans les opérations d'assistance et de secours. (BM 87 - p. 20-21)





INONDATIONS

Lutte contre nature

Bien qu'apprécié pour son cadre bucolique, le Garon est également une source de préoccupations pour les Brignairots. En cause, les caprices répétés et parfois ravageurs d'une rivière que les pouvoirs publics s'emploient à dompter.

Depuis la crue de 1983, le Garon a fait régulièrement parlé de lui. Le sujet apparaît pour la première fois dans le Bulletin Municipal de juin de la même année (BM 14, p. 53), seulement quelques semaines après les fortes intempéries ayant provoqué une soudaine montée des eaux.

Dès 1984, les premiers efforts visant à maîtriser le Garon sont signalés. Une étude hydraulique est commandée et des travaux de nettoyage du lit et d'aménagement des berges sont entrepris par le Syndicat d'assainissement de la Vallée du Garon (SMAVG) alors même qu'à cette époque, l'entretien du Garon relève de la responsabilité de ses riverains. Une gestion intercommunale de la rivière et de ses caprices semble déjà s'imposer comme la solution la plus appropriée et pour gérer les 130 km de rivières et de ruisseaux recensés sur les 27 communes du bassin-versant du Garon. Aussi, en 1986, les élus du SMAVG décident d'étendre les compétences du syndicat à l'aménagement hydraulique du cours d'eau.

Alors que Brignais connaît trois épisodes de crue en 3 ans, les efforts s'intensifient pour apporter des solutions durables aux problèmes de la pollution du Garon et de ses affluents ainsi qu'aux risques d'inondation.

Pour atteindre ces objectifs, avec la prise de conscience du risque et la volonté des élus des différentes communes concernées de travailler ensemble, le SMAVG envisage, dès 1991, de mettre en place un vaste programme d'aménagements hydrauliques impliquant une multiplicité d'acteurs (communes de l'Ouest lyonnais, Agence de l'eau, la Région...).

La signature, en 2000, du premier Contrat de rivière regroupant les 27 communes du bassin-versant marque une avancée significative dans la politique de protection contre les crues. Le SMAVG acquiert alors les compétences relatives à l'entretien et à la restauration des berges et des ouvrages sur le Garon et ses affluents ainsi que les missions d'information et d'éducation. Ce contrat permet en outre de fixer et de répartir la charge financière nécessaire à la réalisation du

programme d'intervention défini pour 6 ans, entre les différents acteurs.

LA CULTURE DE L'INONDATION

Malgré tous les efforts et moyens déployés pour réduire le risque, la violente crue de 2003, restée dans les mémoires, puis celles de 2008, ont une nouvelle fois rappelé notre extrême vulnérabilité et impuissance face aux forces de la nature.

Sensibiliser les habitants et favoriser, par des actions d'information, une véritable culture du risque dans la population deviendra, à partir de 2003, la priorité de la Municipalité. L'établissement d'un plan d'alerte en 2004 (BM 69, p. 8), l'élaboration du plan communal de prévention et de sauvegarde (BM 72, p. 16), la mise à disposition d'un DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs de la Ville de Brignais – BM 86, p. 7), la pose de signalétique et de panneaux d'information (BM 74, p. 21), l'adoption du Plan de prévention des risques en 2007 (BM 65, p. 10) et enfin l'installation d'une sirène d'alarme en 2009 sont autant d'outils mis en place pour prémunir la population contre cette menace



La crue de 2003 a marqué les esprits de bon nombre de Brignairots (BM 67, p. 22).

et favoriser les comportements préventifs.

L'attention particulière portée au Garon persiste plus que jamais aujourd'hui. Les moyens mis en œuvre ne cessent d'évoluer et de se techniciser.

En 2005, un ingénieur hydraulicien est recruté par le SMAGGA pour analyser et mieux appréhender les spécificités d'un milieu naturel particulièrement sensible (BM 94, p. 11). Depuis 2010, un second Contrat de rivière est en cours d'élaboration, prenant en compte les nouvelles dispositions issues du Grenelle de l'environnement.

Les pluies torrentielles du mois d'avril



Après la violente crue de 1983, le Bulletin Municipal n°14 dresse un bilan des dommages causés et rend compte des actions entreprises par la Municipalité pour que Brignais soit déclaré en état de catastrophe naturelle.

Le Garon apprivoisé ?

Les graves inondations de ces dernières années ont amené le syndicat d'aménagement de la Vallée du Garon à remettre sa compétence à l'aménagement de la rivière dans le but de :

- diminuer le risque d'inondations ;
- protéger les réseaux d'eau potable ;
- Cette extension a été entérinée par arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet du Rhône le 14 octobre 1986.

Le Syndicat a ensuite :

- approuvé le modèle de financement d'aménagements hydrauliques du Garon et du Mornant ;
- approuvé le modèle de financement et la déclinaison des travaux ;
- fait appel à un conducteur d'opéra hors (DDA) ;
- approuvé le marché d'ingénierie avec le Cabinet Marc MERLIN ;

- approuvé l'autorisation préfectorale de réajuster ces travaux au titre de la police des eaux ;
- Enfin, lancé l'appel d'offres ouvert avec publicité ;
- C'est l'entreprise « La Société Française de Travaux Publics » moins désignée, qui a été retenue ;
- Les travaux commencent depuis fin novembre consistant en :
 - rectification du lit ;
 - reprofilage des berges et curage du lit et mise en place des protections hydrauliques locales sur les communes de Grigny, Montigny, Mâlay, Voune et Brignais ;
- Les travaux nécessaires de supprimer une partie de la végétation existante, en particulier les arbres, mais les reboisements

seront conservés aux maximum l'environnement et réaménager le plus possible la ligne apportée aux riverains du cours de déroulement des travaux, en particulier les interventions se feront en totalité de l'intérieur du lit du Garon.

C'est grâce à la solidarité entre toutes les communes et l'appui du Conseil Municipal que ces travaux finalement à la charge des riverains, ont pu être engagés.

Le délai de réalisation imposé à l'Entreprise est de 3 mois, sauf imprévus majeurs.

Michel THIERS

21

BM 23, p. 21

Vallée du Garon Quand la rivière reprend son cours



BM 70, p. 19

Crue du Garon : renforcer la conscience du risque



La crue de décembre 2003 est encore dans les mémoires des Brignais. Cependant, en vue de mieux informer la population sur les risques potentiels, la commune a décidé de mettre en place divers panneaux d'information sur les inondations. Ceux-ci seront prochainement installés, notamment sur les parkings les plus exposés. D'ores et déjà, des échelles de hauteurs de crue sont visibles sur le pont du

Boulevard des sports et sur le pont Vieux. Elles permettront de surveiller et quantifier l'éventuelle montée des eaux. Enfin, des repères indiquant la plus haute crue connue seront posés sur les façades des bâtiments publics et de quelques particuliers dans le centre-ville.

Rappelons à ce titre que la loi Bachelot de juillet 2003 insiste sur le volet information et prévention. Elle vise à développer la conscience du risque dans l'esprit des décideurs publics et des citoyens les plus exposés. Elle précise que l'information de la population, sera accrue pour favoriser les comportements préventifs. ■



BM 74, p. 21



La crue de décembre 2003, impressionnante, retardera la parution du magazine n° 67. (BM 67, p. 22-23)

REPÈRES

Le Garon dans tous ses états

- **24 et 25 avril 1983**: Des pluies torrentielles provoquent une crue soudaine du Garon et du Merdanson causant des dégâts très importants. Suite à cette crue, des travaux d'empierrage sont réalisés sur les berges du Garon pour réparer la furie des eaux.
- **14 juin et 15 juillet 1985**: deux gros orages s'abattent sur Brignais en créant un certain nombre d'inondations sur la voie publique et chez des particuliers.
- **En janvier et avril 1986**: Le Garon sort une nouvelle fois de son lit.
- **7 octobre 1993**: Le Préfet inscrit Brignais dans la liste des 24 communes du Rhône sinistrées après les intempéries de la veille. Les dégâts sont minimisés grâce à l'ensemble des travaux réalisés jusqu'alors.
- **2 décembre 2003**: Les Brignairots se font surprendre en l'espace de quelques heures par la montée des eaux. Le bilan est lourd: 600 sinistrés, 700 000 euros de dégâts sur les biens publics et 45 commerces touchés. Suite à cette crue centennale, la Ville est classée en état de catastrophe naturelle.
- **1^{er} et 2 novembre 2008**: Le Garon sort de son lit. Les dommages causés par la crue, qualifiée de crue trentennale par le SMAGGA (nouvelle appellation du SMAVG depuis le transfert de sa compétence assainissement au SYSEG) sont limités par les actions menées depuis 2003.
- **6 février 2009 et 7 septembre 2010**: vigilance maximale face à la montée des eaux.

REGARDS

« Mobilisés durant une semaine »

Raymond et Delphine Barcel

« En tant que sapeurs-pompiers, les inondations de 2003 restent un souvenir très présent puisque nous avons été mobilisés durant une semaine pour venir en aide et évacuer, parfois même en barque, les habitants sinistrés. Nous nous rappellerons toujours de l'accueil chaleureux de la population qui a grandement participé à la réussite de notre intervention. »

« Des Brignairots solidaires »

Myriam Mathieu

« J'ai été particulièrement marquée par l'inondation centennale des 2 et 3 décembre 2003. A l'époque, j'étais alors principale du Collège Jean-Zay. J'ai donc pu suivre de près cet événement et ainsi découvrir des Brignairots solidaires. C'est sans doute l'élément déclencheur de mon ancrage à Brignais, même si j'avais déjà repéré la richesse de la vie économique et associative, ainsi que l'atout des voies de communication pour se rendre sur Lyon. »



Contrat de Rivière
Une lutte contre nature

Les empreintes de la crue de décembre 2003 sont à peine effacées sur le cours du Garon que les élus du Contrat de Rivière se penchent dans l'avenir. En effet, la protection contre les crues torrentielles et surtout catastrophiques nécessite un long travail d'études et de réalisations qui n'est pas perceptible par les habitants. Si le facteur « risque » est à prendre en compte, la notion de « crue » n'est pas négligeable compte tenu du montant des investissements. Une agation peu facile à résoudre dans l'urgence.

On n'agit pas sur un milieu naturel en sous-estimant la pollution. On avance plutôt en développant son sens de l'observation pour mieux comprendre comment fonctionne l'écosystème et pour s'assurer que l'impact des actions menées n'aura pas de conséquences négatives dans le futur, constat que nous faisons trop souvent aujourd'hui. Les élus intercommunitaires du Contrat de Rivière en sont bien conscients. Ils prennent leurs décisions en tenant compte des 200 km² du bassin versant du Garon et ne se contentent pas de régler les problèmes qui se trouvent dans leur propre commune. Avec cette vision complète, l'intercommunalité prend tout son sens.

de remblai, à et des barrages. Les axes de flux sont partagés. C'est pourquoi, soutenu financièrement par l'Agence de l'eau et la Région, nous avons décidé de recruter un ingénieur hydraulicien, plus à même d'analyser les options », précise Michel Thiers.

En conclusion, il faut donner du temps au temps mais aussi intégrer des règles de comportements individuels ou collectifs au sein de notre commune pour être prêts en cas de montée des eaux.



Arrivée le 17 décembre, Stéphanie Guddy, ingénieur hydraulicien, gèrera les élus dans leurs choix techniques pour assurer la sécurité de protection contre les crues, le mieux adapté à notre contexte.

PLA (Plan Local d'Aménagement) de la commune de Brignais, Agence de l'Eau et Département du Rhône.

Point sur les travaux post-crue

- **Point de la levée**: la reconstruction de la berge et sa protection par des géotextiles sur les rives (voir photo ci-dessus).
- **Point de la levée**: La consolidation par enracinement des rives droite et gauche entre le Pont de la Levée et la Placine sont maintenant complétement réalisés.
- **Groupes stabilisés**: la construction de la berge en rive droite par des enracinements en amont du pont et la terre végétale devant servir d'axe de circulation. Le programme de végétalisation de cette zone sera réalisé.
- **Corège du Garon**: Le fil du Garon a été travaillé au niveau de la passerelle du Moulin pour dégager le talus amont par la crue. L'ensemble de ces travaux ne pourront être réalisés sans les financements des partenaires du syndicat: Région, Agence de l'eau et Département du Rhône.



Nas Aïss, Nérel Makabou et Michel Thiers, lors d'une visite sur le terrain.

« Actuellement, d'après les études qui ont été menées, il ressort que trois zones de crues sont possibles: soit ponctuelle (bassin versant) soit une zone temporaire - objective que nous nous devons fixer jusqu'à maintenant, en plein accord avec les habitants (1) soit reculer les moyens de protéger l'ensemble de bassin contre les effets d'une crue centennale », explique Michel Thiers, Président du Contrat de Rivière. La difficulté principale réside dans le choix entre des protections classiques (enrochement, végétalisation, digues, basins

Risques majeurs

Informez et prévenez

Le DICRIM, document d'information communal sur les risques majeurs de la ville de Brignais est à votre disposition.

Crue exceptionnelle du Garon en décembre 2003 oblige, le risque inondation est sans doute celui le mieux intégré par les Brignairots.

Néanmoins, d'autres risques dits « majeurs » sont identifiés sur la commune, et classés dans la catégorie des risques technologiques. Il s'agit plus particulièrement des risques de transport de matières dangereuses, que ce soit par voie routière ou par canalisation (gaz).

Ces risques majeurs, qui se caractérisent par leur faible probabilité et faibles qu'on les néglige trop souvent, n'en deviennent pas moins bien présents.

S'ils ne peuvent être réduits à zéro, nous pouvons en revanche en limiter

les conséquences malheureuses grâce à la prévention et l'adaptation de nos comportements.

C'est l'objectif de ce Dicrim qui, par la connaissance des risques et des réflexes à adopter, peut permettre à chacun de faire face à ces situations d'urgence et participer, de manière solidaire, à la protection des biens et des personnes.

Ce document qui vous retrouverez en pages consacrées de ce magazine, à lire attentivement et à conserver précieusement, est également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou téléchargeable sur le www.brignais.com, rubrique: Un habitant.



En 2008, la Ville édite son Document d'information sur les risques majeurs à Brignais. Le but: informer mais surtout prévenir. (BM 88, p. 7)

La signature du Contrat de rivière marque une nouvelle avancée dans la lutte contre les crues (BM 71, p. 20)



Inauguration de la pépinière d'entreprises de la vallée du Garon. Mai 2009 (BM 89, p. 13)

INTERCOMMUNALITÉ

« La carte de la coopération »

Le Bulletin Municipal, puis Brignais Magazine, sont les témoins des naissances successives de 6 syndicats intercommunaux. Un seul mot d'ordre : coopérer.

La notion d'intercommunalité, ses apports dans notre quotidien, restent encore parfois peu lisibles pour le citoyen lambda. Et pourtant. La coopération entre communes est une pratique déjà éprouvée à Brignais.

En matière de distribution d'électricité et de gaz, Brignais adhère au Sigerly depuis 1932. Dans le même esprit, la question de la distribution de l'eau courante a été très tôt mutualisée avec la naissance du Sidesol en 1954.

Dans les années 1970, c'est l'assainissement qui fait son apparition sur la scène intercommunale avec la création, en 1973, d'un syndicat d'études pour l'assainissement de la Vallée du Garon autour des préoccupations tenant à la collecte et au traitement des eaux usées des communes (BM 5, p. 26). Ce syndicat deviendra SMAVG en 1975 (BM 4, p. 7).

À la fin des années 1980, le mouvement s'accélère.

Suites aux crues de 1983, 1985 et 1986, le SMAVG se dote de la compétence « aménagement hydraulique des rivières » à partir de 1986 (BM 22, p. 6). Il deviendra SMAGGA dans les années 2 000.

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont à l'origine de la constitution du Sitom, en 1987 (BM 25, p. 49).

Un « super-syndicat », le SYSEG, est constitué en 1989 en vue de la création de la station d'épuration de Givors.

« Unis, nous avons tous les atouts en main », affirme le Maire, Michel Thiers, dans son éditorial de juin 1990 (BM 34, p. 3) annonçant la



Syndicat Mixte d'Assainissement du Garon

Parmi les responsabilités assurées par vos élus dans ce mandat, il nous a paru utile de vous résumer ci-dessous le bilan du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon, fondé par Pierre MINSSIEUX, et dont la présidence a été confiée en avril 1979 à Michel THIERS, Maire de Brignais.

Nous sommes, je crois, légitimement fiers des réalisations de ce Syndicat intercommunal (8 communes + 2 syndicats d'eau regroupant donc en direct ou non une trentaine de communes).

Fiers parce que nous avons su travailler ensemble et même répartir de manière équitable les dépenses mal-

gré les origines très diverses des participants et leurs intérêts forcément divergents.

Ce Syndicat a pour objet d'assurer l'étude des ouvrages nécessaires à l'assainissement de la Vallée du Garon, d'exécuter les travaux, d'organiser l'exploitation des installations.

Il regroupe huit communes : Brignais, Grigny, Millery, Montagny, Oriéras, Taluyers, Mornant, Vourles, et deux Syndicats d'eau potable : le Syndicat d'eau potable de Millery-Mornant et le Syndicat d'eau potable du Sud-Ouest Lyonnais.

L'assainissement fait son apparition sur la scène intercommunale en 1973. (BM 3, p. 53)

mise en chantier de deux nouveaux syndicats : celui pour la préservation de l'aqueduc romain du Gier (SIARG) et celui pour la création d'un nouveau casernement pour la Brigade territoriale de gendarmerie (SIVU Gendarmerie). L'un et l'autre naîtront en 1992, l'année qui verra également l'adhésion de Brignais au SRDC, compétent sur le département pour le développement du câble.

« L'UNION FAIT LA FORCE »

L'intercommunalité dans l'Ouest Lyonnais prend corps, contribuant à donner une identité propre à un territoire qui entend s'affirmer face à la poussée de la Courly (Grand Lyon) (BM 38, p. 1).

Après la loi sur l'administration territoriale de la République (6 février 1992) créant les communautés de communes, Brignais s'engage dans un processus de rapprochement avec ses voisins.

« *Vers une alliance avec Chaponost, Millery, Montagny et Vourles* » (BM 47, p. 1) annonce, fin 1996, la naissance de la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG).

« *Sous présidence vourloise* » (BM 48, p. 1), la CCVG se met rapidement au travail et élargit son champ d'actions : aménagement de l'espace communautaire et développement économique (ZAC de Sacuny dans BM 55, p. 6), protection et mise en valeur de l'environnement (ENS du Barret, dans BM 65, p. 14-15), tourisme (Office de tourisme intercommunal dans BM 69, p. 20), habitat et cadre de vie (BM 82, p. 19).

Confortée dans son existence par le nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale, la CCVG avance aujourd'hui sur les projets de création d'un Centre aquatique (BM 93, p. 16) et d'amélioration de l'offre de transports (BM 98, p. 18)

DANS LE TEXTE

« Vivre l'intercommunalité »

« Personne n'ignore le particularisme de la situation géographique et administrative de Brignais. Voisine de la Communauté Urbaine de Lyon, qui est le plus grand syndicat intercommunal de la région, notre ville avait un rôle charnière à jouer entre le Grand Lyon et la zone rurale des coteaux du Lyonnais. »

BM 38, éditorial p. 1 - 1992

1992 : traitement intercommunal de l'assainissement avec la station d'épuration du Syseg (BM 45, p. 8)

Pour sauvegarder notre environnement : une station d'épuration performante !

La station d'épuration de Givors



Entreprises et commerces : la problématique des déchets



L'ouverture de la déchetterie des Ronzières : une avancée avec la création du Sitom en 1987 (BM 46, p. 9)



Site de Sacuny Un terrain de 18 ha pour votre entreprise

Depuis juillet dernier, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) est propriétaire d'un terrain de 18 ha en bordure de la RD 42. Une transaction réalisée par la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise) pour le compte de la Communauté de communes.



En 2000: lancement de la zone d'activités de Sacuny, sous l'impulsion de la CCVG. (BM 59, p. 7)

Paul Minissieux, Maire de Brignais / Pierre Ménéral, Maire de Chaponnay / Marc Cléti, Maire de Millery / Jean-Louis Corgnot, Maire de Montagny / Serge Fages, Maire de Yvertois

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON: UN TERRITOIRE PERTINENT

Avec la Garonne comme axe naturel entre les 5 communes, le territoire de la CCVG Minissieux offre une communauté de vie cohésive pour ses 100 000 habitants.

En 2011, le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale reconnaît implicitement la cohérence du territoire de la CCVG. (BM 96, p. 10-11)

Transports en commun CCVG PAUL MINISSIEUX ET MARC CLIET : REGARDS CROISÉS

PM : Connaissant cette situation, est-ce véritablement un objectif intercommunautaire ?
MC : Dès 2008, la CCVG a initié pour réaliser une étude de définition des besoins en transports en commun qui a permis de mieux cerner les flux de déplacements sur le territoire, ceux induits par les déplacements internes, ceux en direction de l'agglomération lyonnaise, le trafic de transit... Partir de là, nous avons pu identifier les besoins qui ne sont pas totalement satisfaits actuellement par l'offre de transport collectif assurée par le Département via les Cars du Rhône.
PM : Pour non seulement les questions de fréquence, d'ampleur, de durée de nuit du service à l'usage de lignes régulières sont essentielles. Pour les caractéristiques qui nous représentent l'existence des enjeux du mode de gestion de gouvernance, du coût de revient des services qui seraient nécessairement un impact sur les collectivités, entreprises, ou particuliers. Pour y voir plus clair il nous faut pouvoir envisager tous les scénarios possibles. C'est un dossier aussi complexe que stratégique pour notre territoire. Dans lequel il nous faut intégrer l'ensemble des projets d'infrastructures qui concernent de près ou de loin la CCVG, l'ANL, l'axe de la Seine-Rhône, le prolongement du métro L.

REGARDS

« Centre aquatique »

Gilles Cheval

« A mon arrivée en 2002, j'ai très vite été séduit par le cadre de vie. Véritable ville à la campagne, Brignais offre de nombreux services de proximité grâce à son centre-ville commerçant ainsi qu'une large gamme d'activités culturelles et sportives du fait de la richesse du tissu associatif mais aussi de la qualité des équipements notamment sportifs. Je regrette toutefois qu'il n'existe pas encore de centre aquatique qui pour moi, me paraît essentiel pour une commune de 11 000 habitants. Je m'intéresse ainsi de près au projet car il me tarde de pouvoir profiter du plaisir de nager été comme hiver. »



Centre aquatique NAGER SUR LA VAGUE INTERCOMMUNALE



La construction d'un centre aquatique (BM 93, p. 16) et l'amélioration de l'offre de transports collectifs (BM 98, p. 18) : 2 des grands dossiers d'avenir pour la Communauté de communes de la vallée du Garon.

Hôtel de ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél.: 04 78 05 15 11 - Fax: 04 78 05 62 37
contact@mairie-brignais.fr
www.brignais.com

Accueil du public:
Lundi et jeudi de 10h à 12h et de 13h à 17h
Mardi et mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h
Samedi de 9h à 12h (Services Affaires générales,
Etat civil, Cabinet du Maire et des élus uniquement)

Poste de Police Municipale

2, rue Paul Bovier Lapierre
Tél.: 04 78 05 62 34 / 04 72 31 60 28
0 8000 69530 (appel libre)
police municipale@mairie-brignais.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

Le Maire

Paul MINSSIEUX: Maire de Brignais.
Sur rendez-vous: Cabinet du Maire et des Elus
au 04 78 05 62 03
maire@mairie-brignais.fr

Adjoints au Maire

Jean-Louis IMBERT: 1^{er} Adjoint délégué aux
finances et aux ressources humaines
imberty@mairie-brignais.fr

Sylvie GUINET: Adjointe déléguée à l'éducation,
aux affaires générales et au Conseil Municipal Junior
guinet@mairie-brignais.fr

Thierry LOUIS: Adjoint délégué à
l'aménagement, au patrimoine et à la vie
commerciale
louis@mairie-brignais.fr

Marie-Claire DESSIRIER: Adjointe déléguée à
l'action sociale
dessirier@mairie-brignais.fr

Guy BOISSERIN: Adjoint délégué à l'activité
économique
boisserin@mairie-brignais.fr

Martine RIBEYRE: Adjointe déléguée à la
prévention et à la sécurité
ribeyre@mairie-brignais.fr

Jean-Pierre BAILLY: Adjoint délégué au sport
bailly@mairie-brignais.fr

Teresa BERNARDINIS: Adjointe déléguée à
l'animation et à la vie internationale
bernardinis@mairie-brignais.fr

Conseillers municipaux délégués

Gilles DESFORGES: Conseiller délégué aux
transports et aux économies d'énergie
desforges@mairie-brignais.fr

Paul LAURENT: Conseiller délégué au budget
laurent@mairie-brignais.fr

Marie-Thérèse MAUCOUR: Conseillère déléguée
aux relations publiques et à la qualité urbaine
maucour@mairie-brignais.fr

Dominique VIRET: Conseiller délégué aux
syndicats intercommunaux
viret@mairie-brignais.fr

Eric BEAUVOIS: Conseiller délégué à la culture
beauvois@mairie-brignais.fr

Solange JUANES: Conseillère déléguée à la voirie
juanes@mairie-brignais.fr

Lionel BRUNEL: Conseiller délégué aux
bâtiments communaux
brunel@mairie-brignais.fr

Conseillers municipaux

Marinette BRET: Conseillère municipale
bret@mairie-brignais.fr

Geneviève NAVARRO: Conseillère municipale
navarro@mairie-brignais.fr

Jacqueline SAYER: Conseillère municipale
sayer@mairie-brignais.fr

Dominique DURGUEIL: Conseillère municipale
durgueil@mairie-brignais.fr

Radhouane ZAYANI: Conseiller municipal
zayani@mairie-brignais.fr

Marie Dominique ROSSIGNOL: Conseillère
municipale
rossignol@mairie-brignais.fr

Philippe BELLEVERGUE: Conseiller municipal
bellevergue@mairie-brignais.fr

Vincent KIRKLAR: Conseiller municipal
kirkklar@mairie-brignais.fr

Edwige ALGUACIL: Conseillère municipale
alguacil@mairie-brignais.fr

Clément MOGAVERO: Conseiller municipal
mogavero@mairie-brignais.fr

Anne RICOUX: Conseillère municipale
ricoux@mairie-brignais.fr

Muriel GAUTHIER: Conseillère municipale
gauthier@mairie-brignais.fr

Christiane CONSTANT: Conseillère municipale
constant@mairie-brignais.fr

Philippe BOURRET: Conseiller municipal
bourret@mairie-brignais.fr

William RAMOS: Conseiller municipal
ramos@mairie-brignais.fr

Annie MIRALLES: Conseillère municipale
miralles@mairie-brignais.fr

Odile MIRGUET: Conseillère municipale
mirguet@mairie-brignais.fr

Permanences en mairie

Service urbanisme: ouverture au public les
après-midi. Le matin uniquement sur RDV.
Tél.: 04 78 05 62 11

CAFAL (Caisse d'allocations familiales): tous
les lundis de 13h30 à 15h50, sur RDV. Mairie de
Brignais, bureau des permanences.
Tél.: 04 78 05 15 11.

Service social de la Sécurité sociale: permanence
les vendredis des semaines paires de 8h30 à 11h30,
uniquement sur rendez-vous. Tél.: 04 78 66 63 33

Conciliateur: les mardis après-midi, de
13h30 à 16h30 en Mairie de St-Genis-Laval.
Renseignement: 04 78 86 82 20.

Juriste et écrivain public: tous les vendredis,
de 13h30 à 16h à l'Hôtel de Ville (sans
rendez-vous).

Ligue contre le Cancer: chaque 3^e mercredi du
mois de 14h30 à 16h (sans rendez-vous)

Syndicats intercommunaux

Communauté de communes de la vallée du
Garon (CCVG): Regroupement de Brignais,
Chaponost, Millery, Montagny et Vourles
2, rue des Vallières Maison Forte 69390 Vourles
Tél.: 04 72 31 78 72 - Fax: 04 72 31 78 96

Syndicat intercommunal de traitement des
ordures ménagères Sud Rhône (Sitom):
Maison Intercommunale de l'Environnement
ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier
69530 Brignais
Tél.: 04 72 31 90 72 - Fax: 04 72 31 90 70

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion
du bassin-versant du Garon (SMAGGA):
Maison Intercommunale de l'Environnement
ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier
69530 Brignais
Tél.: 04 72 31 90 80 - Fax: 04 72 31 90 70

Syndicat Mixte pour la Station d'Épuration de
Givors (SYSEG):
Maison Intercommunale de l'Environnement
ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier
69530 Brignais
Tél.: 04 72 31 90 73 - Fax: 04 72 31 90 70

Prochain numéro

Le prochain numéro de Brignais Magazine paraîtra
début septembre 2012.

Brignais Magazine

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres
de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le
reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir
le signaler au service Infocom en appelant le
numéro direct: 04 78 05 62 15

Point Brignais infos

22, rue du colonel Guillaud 69530 Brignais.
Office de tourisme intercommunal de la
vallée du Garon - antenne de Brignais:
Tél.: 04 72 31 14 33. Mercredi de 9h30 à 12h,
les jeudis et vendredis de 15h à 18h, samedi de
9h30 à 12h.

Encombrants

Déchetterie intercommunale: Rue des
Ronzières Tél.: 04 72 31 17 31

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi: de 10h à 12h
et de 14h à 18h

Samedi: de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Fermeture hebdomadaire le mardi et dimanche.

Le service de collecte des encombrants est réservé
aux personnes invalides ou aux handicapés qui ne
peuvent se rendre à la déchetterie et auxquelles
leurs proches ne peuvent se substituer.

Téléphonez au minimum 5 jours avant la date
à la Direction générale des services de la ville
de Brignais au 04 78 05 62 49 pour prendre
rendez-vous.

La collecte à domicile des encombrants est
effectuée le 1^{er} mardi des mois impairs.

Contact et urgences

Contact urgence:

Permanences de soins: 15 ou 04 78 05 13 02
(médecin de garde du lundi au vendredi de 19h
à minuit; samedi de 12h à minuit; WE et jours
fériés de 8h à minuit.)

Police: 17

Pompiers: 18 ou 112

Centre anti-poison: Hôpital Edouard Herriot
5, place Arsonval 69003 Lyon - Tél.: 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés: Hôpital Saint-Joseph
et Saint-Luc. Tél.: 04 78 61 89 48

Pompes funèbres générales: 107, rue Jules Guesde
69230 Saint-Genis-Laval - Tél.: 04 72 39 16 17

Gendarmerie de Brignais: 20, rue du Presbytère
Tél.: 04 78 05 18 42



Édité par la Municipalité de
Brignais

Directeur de la
publication: Paul Minssieux

Responsable de la rédaction:
Olivier Vouillon

Collaborateurs de la
rédaction: Sophie Faura,

Elise Amar, Philippe Blain, Awa Leye-Seck,
Chantal Eynaud-Lassalle, Ingrid Chevreux,
Sylvie Giagnorio, Sandrine Van Cuyck, Laure
Michallon, Muriel Schoenfeld.

Couverture: montage HNR Studio

Credits photo: Ville de Brignais

Maquette et réalisation: HNR Studio
/LaserColor (Brignais) - Nicéphore
Rochebloine - Tél. 04 78 05 16 93

Impression: Imprimerie Brailly
(Saint-Genis-Laval)

Régie publicitaire: SIACS Infocom Ville de
Brignais - Tél. 04 78 05 62 15

Dépôt légal: 2^e trimestre 2012

La rédaction n'est pas responsable des
textes et photos qui lui sont communiqués.

www.citroen.fr



HYBRIDE & DIESEL

CHANGEZ D'ÉPOQUE

CITROËN DS5 HYBRID4⁽¹⁾

Ligne hors du commun, élégance rare, performances inédites, Citroën DS5 bouscule les codes automobiles. Dotée de la technologie Full Hybrid Diesel⁽²⁾ développant une puissance cumulée de 200ch⁽³⁾ et, de 4 roues motrices, Citroën DS5 concentre le meilleur de l'innovation et conjugue sensations énergisantes et consommation maîtrisée. Objet d'exception, son poste de pilotage, véritable cockpit, vous transporte dans un univers rappelant l'aéronautique.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



Automobiles CITROËN : RCS Paris 642 050 199

Modèle présenté : Citroën DS5 Hybrid4 Airream Sport Chic avec options. Consommations mixtes (norme CEE 99-100) et émissions de CO₂ de Citroën DS5 : de 3,8 à 7,3 l/100 km et de 99 à 169 g/km. (1) Version livrable courant 2012. (2) Totalement hybride. (3) La puissance de 200ch est disponible en mode sport, en cumulant la puissance des deux motorisations.

CITROËN BRIGNAIS - BALLEYDIER SAS
21, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 60 00

En 40 ans Brignais a changé...



Grassot aussi !



211 bis, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 21 55

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h - Samedi de 9h à 19h non-stop
Dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30



Les professionnels, c'est plus naturel !